



HAL
open science

Analyse des compétences et de l'activité des micro-entrepreneurs

Patricia Champy-Remoussenard, Julien de Miribel, H el ene Vanderstichel, Jean-Luc
Denny, Julie Deville

► To cite this version:

Patricia Champy-Remoussenard, Julien de Miribel, H el ene Vanderstichel, Jean-Luc Denny, Julie Deville. Analyse des comp etences et de l'activit e des micro-entrepreneurs. Universit e de Lille, CIREL; CMA Hauts-de-France, DREETS. 2024. <hal-04682929>

HAL Id: hal-04682929

<https://hal.science/hal-04682929v1>

Submitted on 13 Sep 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destin e au d ep ot et  a la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publi es ou non,  emanant des  tablissements d'enseignement et de recherche fran ais ou  trangers, des laboratoires publics ou priv es.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No
Derivative Works - International License

ANALYSE DES **COMPETENCES** ET DE L'**ACTIVITE** DES MICRO-ENTREPRENEURS

Rapport de recherche

Réalisé par le Centre Interuniversitaire de Recherche en Éducation
de Lille (ULR 4354 - CIREL), Université de Lille, France.

Direction scientifique :

Patricia Champy-Remoussenard

Chercheurs contributeurs :

Julien de Miribel

Hélène Vanderstichel

Jean-Luc Denny

Julie Deville

2024

Table des matières

| | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| INTRODUCTION | 5 |
| Rappel de la commande | 5 |
| Les étapes de la recherche | 6 |
| PARTIE 1 : LA RECHERCHE DANS SON CONTEXTE..... | 8 |
| 1. Présentation du Centre Interuniversitaire de Recherche en Éducation de Lille (CIREL) et de l'équipe interne Proféor-CIREL | 8 |
| 2. Mise en perspective de la présente recherche par rapport à d'autres rapports réalisés sur les micro-entrepreneurs..... | 12 |
| PARTIE 2 : L'ENQUETE ET SA METHODE..... | 16 |
| 1. Enquête auprès des micro-entrepreneurs | 16 |
| a) Explicitation de la question de recherche..... | 16 |
| b) Le statut/régime de micro-entrepreneur et son histoire..... | 17 |
| 2. Méthodologie..... | 22 |
| a) Présentation de la méthode d'enquête..... | 22 |
| b) Déontologie de la démarche d'enquête..... | 24 |
| PARTIE 3 : PRESENTATION DES INTERVIEWES..... | 26 |
| 1. Informations sur la population d'enquête..... | 26 |
| 2. Tableau des entretiens | 26 |
| 3. Portraits des interviewés | 30 |
| a) Présentation de la démarche de réalisation des « portraits » des interviewés. | 30 |
| b) Les portraits..... | 30 |
| c) Lecture transversale des portraits et premières pistes d'analyse et de réflexion.. | 60 |

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| PARTIE 4 : ANALYSE DES DONNEES DE L'ENQUETE | 62 |
| 1. Quelques données chiffrées | 62 |
| 2. Analyse thématique | 62 |
| a) Le rapport au travail | 63 |
| b) Temps, espace et lieu de travail..... | 65 |
| c) Qualité du travail, du produit ou du service | 68 |
| d) Outillage, matériaux | 69 |
| e) Rapport aux revenus..... | 70 |
| f) Santé et protection sociale | 71 |
| 3. Est-ce que les micro-entrepreneurs se considèrent comme « entrepreneur » ? .. | 71 |
| a) Rapport à la liberté et à la contrainte | 72 |
| b) Rapport au risque | 73 |
| c) Rapport à soi | 73 |
| 4. Identification de domaines de compétences | 75 |
| a) Réunir et mobiliser des ressources pour démarrer l'activité (mobiliser les dispositifs)..... | 75 |
| b) Gérer et développer sa micro-entreprise..... | 76 |
| c) Compétences spécifiques au domaine d'activité..... | 76 |
| d) Développement personnel dans et par l'activité..... | 77 |
| e) Compétences sociales et relationnelles | 78 |
| f) Transférer les compétences acquises précédemment | 79 |
| 5. Questions relatives à la formation et à l'accompagnement | 79 |
| a) Formation initiale et reconversions..... | 79 |
| b) Formation à l'entrepreneuriat..... | 80 |

| | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| c) Formation entre pairs et co-formation..... | 81 |
| d) Le financement de la formation | 82 |
| e) Recours des micro-entrepreneurs à des accompagnements | 82 |
| 6. Devenir des interviewés..... | 84 |
| ÉLÉMENTS DE CONCLUSION..... | 87 |
| 1. Besoin d'accompagnement et de formation et lesquels ?..... | 88 |
| a) Oser le défi de la personnalisation..... | 88 |
| b) Oser la constitution de collectifs du type pairs à pairs et le numérique participatif..... | 89 |
| c) Rendre l'accès à la formation simple comme l'accès au statut l'est ?..... | 91 |
| 2. Perspectives..... | 91 |
| a) Comment et pourquoi, dans ce cas, réenvisager l'analyse des besoins de formation d'accompagnement et de formation ?..... | 91 |
| b) De quels types de compétences parle-t-on désormais ?..... | 92 |
| BIBLIOGRAPHIE..... | 95 |
| Références bibliographiques..... | 95 |
| Autres publications et communications scientifiques associées à la recherche sur les micro-entrepreneurs et l'Éducation à l'esprit d'entreprendre | 97 |
| ANNEXES..... | 105 |
| Guide d'entretien..... | 105 |
| Index des acronymes..... | 108 |

Introduction

Les travaux du CIREL s'inscrivent dans la dynamique de recherche d'un laboratoire qui s'intéresse aux relations entre travail et formation, aux compétences et aux processus de professionnalisation. Ils visent aussi à comprendre les transformations du monde du travail et de la formation. Il a développé plus spécifiquement des recherches sur le développement de l'éducation à l'esprit d'entreprendre à partir de 2007 et un premier rapport de recherche fut réalisé sur le dispositif pédagogique « Entreprendre en Lycée pour l'académie de Guadeloupe » (Champy-Remoussenard, 2008).

Une première série de recherches a porté sur des dispositifs pédagogiques destinés à développer l'esprit d'entreprendre et d'initiative en étudiant les activités des différents acteurs impliqués. Pendant la période précédant la collaboration avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) des Hauts-de-France (HDF), les chercheurs de l'équipe ont considéré qu'il devenait primordial d'étudier les activités des entrepreneurs et plus particulièrement des « nouveaux » entrepreneurs, ou de ceux dont on pourrait considérer que l'activité émergente informe sur les transformations actuelles du rapport au travail et à la formation.

La logique de développement scientifique s'accordait donc d'emblée avec le projet de la CMA HDF de mieux comprendre l'activité et les compétences des micro-entrepreneurs. Cette population en fort développement est méconnue et ses besoins sont difficiles à cerner pour les organismes qui sont susceptibles de leur proposer un accompagnement et de la formation.

1. Rappel de la commande

Dans le secteur de l'artisanat, le statut de micro-entrepreneur a fait l'objet d'un grand intérêt et d'un nombre important de créations d'entreprises. Les conditions de création de ces entreprises, leur pérennité, leur inscription dans le tissu économique sont mal connues. Les activités et les compétences mobilisées par les entrepreneurs également.

Dans le but de mettre en place des moyens d'accompagnement et de formation de ces nouveaux entrepreneurs, la recherche a eu pour objectifs de mieux comprendre leurs activités, d'identifier les compétences mobilisées et celles qui manqueraient, globalement de réaliser une étude du travail susceptible de permettre une analyse des besoins d'accompagnement et de formation ancrée dans l'activité réelle. Elle a eu aussi pour but de donner les bases pour la réalisation d'un référentiel de compétences et des éléments de réflexion sur les formes d'emploi concernées.

2. Les étapes de la recherche

La recherche a commencé par un recueil et une analyse d'informations concernant la population des micro-entrepreneurs, en HDF et plus globalement sur le territoire français afin d'identifier, à partir des données disponibles :

Il s'est agi de comprendre ce qui distingue cette population de micro-entrepreneurs de la population générale des entrepreneurs et des chefs de TPE. Nous nous sommes donc penchés sur :

- les caractéristiques des micro-entrepreneurs (parcours, compétences acquises préalablement, motivation, perspectives);
- les caractéristiques des entreprises (durée et pérennité des entreprises, secteur d'activité, créativité/innovation, relation aux mutations sociétales, rapport aux risques);
- le recours à l'accompagnement et à la formation de cette population;
- les représentations que cette population se fait de la formation et de la construction des compétences.

Nous avons engagé l'élaboration d'une revue de littérature concernant l'étude des activités, des compétences, de la formation et de l'accompagnement des micro-entrepreneurs du secteur.

La recherche s'est poursuivie par une *enquête exploratoire* dont l'objectif a été de stabiliser un **protocole d'enquête** auprès des micro-entrepreneurs. Des entretiens ont d'abord été réalisés par Julien de Miribel et Patricia Champy-Remoussenard auprès de 5 entrepreneurs représentatifs de la population concernée identifiés avec l'aide de la CMA.

Les entretiens ont porté sur :

- le parcours des entrepreneurs;
- les compétences acquises préalablement;
- les motivations;
- la nature des activités;
- les compétences mobilisées;
- les difficultés rencontrées;
- les motifs de satisfaction;

- les modalités d'apprentissage;
- les perspectives.

L'exploitation de ces premiers entretiens a abouti, après une séance de travail avec la CMA, à la stabilisation du protocole pour l'enquête générale.

La troisième étape a consisté en une **enquête réalisée auprès de 32 micro-entrepreneurs** à partir de la narration du parcours et de l'activité de chacune des personnes concernées.

Dans la quatrième étape, nous avons procédé, à partir des données collectées, à l'analyse du rapport au travail des micro-entrepreneurs, à l'identification des domaines de compétences mobilisées, des compétences transférées à partir de l'expérience préalable et des stratégies d'apprentissages mobilisées.

Enfin la cinquième étape nous a conduits à une analyse des besoins de formation et d'accompagnement, à des conclusions et perspectives discutées avec la CMA, notamment lors de la réunion du 31 mai 2024.

Les résultats de l'enquête ont pour but d'analyser les meilleures stratégies pour développer les compétences utiles aux entrepreneurs et accompagner la création et le développement de leurs structures.

Partie 1 : La recherche dans son contexte

3. Présentation du Centre Interuniversitaire de Recherche en Éducation de Lille (CIREL) et de l'équipe interne Proféor-CIREL

a) Le CIREL

Le Centre Interuniversitaire de Recherche en Éducation de Lille (CIREL) est une unité labellisée de recherche (ULR 4354) depuis 2008, suite au regroupement de trois équipes d'accueil, Proféor, Théodile et Trigone devenues équipes internes, reconnues chacune dans leur champ de recherche respectif (travail éducatif; didactiques; formation des adultes). À ces trois équipes historiques s'ajoute l'équipe Récifes, intégrée au 1er janvier 2020.

Le laboratoire est aujourd'hui composé de 82 membres titulaires, 81 doctorants et 47 membres associés. Il constitue numériquement l'une des plus importantes unités de recherche en éducation en France et dans l'Eurorégion et est devenu, dans les domaines de spécialité qui sont les siens, une référence dans le champ des sciences de l'éducation et de la formation. De ce fait, il constitue un interlocuteur et une ressource incontournable aux plans régional, national et international, aussi bien dans le milieu scientifique que professionnel.

Le CIREL fonde sa politique scientifique sur le dialogue théorique généré par la complémentarité de ses équipes internes et les modalités de collaboration entre elles. Son fonctionnement au cours du contrat 2013-18 traduit le passage d'une logique de transversalité vers une culture de projets construits autour de thématiques fortes : professionnalisation; travail, activités, pratiques; savoirs, apprentissage, enseignements; innovation pédagogique.

b) L'équipe Proféor-CIREL

Il s'agit de l'une des quatre équipes internes du CIREL, créée en 1995, spécialisée dans l'étude des processus de professionnalisation et des relations entre travail et formation. Depuis la création du CIREL, en 2008, les travaux de recherche de cette équipe sont organisés autour de la notion de travail éducatif dans différents contextes d'action sociale avec deux ouvrages parus autour de cette notion en 2018 (Niewiadomski et Champy-Remoussenard, 2018) et tout récemment (Pagoni et Baeza, 2024). Cette notion renvoie à la fois aux processus de professionnalisation des acteurs de l'éducation et de la formation, aux choix pédagogiques effectués et aux

finalités visées pour les apprenants. L'approche développée est pluridisciplinaire, privilégiant une approche critique du fait éducatif et l'analyse de l'expérience des acteurs dans les situations d'éducation et de formation.

Les productions scientifiques de l'équipe visent, plus particulièrement, à :

- caractériser les formes du travail éducatif et ses évolutions dans une société en forte mutation, voire même en crise, concernant les institutions éducatives et la transmission des normes et des valeurs;
- comprendre les tensions entre les transformations sociétales et les processus de professionnalisation des acteurs;
- analyser l'accompagnement éducatif des publics en situations de vulnérabilité dans le milieu scolaire et culturel, le travail social ou la santé.

La réflexion sur le concept du travail éducatif est alimentée par les deux projets programmatiques de l'équipe.

- Le projet : « relation école / entreprise et les processus d'orientation / insertion scolaire et professionnelle » questionne les notions de transition, de socialisation et d'orientation tout au long de la vie.
- Le projet : « Formalisation de l'activité et récit de l'expérience formative et professionnelle : aux croisements entre analyse de l'activité et approches biographiques » examine les relations entre les approches épistémologiques et méthodologiques qui ont un encrage biographique et celles qui se centrent sur l'analyse de l'activité professionnelle et/ou d'apprentissage.

c) Au sein du CIREL, un axe transversal « Autonomie, initiative, esprit d'entreprendre »

Les travaux de l'Axe intitulé « Autonomie, initiative, esprit d'entreprendre : des compétences clefs pour quelles transformations du système éducatif, de la formation et de la société ? » ont été initiés au sein de l'équipe Proféor-CIREL et s'inscrivent dans des préoccupations et des questionnements majeurs au cœur de l'objectif central du CIREL : « Interroger, analyser et comprendre les transformations contemporaines de l'éducation, de la formation, de l'enseignement et de l'apprentissage dans un monde en mouvement » et dans le Hub 4 (Transition globale) et son focus sur les organisations en évolution.

En effet, les pratiques et dispositifs qui se développent à partir des incitations politiques mondialisées à développer l'esprit d'entreprendre, d'initiative et l'autonomie (considérées comme compétences clefs) pour la population et destinées à être développées par la médiation du système éducatif¹ interpellent les mondes de l'éducation et de la formation aussi bien que le monde du travail.

Nos travaux réalisés à ce sujet au sein du CIREL depuis une dizaine d'années ont d'ores et déjà pointé la manière dont les efforts éducatifs destinés à développer l'esprit d'entreprendre, d'autonomie et d'initiative questionnent la forme scolaire, les formes et méthodes pédagogiques, les curricula, la relation formation/emploi, le rôle de l'innovation et de la créativité, le rapport au risque et à l'adaptation dans l'évolution de la société, etc. Ils questionnent aussi et informent sur les leviers du changement et les résistances au changement ainsi que la créativité de l'agir de la jeunesse et de toute la population.

Le CIREL est d'ores et déjà considéré comme le laboratoire pionnier en Sciences de l'éducation et de la formation (SEF) sur ces questions en France (cf. Rapport Athena²). L'axe s'appuie sur un ensemble de travaux qui ont été impulsés par Patricia Champy-Remoussenard depuis Proféor mais le plus souvent développés en interéquipe depuis une dizaine d'années et en partenariat avec d'autres laboratoires (le LISEC notamment).

d) Présentations des autrices et auteurs du rapport

- **Patricia Champy-Remoussenard**

Professeure à l'Université de Lille, chercheure au Centre Interuniversitaire de Recherche en Éducation de Lille (CIREL). Ses travaux portent sur la relation école/monde du travail, la mise en mots de l'expérience professionnelle. Elle a développé un ensemble de recherches nouveau en SEF sur le développement de l'éducation à l'esprit d'entreprendre. Elle est responsable de l'axe transversal du CIREL et responsable scientifique de la recherche ACAME (Analyse des compétences et de l'activité des micro-entrepreneurs).

¹ Au sens du *Life long learning*, c'est-à-dire en mobilisant des moyens de sensibilisation, d'éducation, de formation et d'accompagnement tout au long de la vie.

² Thibault, F. (dir.). (2017). *La recherche sur l'éducation. Éléments pour une stratégie globale. Tome 2 [rapport]*. Athena. Alliance nationale des sciences humaines et sociales. <http://www.alliance-athena.fr/rapport-sur-la-recherche-sur-leducation-tome-2-2017/>

- **Julien de Miribel**

Maître de conférences à l'Université de Lille, chercheur au Centre Interuniversitaire de Recherche en Éducation de Lille (CIREL) et membre de l'équipe Proféor-CIREL. Il enseigne à la Faculté de psychologie, des sciences de l'éducation et de la formation (PsySEF). Ses recherches portent sur les processus de professionnalisation dans les institutions éducatives, en particulier sur l'expérience des transformations caractérisant les relations entre éducation, formation et travail.

- **Hélène Vanderstichel**

Doctorante au Centre Interuniversitaire de Recherche en Éducation de Lille (ULR 4354 - CIREL), ses travaux portent sur les processus de création, l'esprit d'initiative et d'entreprendre. Elle s'intéresse à l'activité de conception et à l'influence de l'environnement social, culturel et matériel sur la créativité. En qualité d'ingénieur, elle contribue également à des projets de R&D portant sur l'analyse des situations de travail, la co-conception de formation, d'outils et d'environnements numériques d'apprentissage.

- **Jean-Luc Denny**

Maître de conférences en Sciences de l'Éducation et de la Formation, membre permanent du Laboratoire Interuniversitaire de Sciences de l'Éducation et de la Communication. Il exerce à l'Université de Strasbourg, et est responsable du master Accompagnement et Tutorat dans les Environnements et Situations de Travail ainsi que du master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, parcours Conseiller Principal d'Éducation. Ses travaux de recherche portent sur l'étude du développement professionnel par l'analyse de l'activité en situation de travail selon une démarche compréhensive et transformative.

- **Julie Deville**

Maîtresse de conférences en sciences de l'éducation et de la formation, enseignante au sein de la faculté PsySEF (Psychologie et sciences de l'éducation et de la formation) de l'université de Lille et chercheuse au sein de l'équipe Proféor du laboratoire CIREL. Ses travaux de recherche portent sur la place de l'expérience dans l'articulation entre éducation, formation et travail, avec notamment des travaux sur l'entrepreneuriat, les stages et la validation des acquis de l'expérience.

4. Mise en perspective de la présente recherche par rapport à d'autres rapports réalisés sur les micro-entrepreneurs

Nous nous sommes principalement situés par rapport à l'enquête nationale réalisée par l'Institut Supérieur des Métiers (2023) pour la CMA France et la recherche du laboratoire Lille Économie Management (LEM, UMR 9221) réalisée pour la région Hauts-de-France.

a) Les micro-entrepreneurs de l'artisanat. Données de cadrage. Étude Institut Supérieur des Métiers pour CMA France

L'étude Institut Supérieur des Métiers (ISM) réalisée pour CMA France (2023) propose des données de cadrage sur les micro-entrepreneurs de l'artisanat français. Nous reviendrons dans la conclusion de ce rapport sur les convergences qui apparaissent entre ces données de cadrage et les résultats de notre enquête qualitative.

Selon l'ISM il s'agit d'un nouveau modèle économique d'activité artisanale qui représente 39 % des entreprises artisanales et 57 % des emplois salariés. La synthèse générale souligne que seul 1 % des micro-entrepreneurs évolue, chaque année, vers un régime classique et que les quatre cinquièmes d'entre eux exercent dans le cadre d'une activité principale.

Le rapport parle aussi d'un entrepreneuriat pauvre et de l'opacité potentielle des revenus déclarés. Enfin, il insiste sur le turnover élevé pendant les trois premières années, et sur le fait que ce modèle d'activité est devenu une norme dans un certain nombre de secteurs comme les métiers d'art.

Le rapport ISM note la quasi-absence de salariés dans ces structures. Il s'agit bien d'un travail indépendant, isolé, solitaire. Il relève l'importance du régime des micro-entrepreneurs dans l'artisanat de service et de fabrication. On verra qu'un certain nombre d'interviewés de notre enquête sont situés dans ces secteurs.

Le rapport insiste également sur la tendance des micro-entrepreneurs à un développement modéré, à un développement intermittent et quelques fois éphémère de l'entreprise, et aussi sur la polyactivité que nous appellerons pour notre part pluriactivité.

Il semble que la réforme de 2018 et le relèvement des plafonds des chiffres d'affaires ont relancé le déploiement de ce dispositif. Des facteurs qui restent des obstacles au déploiement du régime sont le niveau d'investissement requis et l'accès au financement bancaire, la réglementation des conditions d'octroi, d'agrément

professionnel ou l'accès à certains marchés. Mais nous voyons, dans le cas des personnes concernées par notre propre enquête que dans un certain nombre de cas, ces facteurs ne restreignent rien et ne posent pas problème aux micro-entrepreneurs. La place des femmes (31 % des micro-entrepreneurs contre 22 % des indépendants du régime classique) reste une donnée importante.

L'enquête ISM parle d'un booster de vocation mais aussi d'une trappe de précarisation.

Il revient sur le *souhait d'indépendance* qui est la principale motivation du micro-entrepreneur et sur le choix du régime de par la *simplicité* enfin également sur le *niveau de diplôme assez élevé* des entrepreneurs.

Selon ce même rapport, seulement 10 % des micro-entrepreneurs, disposent d'un local professionnel dédié et seulement 20 % de travail en lien avec des plateformes. Concernant les attentes de notre commanditaire à propos du recours à l'accompagnement, le rapport ISM signale que si la CMA constitue le principal réseau d'accompagnement, mais que seulement un quart des micro-entrepreneurs touchés par leur questionnaire a souhaité y recourir pour trouver le marché. 1/3 de micro-entrepreneur se sont installés sans aucun conseil et le rôle de l'entourage personnel est de 35 %.

La motivation principale n'est pas le gain ou la montée en pouvoir d'achat car cette motivation n'est citée que par un quart de micro-entrepreneur. Il est plutôt question d'un souhait d'indépendance, de gérer son temps, de concilier le travail et la vie personnelle. En cela le succès du dispositif serait donc en lien avec l'évolution sociétale des normes de travail. Le rapport note aussi la proportion importante de *parcours de reconversion* chez ces micro-entrepreneurs.

b) Étude sur les micro-entrepreneurs Profils, motivation, satisfaction d'accompagnement et ambitions. Gérard Kokou A. Dokou, LEM (UMR, 2921, ULCO)

Ce rapport publié en 2022 restitue les résultats d'une étude réalisée pour le compte de la Région Hauts-de-France en vue d'appréhender les besoins et motivations des micro-entrepreneurs afin de proposer des perspectives de développement du dispositif « Chéquier Starter » proposé par la Région. L'enquête analyse les données statistiques collectées auprès d'un échantillon de 736 micro-entrepreneurs et croisées avec des données qualitatives recueillies auprès de 10 accompagnants exerçant dans le cadre du dispositif concerné.

À partir de l'étude qualitative, les auteurs proposent de distinguer des tendances générales distinguant des caractéristiques en fonction des groupes d'âge. Il repère notamment chez les «jeunes» des conditions plus favorables qu'auparavant pour entreprendre notamment grâce à un élargissement de l'offre de formation en «gestion/entrepreneuriat». Ces «jeunes» semblent rechercher des expériences permettant de «se tester» et de «tester une activité», ils cherchent aussi le «plaisir au travail, la flexibilité et le fait de pouvoir faire ce que l'on veut ainsi que le plaisir d'apprendre» (p. 126). Selon les auteurs, les «plus âgés» se distinguent par d'autres enjeux, notamment celui de concilier vie professionnelle et vie privée, mais aussi comme une population *pouvant compter sur une expérience professionnelle passée et recourant moins à la formation.*

Le rapport repère enfin des caractéristiques d'un «public féminin» pour lequel entreprendre résulterait «d'une passion longtemps enfouie». Si la méthode rend difficile de confirmer les caractéristiques associées aux groupes concernés, on peut néanmoins souligner que de telles tendances sont significatives des micro-entrepreneurs que nous avons interviewés dans le cadre de la présente étude sur l'analyse des compétences et des activités des micro-entrepreneurs.

L'étude présentée est conduite d'après le postulat que la micro-entreprise constitue une situation transitoire en vue de devenir une entreprise plus «classique» et que ce potentiel repose en particulier sur les caractéristiques associées au «profil type» d'un entrepreneur (besoin d'accomplissement, confiance en soi, autonomie, confrontation au risque et identification des opportunités, quête de résultats, etc.). Si l'enquête propose d'approfondir les cas de création d'une société, ses résultats indiquent toutefois que 62,60 % des répondants ne souhaitent pas passer du statut d'entreprise individuelle à celui d'une entreprise classique.

Positionnant le micro-entrepreneur sous l'angle d'un acteur «créateur d'emploi, générateur de la nation, elle-même génératrice de richesses» (p. 7), le rapport analyse entre autres choses les principales motivations de ces acteurs (ex. : *besoin d'indépendance, donner du sens à son activité*, etc.) ainsi que la satisfaction des micro-entrepreneurs vis-à-vis des différentes structures de formation et d'accompagnement. Pour cela, l'étude examine deux dimensions associées à l'accompagnement des entrepreneurs. Un premier axe est consacré aux dynamiques de développement individuel à travers un regard sur la motivation, les apprentissages et les compétences. Un second axe concerne l'inscription de ce développement dans un contexte territorial, économique et social.

Sur le plan de la satisfaction, les différentes dimensions de l'accompagnement analysées (ex. : compétence perçue de l'accompagnateur, qualité relationnelle, réactivité de l'accompagnateur, atteintes des objectifs entrepreneuriaux, etc.) montrent chez les accompagnés une relative satisfaction (> 60 %) vis-à-vis des structures dédiées à cette activité. On note néanmoins des résultats plus mitigés s'agissant de la satisfaction liée à l'atteinte des objectifs financiers (50,10 %), résultat auquel il est possible d'associer la crainte de se trouver sans ressources financières (71,10 %). D'autres résultats portent sur la perception personnelle qu'ont les micro-entrepreneurs de leur capacité de développement économique et social et indiquent qu'une minorité craint de ne pas être en mesure de gérer efficacement son entreprise (entre 26 et 32 % selon les items). De même, les répondants craignant une menace pour leur estime sociale (proches, clients, etc.) restent minoritaires (entre 21 et 32 % selon les items).

Les principaux résultats de l'étude qualitative menée auprès des accompagnants font de leur côté ressortir principalement deux aspects qu'il est intéressant d'identifier.

D'abord, les auteurs du rapport repèrent trois postures de l'accompagnement entrepreneurial : le tutorat, le coaching et le mentorat. Le tutorat se caractérise par un apport concentré sur l'accompagnement technique du projet entrepreneurial, le coaching relève d'un soutien tenant compte des dispositions personnelles du micro-entrepreneur (qualités, confiance en soi, peurs, croyances, etc.), quant au mentorat, il s'agit d'un accompagnement fondé sur la transmission entre un entrepreneur ayant vécu « une expérience réussie » et un micro-entrepreneur novice.

Ensuite, l'étude met en avant que les types d'accompagnement aboutissent bien souvent à des transmissions de contenus « tacites » ce qui conduit les rapporteurs à préconiser la formalisation de compétences entrepreneuriales pour favoriser l'identification par les micro-entrepreneurs de « comportements de performance nécessaires » (p. 122). D'après les auteurs du rapport, ces derniers prennent leur ancrage dans les histoires de vie par lesquelles se forment les attitudes, aptitudes et motivation disposant plus ou moins favorablement les personnes à entreprendre. À cet égard, dans ses conclusions, l'étude souligne la prépondérance des *attributs psychologiques*, des « qualités psychosociologiques » des entrepreneurs (confiance en soi, persévérance, autonomie, indépendance, etc.) mais aussi l'enjeu que constituent le *milieu* dans lequel s'ancre leur projet et les ressources dont ils disposent.

Partie 2 : L'enquête et sa méthode

1. Enquête auprès des micro-entrepreneurs

a) Explicitation de la question de recherche

À l'heure actuelle, il existe encore peu (voire pas) de travaux consacrés aux activités, aux compétences et à la formation des micro-entrepreneurs. Or ce segment du monde du travail peut servir d'analyseur des transformations du travail en cours (formes d'emploi, rapports au travail, types de compétences) et du développement des pratiques de formation et d'accompagnement dédiés à ce domaine. Les thèses récentes de Macler (2021)³ et Mégret (2021)⁴ ont produit en France de premiers éclairages sur l'activité des chefs de TPE, leurs compétences et besoins de formation. Une thèse de sociologie (Flecher, 2021)⁵ a étudié les *start-up* du point de vue de l'implication des étudiants de l'enseignement supérieur. Les activités et le rapport au travail des micro-entrepreneurs n'avaient pas fait jusque-là l'objet d'une enquête qualitative du type de celle dont nous restituons les résultats.

Les études manquent concernant de manière plus générale les activités des entrepreneurs en pleine expansion. Ce constat a été fait par Luke Pittaway et Patricia Champy-Remoussenard, au colloque Entrepreneurship Éducation 2020⁶, organisé par le CIREL, qui s'est tenu du 16 au 20 novembre 2020. Cet état des connaissances contraste avec l'avancement de recherches en la matière, par exemple aux États-Unis, où des équipes de chercheurs examinent les voies par lesquelles l'activité entrepreneuriale est mobilisable comme potentiel d'apprentissage et peut être articulée à des pratiques éducatives et de formation (Cope, 2005; Jones, Macpherson et Thorpe, 2010; Pittaway et Thorpe, 2012). Il s'agit alors d'investir une piste de recherche portant sur « l'acquisition des compétences entrepreneuriales au

³ Macler, S. (2021). *Parcours, travail et compétences des chefs de très petite entreprise : une analyse didactique professionnelle* [thèse de doctorat]. Université de Bourgogne-Franche-Comté, France.

⁴ Mégret, J-M. (2021). *D'une formation à l'entrepreneuriat aux prémices d'une andragogie entrepreneuriale. Le cas des très petites entreprises bretonnes* [thèse de doctorat]. Université de Rennes 2, France.

⁵ Flecher, M. (2021). *Le monde des start-up : le nouveau visage du capitalisme ? Enquête sur les modes de création et d'organisation des start-up en France et aux États-Unis* [thèse de doctorat]. Université de Paris, France.

⁶ <https://entrepreneurship-education2020.univ-lille.fr/>

travers de l'activité et les dynamiques d'apprentissage que favorise l'expérience entrepreneuriale» (de Miribel et Sido, 2021, p. 9).

La CMA HDF a pour préoccupation d'identifier les besoins d'accompagnement et de formation manifestés par les créateurs de micro-entreprise afin de définir des actions d'accompagnement et de formation des publics concernés. Cet enjeu nous a conduits à une exploration du travail entrepreneurial en vue de renforcer la connaissance des formes entrepreneuriales de l'activité en étudiant les activités des micro-entrepreneurs de l'artisanat⁷.

La convention établie entre la CMA HDF et le CIREL a défini comme résultat attendu «une meilleure connaissance des activités, des compétences et des contextes d'exercice des micro-entrepreneurs de l'économie de proximité à même d'aider les professionnels chargés de leur formation et de leur accompagnement à concevoir leurs stratégies et dispositifs pédagogiques» (p. 12).

Les produits de la recherche définis par cette convention sont les suivants (p. 13).

- Restitution des résultats de recherche à l'occasion d'une journée d'étude à destination des institutions concernées et commanditaires du projet
- Réalisation d'un rapport d'étude
- Réalisation de publications scientifiques

Enfin, il convient de préciser que l'équipe de chercheurs du CIREL est partie prenante d'un groupe de pilotage supervisant la recherche en cours. Ce groupe de pilotage était composé de Patricia Champy-Remoussenard (CIREL), Julien de Miribel (CIREL), Emilie Defer (CMA HDF), Julie Deville (CIREL), Cécile Georget (CMA HDF), Céline Mouflin (CMA HDF), Pascal Ramat (CMA HDF), Jacques Senellart (CMA HDF) et Hélène Vanderstichel (CIREL). Ce groupe de pilotage s'est réuni à six reprises entre mai 2022 et mai 2024, avant la restitution de la recherche lors de l'assemblée générale de la CMA HDF, le 17 juin 2024.

b) Le statut/régime de micro-entrepreneur et son histoire

Nous prenons pour point de départ de cet historique la fin du 20^e siècle, et plus précisément l'année 1973, date à laquelle le terme de *contrat de travail* remplace celui de *contrat de louage de service*. **Les non-salariés représentent alors plus de**

⁷De l'artisanat ou d'activité qui se réclament ou peuvent s'apparenter à une activité artisanale sans nécessairement être labellisée comme telles.

20,8 % de la population active; la moitié sont agriculteurs (Pereira, 2019). La loi de 1973 portant sur l'orientation du commerce et de l'artisanat instaure l'obligation pour les chambres de métiers et chambres de commerce d'organiser des **stages de courte durée d'initiation à la gestion (SIG). Ces stages facultatifs sont rendus obligatoires en 1982 pour les artisans**⁸. En 1982, la liberté d'entreprendre est néanmoins consacrée par le Conseil constitutionnel : « Cette liberté présente deux aspects, constamment rappelés par la jurisprudence du Conseil constitutionnel. D'une part, la liberté d'établissement : chacun peut créer une entreprise et initier l'activité économique de son choix. D'autre part, la liberté d'exercice : l'entrepreneur gère comme il l'entend son entreprise, et l'exploite selon sa volonté. » (Audubert, 2020).

À la fin du XX^e siècle, les conjoints d'artisans et de commerçants travaillant dans l'entreprise sont reconnus, bien que bénéficiant alors de droits sociaux très réduits (1982)⁹. La loi sur le mécénat donne aux fondations un statut à part entière (1987). Les **aides à la création d'entreprise** sont renforcées et s'ouvrent aux demandeurs d'emploi ainsi qu'aux « personnes en difficulté ». En 1989, le dispositif chèque-conseil permet par exemple aux porteurs de projet de faire appel à des prestataires dans des domaines variés (étude de marché, marketing, communication, conception, etc.) à un coût réduit. En 1998, le dispositif d'aide à la création et à la reprise d'entreprise est ouvert aux bénéficiaires du RMI, de l'ASS, ou aux jeunes de moins de 30 ans éligibles aux « nouveaux services emplois jeunes » par exemple.

Le début du XXI^e siècle en France est marqué par une volonté politique de **simplification** des démarches de création d'entreprise et de flexibilité du travail. Les anciens modèles sont considérés comme complexes et nuisant à la liberté d'entreprendre, l'initiative et l'innovation. Les enjeux se portent également sur la lutte contre le travail non déclaré, le « travail au noir » (Weber, 2008), touchant particulièrement l'économie dite domestique et les activités du bâtiment, de la restauration, de la coiffure ou encore des services à la personne comme le jardinage

⁸ Le stage de préparation à l'installation (SPI) est une formation permettant aux artisans inscrits au répertoire des métiers d'acquérir les connaissances jugées indispensables pour la création d'une entreprise artisanale. Elles concernent principalement le droit des affaires, la fiscalité, le droit du travail, la comptabilité et la gestion d'entreprise. Cf. Loi n° 82-1091 du 23 décembre 1982 relative à la formation professionnelle des artisans.

⁹ Leur déclaration est aujourd'hui obligatoire, y compris pour les autoentrepreneurs. Ne pas déclarer la participation régulière du conjoint constitue une infraction qui peut être assimilée à du travail dissimulé.

et le ménage. Des évolutions majeures du travail indépendant sont mises en œuvre. La loi pour l'initiative économique instaure notamment en 2003 le **régime social et fiscal de la micro-entreprise**. Il vise à simplifier les formalités administratives et les obligations comptables et fiscales pour les entreprises individuelles, quel que soit le type d'activité à l'exception des activités agricoles, immobilières et des activités libérales réglementées. La loi réduit également le capital minimum exigé pour créer une SARL de 7500 € à 1 €, conduisant les acteurs de l'écosystème entrepreneurial à encourager la création d'entreprise pour le prix d'une baguette de pain. Le Régime Social des Indépendants (RSI) est ensuite créé en 2006 pour regrouper les régimes de sécurité sociale des travailleurs indépendants, artisans, commerçants et professions libérales. Un nouveau type de contrat de travail simplifié, le Chèque Emploi Service Universel, est également créé pour faciliter la déclaration d'un salarié par les particuliers employeurs dans le cadre des services à la personne.

L'année 2008 voit un tournant majeur avec la loi de modernisation de l'économie (LME) qui, dans un contexte économique dégradé, vise à développer l'entrepreneuriat et dynamiser la concurrence. Elle instaure notamment la **création du statut d'autoentrepreneur** en 2009. Il s'adresse alors prioritairement aux personnes qui souhaitent développer **une activité complémentaire sous la forme d'une entreprise individuelle**, et ne s'applique qu'aux personnes physiques qui n'étaient pas immatriculées au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers à la date de publication de la loi. Le statut est adossé au régime de la micro-entreprise (voir ci-dessus). Les autoentrepreneurs sont exonérés de TVA sous certaines conditions et, *autonomes*, n'ont pas l'obligation d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers. Ils «échappent» ainsi aux chambres consulaires, notamment à l'obligation de stage préalable à l'installation (SPI) pour les artisans. Les entreprises sont distinguées en fonction du nombre de personnes qu'elles «occupent» et de leur chiffre d'affaires; la classification Très Petite Entreprise (TPE) disparaît au profit de celle de micro-entreprise. Les micro-entreprises désignent les entrepreneurs individuels ou les très petites entreprises, c'est-à-dire les sociétés dont l'effectif est inférieur à 10 personnes et dont le chiffre d'affaires ou le total du bilan annuel n'excède pas 2 millions d'euros¹⁰.

Un an après la promulgation de loi, plus de 180000 personnes déclarent une activité

¹⁰ On notera que micro-entreprise n'est pas synonyme d'entrepreneuriat individuel et inversement.

sous le statut d'auto-entrepreneur, augmentant le nombre de créations d'entreprise de 60 % (ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, 2009) : 48 % d'activités de service, 40 % d'activités de commerce et 12 % d'activités de construction. **Fin 2009, 328000 personnes ont créé une auto-entreprise, dont la moitié seulement exerce une activité économique effective.** En 2011, 24 % ont pu dégager un revenu positif de façon continue, mais inférieur au SMIC pour 90 % d'entre eux (Domens et Pignier, 2012). En 2013, moins de 5 % des autoentrepreneurs sortent du régime « par le haut », c'est-à-dire du point de vue du gouvernement par la création d'une entreprise de droit commun; ils créent par ailleurs, selon le gouvernement, des distorsions de concurrence et nuisent à l'emploi par un recours des entreprises au « salariat déguisé » (*Communication en Conseil des ministres : Adaptation du régime de l'auto-entrepreneur et soutien à l'entrepreneuriat individuel*, 2013) (Secrétariat général du Gouvernement, 2013). Le statut d'autoentrepreneur amène par ailleurs à l'entrepreneuriat des personnes « non initiées » qui n'effectuent pas toujours les formalités nécessaires, par exemple pour leur assurance professionnelle ou l'insaisissabilité de leur résidence principale¹¹.

Les activités culturelles et créatives sont particulièrement concernées par ces évolutions. En 2013, un professionnel sur trois exerçant un métier artistique en France est indépendant ou employeur (Gouyon et Patureau, 2013). Ces évolutions s'accompagnent également d'une croissance importante de l'économie de l'immatériel et de **l'activité des plateformes** numériques qui s'appuient sur le statut d'autoentrepreneur et réintroduisent le tâcheronnage développé par la première industrialisation : « vecteur de dépendance économique », le statut des travailleurs de plateformes « s'accompagne d'une indépendance de façade » (Casilli, 2021, p. 47).

En 2014, la loi *Artisanat, commerce et très petites entreprises* harmonise les régimes de l'entreprise individuelle et crée le régime de la micro-entreprise qui rassemble autoentrepreneurs, EI et EURL¹². Elle apporte une **définition des « métiers d'art »** caractérisés « par la maîtrise des gestes et des techniques en vue du travail de la

¹¹ La loi de 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, renforcera la protection des micro-entrepreneur-es en instituant une insaisissabilité de plein droit de leur résidence principale – bien que celle-ci ne soit pas articulée au droit de l'insolvabilité.

¹² La même année, le code civil est modifié par la loi pour l'égalité réelle entre les hommes et les femmes : les mots « en bon père de famille », ou *pater familias*, faisant référence aux activités de gestion sont remplacés par « raisonnable ».

matière et nécessitant un apport artistique»¹³. Elle rétablit également l'obligation de stage préalable à l'installation (SPI) pour toutes les micro-entreprises qui relèvent de l'artisanat – pour une courte durée puisque cette obligation sera abrogée par loi Pacte de 2019. Les activités agricoles suivent cette évolution de l'entrepreneuriat individuel : possibilité de cumul avec une activité complémentaire en tant qu'autoentrepreneur depuis 2012, instauration en 2016 du régime micro-bénéfice agricole (micro-BA). En 2018, une allocation des travailleurs indépendants (ATI) est créée pour les entrepreneurs indépendants en redressement ou en liquidation judiciaire sous condition.

En 2019, la loi *Pacte pour la croissance et la transformation des entreprises* poursuit ces mesures de «simplification» et regroupement. Les formalités d'entreprise étaient réalisées auprès de 7 réseaux : chambres de commerce et d'industrie (CCI), chambres de métiers et de l'artisanat (CMA), chambres d'agriculture, greffes des tribunaux de commerce ou de grande instance, l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales (Urssaf), services des impôts des entreprises et chambre nationale de la batellerie artisanale. Elles seront désormais remplacées par un guichet unique géré par l'Institut national de la propriété industrielle (Inpi). Tous les futurs chefs d'entreprise – artisans, commerçants ou en activité libérale – peuvent participer au stage préalable à l'installation (SPI) afin d'obtenir une aide dans leur création d'entreprise; le stage n'est plus obligatoire pour les artisans afin de «réduire les coûts et les délais de création d'entreprise artisanale» et «rétablir l'égalité entre les artisans et les autres travailleurs indépendants»¹⁴.

En 2020, malgré la crise sanitaire, un nouveau record de création d'entreprises a été atteint avec 848 200 créations (4 % de plus qu'en 2019), porté par les micro-entrepreneurs (+ 9 %) dont **40 % ont moins de 30 ans et 4,6 % plus de 60 ans** (Gourdon, 2021). Fin 2019, 2,4 millions de personnes en France exercent simultanément plusieurs emplois (8,2 % de l'emploi total); parmi ces pluriactifs, 25 % sont à la fois salariés et non-salariés. Associée à la liberté d'entreprendre, l'indépendance juridique est toujours au cœur de la distinction entre salarié et non-

¹³ La loi de 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine précisera que la liste des métiers d'art «ne préjuge pas du statut professionnel des personnes».

¹⁴ <https://www.economie.gouv.fr/loi-pacte-simplifier-creation-entreprise>

salarié, bien qu'elle soit questionnée aujourd'hui par les micro-entrepreneurs dont les relations commerciales semblent se rapprocher de la relation salariale (Pereira, 2019). En 2021, cette population croissante d'entrepreneurs représentait 39 % des entreprises artisanales et 57 % des activités non salariées¹⁵.

La loi de 2022 en faveur de l'activité professionnelle indépendante crée enfin un statut unique pour l'entrepreneur individuel. L'entrepreneur individuel est défini comme « personne physique qui exerce en son nom propre une ou plusieurs activités professionnelles indépendantes »¹⁶. Hors agriculture et micro-entrepreneuriat, les non-salariés perçoivent en moyenne un revenu d'activité de 3830 € par mois; **le revenu mensuel moyen des micro-entrepreneurs est quant à lui de 590 € (Insee, 2022).**

Pour Claisse (2014), le régime de l'auto-entrepreneur (désormais micro-entrepreneur) est largement sous-tendu par « la logique de cumul et *l'hybridation des statuts d'activité* » (p. 46). Il symbolise « une redéfinition du rapport au travail, à l'emploi et, d'une manière plus générale, à l'activité, en bousculant le caractère hermétique des frontières entre les mondes sociaux stabilisés que constitueraient le salariat et l'indépendance » (p. 45). L'investissement de cette forme de travail est aussi mû par des enjeux de transitions : « transitions au sein de l'emploi, transitions entre le chômage et l'emploi, transitions entre activités domestiques et emploi, etc., tout en répondant à des objectifs d'emploi de croissance et d'autonomie » (p. 62).

2. Méthodologie

a) Présentation de la méthode d'enquête

Nous avons conduit une enquête visant à accéder au travail réel dans toutes ses dimensions, et notamment des dimensions significatives de l'activité du point de vue d'un sujet engagé dans une activité de micro-entreprise. La démarche d'enquête privilégiée est qualitative. Son objectif n'est donc pas tant de produire des résultats chiffrés à propos d'une population déterminée que d'aboutir à la compréhension d'un phénomène, ou de plusieurs, et d'en proposer des éléments d'analyse interprétative. Ainsi « la recherche qualitative met l'accent sur la compréhension et

¹⁵ Source : Insee.

¹⁶ <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045167536>

repose sur l'interprétation des phénomènes à partir des significations fournies par les participants» (Fortin et Gagnon, 2022, p. 24¹⁷), en l'occurrence des micro-entrepreneurs.

Il s'agit de dégager des pistes tant pour le travail que pour la formation et l'accompagnement des personnes en privilégiant une exploration du discours recueilli sur les activités associées. L'enquête mise en œuvre s'est ainsi inscrite alors dans une démarche d'analyse du travail au sens où elle vise «l'intelligibilité des formes d'expériences qui se construisent *par* et *dans* l'exercice du travail, en dehors de toute intention formative» (Thievenaz, 2023, p.109). Les significations identifiées à partir du discours du sujet sont néanmoins mobilisées en vue de saisir certains enjeux du rapport au travail et d'en inférer des perspectives pour le développement des micro-entrepreneurs.

La démarche méthodologique repose sur la réalisation de **34 entretiens semi-directifs** auprès de créateurs d'entreprises, **dont 32** ont spécifiquement le statut de micro-entrepreneur. Les personnes interrogées sont âgées de 22 à 66 ans et exercent dans des **domaines d'activité divers** (fabrication d'objets artisanaux, coiffure, mode, esthétique, métiers de bouche, conseil, relation d'aide, etc.). Nous avons étudié certains aspects de leur parcours de créateur d'entreprise et identifié des éléments permettant de mieux connaître leurs activités, leurs motivations, les compétences et ressources mobilisées, etc.

Plusieurs entrées jalonnent les entretiens de recherche : (i) la genèse du projet, (ii) le cœur d'activité de la micro-entreprise, (iii) les conditions de réalisation de l'activité, (iv) la place des proches, (v) la représentation de soi comme entrepreneur, etc. Des questions dans ce sens sont privilégiées, par exemple : *Comment en êtes-vous venu à créer votre entreprise ? Avez-vous eu besoin de vous former ? De quoi avez-vous manqué pour concrétiser votre projet et de quoi avez-vous eu besoin ? Quelles étaient vos ressources ?* Ou encore des questions visant à obtenir un regard sur les vertus formatrices du parcours de micro-entrepreneur ainsi que sur ce qui compte en matière de formation : *que pensez-vous avoir appris ? Si vous deviez conseiller quelqu'un s'engageant dans un projet semblable, que lui diriez-vous pour l'aider ?*

Pour ce faire, nous avons procédé à une **analyse thématique** (Paillé et Mucchielli, 2021) du matériau recueilli consistant à produire une lecture synthétisée du corpus à

¹⁷ Fortin, M.-F. Et Gagnon, J. (2022). *Fondements et étapes du processus de recherche. Méthodes quantitatives et qualitatives*. Chenelière éducation, 4^e éd.

l'aide de catégories extraites des *verbatim*. Nous avons d'abord procédé par «thématisation séquentielle» (Paillé et Mucchielli, 2021), c'est-à-dire que ces catégories ont été déterminées en fonction du domaine étudié (le micro-entrepreneuriat confronté aux questions que pose la *dialectique* entre travail et formation. La thématique séquentielle a abouti à la construction de catégories non hiérarchisées. Les thèmes identifiés constituent des rubriques associées au travail micro-entrepreneurial artisanal qui formalisent des axes d'analyse mobilisables.

Les membres de l'équipe de recherche ont réalisé les entretiens qui ont ensuite été intégralement retranscrits par un partenaire du laboratoire. Les entretiens ont ensuite été répartis au sein de l'équipe. Pour chaque entretien, un chercheur ou une chercheuse a réalisé le portrait, le codage des données à partir des catégories précédemment déterminées et l'identification éventuelle de thèmes et sous-thèmes supplémentaires. Les résultats ont ensuite été regroupés dans des documents collaboratifs et discutés en sous-groupes. Cette «triangulation des investigateurs ou plus exactement des données apportées par ces derniers» (Leplat, 2002), et de leurs différentes perspectives, a permis de s'assurer de la validité et de la fiabilité des résultats. Chacun des membres a ensuite réalisé une lecture globale de l'ensemble des portraits et des analyses afin d'affiner et présenter de manière cohérente les résultats de l'étude.

b) Déontologie de la démarche d'enquête

Dans le cadre de cette recherche, une approche rigoureuse en matière de déontologie a été appliquée pour garantir le respect des droits et du bien-être des participant·es.

Tout d'abord, une attention particulière a été accordée à l'information et au consentement des participant·es, conformément aux principes éthiques. Avant leur participation, chaque enquêté·e a reçu une explication détaillée sur les objectifs de l'étude, la nature des entretiens et la manière dont leurs données seraient utilisées. Avant de commencer chaque entretien, les enquêté·es ont donné leur consentement explicite à l'enregistrement audio, en étant informés de leur droit à refuser cette méthode. Nous avons également répondu à toutes les questions concernant l'étude pour garantir une compréhension complète du contexte et du processus de recherche.

Les enregistrements et retranscriptions ont ensuite été réalisés en veillant à ce qu'ils soient stockés de manière confidentielle et ne soient accessibles qu'aux membres autorisés de l'équipe de recherche. Par souci de respect de la vie privée et de

protection des données personnelles, toutes les précautions nécessaires ont été prises pour éviter la divulgation non autorisée des enregistrements. Toutes les données ont été hébergées et traitées en conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

De plus, des mesures ont été prises pour assurer l'anonymat des participant·es, en supprimant toute information qui pourrait potentiellement révéler leur identité, comme les noms, prénoms et certaines caractéristiques de leurs activités et de leur parcours afin qu'on ne puisse pas les identifier par recoupement des réponses ou par utilisation de traces numériques. Le commanditaire recevra, en lieu et place des enregistrements et retranscriptions d'entretiens, une présentation synthétique du corpus de données. Cette présentation synthétique mettra en lumière les principaux thèmes, tendances et *insights* issus des entretiens. Des portraits anonymisés des enquêté·es seront également fournis, mettant en évidence des caractéristiques générales et des verbatims pertinentes pour la recherche.

Enfin, les enquêté·es auront la possibilité de recevoir une copie de la retranscription de leur entretien. Cette démarche vise à garantir qu'ils et elles puissent vérifier l'exactitude des informations recueillies et participer activement au processus de recherche. De plus, les participant·es seront invité·es à des temps de restitution où les résultats de l'étude seront présentés de manière transparente et accessible. Ils et elles seront également informé·es des éventuelles publications à venir découlant de l'étude et pourront ainsi prendre connaissance des conclusions et discuter de leur interprétation. Ces démarches visent à favoriser le développement d'une relation de confiance et de réciprocité entre les chercheur·ses et les enquêté·es.

Partie 3 : présentation des interviewés

1. Informations sur la population d'enquête

La population qui a fait l'objet de l'enquête résulte de différents **modes de sollicitation**.

Nous avons rencontré quelques difficultés et résistances. Dans bien des cas, nous avons été confrontés à un manque de disponibilité des entrepreneur·es. Leur rapport au temps est une lutte, ce qui a été mis en lumière déjà dans les études portant sur l'entrepreneuriat (e.g. Macler, 2021; Mégret, 2021). Participer demande du temps, et « le temps, c'est de l'argent » dit l'adage. Or, les participants et participantes à notre enquête ne sont ici ni rémunérés ni indemnisés et, l'enquête étant anonyme, ils et elles ne bénéficient donc d'aucune publicité pour leur contribution. Il n'y a donc eu aucune incitation financière ni contrepartie. Dans le cadre de notre étude, nous pouvons d'ores et déjà observer que les personnes les plus disposées à participer sont des entrepreneur·es ayant du temps libre et prêt·es à se consacrer à une activité qu'on pourrait qualifier de citoyenne (contribuer à la recherche, à l'amélioration de la formation des futur·es créateurs et créatrices, etc.).

La sollicitation des micro-entrepreneurs sur la base de listes proposées par l'institution n'est pas ce qui a le mieux fonctionné. Nous faisons l'hypothèse que cela constitue une indication sur les modes de fonctionnement de ce type de population qui se montre, comme on le verra très indépendante et soucieuse de se libérer de nombre de contraintes institutionnelles.

C'est en faisant fonctionner un réseau de connaissance qu'il a été le plus facile de contacter des micro-entrepreneurs et d'obtenir des rendez-vous, soit à partir d'un premier entretien qui a débouché sur des suggestions pour rencontrer d'autres micro-entrepreneurs connus par celui qui était interviewé, soit en questionnant des personnes de connaissance qui nous ont aiguillés vers des proches micro-entrepreneurs.

2. Tableau des entretiens

Le tableau donne une vue globale de nos interviewés. Chacun porte un prénom fictif, puis nous avons indiqué leur sexe, leur âge, la dénomination officielle de leur activité, leur statut principal le niveau de revenu estimé, le niveau de qualification/diplôme, leur positionnement dans la trajectoire professionnelle au moment de l'entretien.

Tableau 1. Tableau des entretiens

| Prénom modifié | H/F | Âge | Dénomination de l'activité | Statut principal | Revenu annuel estimé en micro | Niveau de qualification maximum | Moment de la vie professionnelle |
|----------------|-----|-----|-------------------------------------------|------------------|-------------------------------|---------------------------------|-----------------------------------|
| Valérie | F | 45 | Praticienne en massage assis | Micro | De 11580 à 21203 €* | Licence, maîtrise (6) | Reconversion |
| Kenny | H | 39 | Ébéniste | Micro | De 11580 à 21203 €* | Baccalauréat (4) | Changement de modalité d'exercice |
| Laura | F | 30 | Autrice | Salarié | Inférieur à 11580 €* | Doctorat, HDR (8) | Évolution dans un même domaine |
| Capucine | F | 26 | Créatrice de Mode | DE | Inférieur à 11580 €* | DEUG, BTS, DUT, DEUST (5) | Changement de modalité d'exercice |
| Tangi | H | 27 | Fabricant de nichoirs, hôtels à insectes | Micro | Inférieur à 11580 €* | Doctorat, HDR (8) | Évolution dans un même domaine |
| Mathieu | H | 41 | Brasseur ¹⁸ | SASU | Supérieur à 21203 €* | Master, Ingénieur (7) | Évolution dans un même domaine |
| Corinne | F | 53 | Artisan liquoriste | Salarié | Inférieur à 11580 €* | DEUG, BTS, DUT, DEUST (5) | Reconversion |
| Monique | F | | Accompagnatrice de créateurs d'entreprise | NC | NC | | Changement de modalité d'exercice |
| Anne-Catherine | F | 48 | SEO Manager | Micro | De 11580 à 21203 €* | Licence, maîtrise (6) | Reconversion |
| Eva | F | 31 | Intervenante socioéducative | Micro | Supérieur à 21203 €* | Doctorat, HDR (8) | Première activité professionnelle |

¹⁸ Le surlignage en jaune correspond à des interviewés qui ne sont pas micro-entrepreneurs, mais dont les entretiens ont été utiles pour contextualiser les propos des différents micro-entrepreneurs.

| Prénom modifié | H/F | Âge | Dénomination de l'activité | Statut principal | Revenu annuel estimé en micro | Niveau de qualification maximum | Moment de la vie professionnelle |
|----------------|-----|-----|--------------------------------------------|------------------|-------------------------------|---------------------------------|-----------------------------------|
| Paul | H | 51 | Créateur de compositions florales | Salarié | Inférieur à 11580 €* | Licence, maîtrise (6) | Reconversion |
| Lucie | F | 29 | Conceptrice réalisatrice e-learning | Étudiant | Inférieur à 11580 €* | Master, Ingénieur (7) | Reconversion |
| François | H | 49 | Sculpteur sur bois | Micro | Supérieur à 21203 €* | DEUG, BTS, DUT, DEUST (5) | Reconversion |
| Inès | F | 23 | Conseil en communication inclusive | DE | Inférieur à 11580 €* | Master, Ingénieur (7) | Première activité professionnelle |
| Jérémie | H | 40 | Facilitateur graphique | DE | Inférieur à 11580 €* | Master, Ingénieur (7) | Évolution dans un même domaine |
| Marina | F | 33 | Coaching sportif, massage | Micro | Inférieur à 11580 €* | Master, Ingénieur (7) | Évolution dans un même domaine |
| Irène | F | 66 | Cartonnage, broderie, encadrement, couture | Retraité | Inférieur à 11580 €* | DEUG, BTS, DUT, DEUST (5) | Reconversion |
| Élisabeth | F | 22 | Photographe | Salarié | Inférieur à 11580 €* | Licence, maîtrise (6) | Diversification autre domaine |
| Thérèse | F | 64 | Transcriptrice | Retraité | Inférieur à 11580 €* | Licence, maîtrise (6) | Changement de modalité d'exercice |
| Audrey | F | 21 | Éducatrice canine | DE | Inférieur à 11580 €* | Baccalauréat (4) | Première activité professionnelle |
| Romain | H | 40 | Ergothérapeute | Salarié | Inférieur à 11580 €* | Licence, maîtrise (6) | Changement de modalité d'exercice |
| Inaya | F | 27 | Socio-esthéticienne | Salarié | Inférieur à 11580 €* | DEUG, BTS, DUT, DEUST (5) | Première activité professionnelle |

| Prénom modifié | H/F | Âge | Dénomination de l'activité | Statut principal | Revenu annuel estimé en micro | Niveau de qualification maximum | Moment de la vie professionnelle |
|----------------|-----|-----|---------------------------------------------------|------------------|-------------------------------|---------------------------------|-----------------------------------|
| Natacha | F | 55 | Créatrice d'objets en bois flotté | Micro | Inférieur à 11580 €* | DEUG, BTS, DUT, DEUST (5) | Reconversion |
| Tom | H | 24 | Ingénieur du son | Micro | Inférieur à 11580 €* | Licence, maîtrise (6) | Première activité professionnelle |
| Harmonie | F | 50 | Sophrologue | Salarié | Nul | Licence, maîtrise (6) | Diversification autre domaine |
| Antoine | H | 42 | Développeur informatique | Micro | Supérieur à 21203 €* | Licence, maîtrise (6) | Changement de modalité d'exercice |
| Bénédicte | F | 50 | Enseignante de Yoga | Salarié | Inférieur à 11580 €* | Master, Ingénieur (7) | Reconversion |
| Régis | H | 35 | Domaine du café (fabrication, vente et formation) | Salarié | NC | Master, Ingénieur (7) | Reconversion |
| Sacha | F | 45 | Pâtisserie | Micro | Inférieur à 11580 €* | Master, Ingénieur (7) | Reconversion |
| Émilie | F | 29 | Conseil en communication visuelle | Micro | Inférieur à 11580 €* | Master, Ingénieur (7) | Première activité professionnelle |
| Dominique | F | 55 | Pâtisserie | Micro | Inférieur à 11580 €* | Master, Ingénieur (7) | Reconversion |
| Ghyslain | H | 33 | Food truck | Micro | Supérieur à 21203 €* | CAP, BEP (3) | Changement de modalité d'exercice |
| Guillaume | H | 25 | Charpentier | Micro | NC | Baccalauréat (4) | Changement de modalité d'exercice |
| Louise | F | 37 | Artisan maroquinier | Micro | Inférieur à 11580 €* | Master, Ingénieur (7) | Reconversion |
| Noémie | F | 30 | Pâtissière | Micro | De 11580 à 21203 €* | CAP, Mention complémentaire (3) | Reconversion |

3. Portraits des interviewés

a) *Présentation de la démarche de réalisation des «portraits» des interviewés*

Il nous a paru important de faire précéder la partie concernant les résultats de l'analyse en termes d'activité, de compétences et de formation par la présentation de ce que nous avons appelé les **portraits**.

En effet l'enquête réalisée a donné lieu à une série de *rencontres* avec des *personnes* que sont les micro-entrepreneurs. Si l'analyse thématique donne au lecteur l'accès à une quantité importante de propos tenus (et retranscrits après l'enregistrement) que nous appelons verbatims, les portraits ont ici une autre fonction. Ils permettent au lecteur de faire connaissance avec les interviewés et d'avoir une perception globale de la population que nous avons interviewée. Chaque portrait donne accès aux éléments essentiels concernant l'interviewé. Il résume le parcours, les informations essentielles pour comprendre quelle est l'activité de l'interviewé, dans quelles conditions il l'exerce et l'a initiée, quelles compétences il construit, transfère et mobilise, comment il se forme et/ou s'autoforme, quel rapport il entretient avec son projet et comment il se projette. Dans chaque portrait, on voit des tendances mises en évidence, un type de micro-entrepreneurs, sachant que la population est extrêmement diversifiée dans ses caractéristiques.

Le portrait a été inspiré notamment par ce qui avait été réalisé dans le cadre de la recherche sur les emplois-jeunes (Champy-Remoussenard et Meyer, 2004).

b) *Les portraits*

- **Valérie, 45 ans, praticienne en massage assis**

Valérie est praticienne en massage bien-être, plus particulièrement de massage assis, en micro-entreprise depuis 3 ans. D'abord secrétaire médicale, puis infirmière, elle a eu l'occasion de s'initier à la médecine douce. Elle dit avoir toujours pratiqué le massage en amateur, avec des amis ou encore en famille, avant de vouloir se professionnaliser dans ce domaine considérant qu'«avec des petits gestes simples, tu peux rendre la journée de quelqu'un assez incroyable». Le fait d'avoir été infirmière compte dans sa manière de prodiguer des massages car elle indique des points d'attention et de vigilance particuliers en lien avec la manipulation du corps et insiste sur le fait que ses massages n'ont pas de finalité thérapeutique. Elle précise néanmoins que le fait d'avoir été infirmière a tendance à rassurer ses clients.

Elle a travaillé en libéral pendant huit ans avant de passer au salariat après des problèmes de santé, Valérie ayant eu à lutter contre un cancer. Elle a par la suite souhaité changer d'activité et notamment retrouver une situation «indépendante». Elle s'est lancée sans aide financière et voit son activité comme une «aventure» tout en précisant que le fait d'avoir un conjoint donne une certaine sécurité lui ayant permis de se lancer. Elle précise que si devenir micro-entrepreneuse constitue un «choix», c'est aussi un «risque» qu'elle associe particulièrement aux difficultés que peuvent représenter des problèmes de santé si ces derniers conduisent à interrompre l'activité.

Au démarrage, l'activité de massage n'est pas aussi rémunératrice que Valérie l'aurait souhaité. Elle note une baisse nette de ses revenus – 1000 € contre 2500 € lorsqu'elle était salariée – ce qu'elle compense en déclarant vivre beaucoup mieux. Elle précise qu'elle pourrait se satisfaire d'un revenu de 1300 €-1500 €. Au moment de l'entretien elle ne dispose pas de local pour effectuer ses massages, mais envisage de l'installer à son domicile. Ce point apparaît comme un enjeu de développement important. Elle suit par ailleurs des formations autour du massage et dit apprendre sur la manière de se développer en marketing, car c'est un point sur lequel elle dit manquer de savoir-faire. En parallèle de son activité de masseuse, elle démarre une activité de sophrologue de manière «officieuse» et a suivi pour cela une formation d'un an et demi. Elle compte par la suite développer cette seconde activité dans le cadre du régime de micro-entrepreneur.

- **Kenny, 39 ans, Ébéniste**

Kenny est ébéniste, il se dit mû par un métier ancré dans la tradition du travail du bois? Il témoigne d'un «amour de ce métier». Spécialisé dans la fabrication sur mesure de meubles et la restauration d'antiquités, il exerce dans l'artisanat du bois massif. Il dispose de 15 m² carrés d'atelier, plus la partie garage qui fait 12 m², soit 27 m².

Son parcours professionnel commence dès la sortie du collège, lorsqu'il opte pour une formation en ébénisterie. Après avoir acquis les bases de son métier avec un CAP suivi d'un Bac professionnel, il passe quatorze ans au sein d'une entreprise où il perfectionne ses compétences en ébénisterie et en menuiserie. Lorsqu'il démissionne de sa boîte suite à des problèmes relationnels avec son patron, très rapidement, il a cherché à développer une activité d'autoentrepreneur en ébénisterie. Malgré les difficultés rencontrées dans le domaine commercial, il s'efforce d'apprendre et de s'adapter à cette nouvelle facette de son métier. La

facilité des démarches et de la comptabilité, le statut autonome, sont autant d'arguments qui ont plaidé au choix de ce statut.

Sa pratique se distingue par une capacité à conseiller honnêtement ses clients et à fournir un travail de qualité. Principalement orientée vers les particuliers, sa clientèle est essentiellement constituée de personnes ayant entendu parler de lui par le bouche-à-oreille. Cette méthode de recommandation lui a permis de se bâtir une réputation solide au sein de sa communauté locale.

Bien que son parcours soit jalonné de défis, Kenny reste passionné par son métier. Chaque projet représente pour lui une occasion d'exprimer sa créativité et son savoir-faire, tout en restant résolument engagé envers la satisfaction de ses clients. En tant qu'ébéniste, Kenny cherche à incarner l'authenticité et l'excellence de l'artisanat du bois.

Interrogé sur sa démarche commerciale, Kenny reconnaît avoir délibérément choisi de cibler une clientèle aisée financièrement, privilégiant la qualité et la tradition dans son travail. Malgré ses difficultés à estimer la valeur de ce qu'il produit, en plus de la fluctuation du marché des fournitures, il reste confiant dans sa capacité à offrir un service juste et satisfaisant à ses clients. Il ambitionne de gagner 1500 euros par mois, en indiquant qu'il «*en est loin finalement*». Mais il gagne surtout en flexibilité en termes d'horaires, aspect qu'il apprécie particulièrement.

Kenny souligne la liberté de travailler à son propre rythme et de se consacrer pleinement à ses projets dans son propre atelier. Cependant, il reconnaît également les défis liés à l'organisation du temps de travail, notamment lorsqu'il travaille chez lui et doit concilier vie professionnelle et vie familiale.

Kenny envisage l'avenir avec optimisme. Il prévoit de fusionner avec un collègue autoentrepreneur afin de former une société plus solide, tout en conservant son engagement envers la qualité et la tradition dans son métier d'ébéniste. À terme, il envisage même d'embaucher des salariés ou des apprentis, tout en continuant à transmettre son savoir-faire avec passion.

- **Ophélie, 30 ans, Autrice**

Ophélie a 30 ans. Elle est diplômée en Littérature jeunesse et a commencé une thèse en littérature comparée qu'elle a mise en suspens pour se consacrer à un projet : faire découvrir la diversité des cuisines d'Afrique par la littérature jeunesse. Elle a vécu en Afrique, en France métropolitaine et outre-mer. « Le battement de [s]on cœur n'était plus en phase avec le projet [de recherche] » : « Il y a trop de

stéréotypes, il y a trop de clichés et il faut réécrire».

Elle a écrit un premier ouvrage et s'est inscrite en tant qu'autoentrepreneur pour pouvoir participer à un salon du livre. N'ayant pas de contacts avec des éditeurs, elle s'est lancée dans l'autoédition en 2019. Elle regrette de ne pas avoir suivi davantage de formation en amont : « Google est mon ami et quand on a un problème, on a des proches à qui parler ». Elle ne les a pas toujours écoutés pour autant et a dû apprendre par l'épreuve la nécessité d'établir des contrats spécifiques avec ses partenaires, notamment illustrateur·rices et community manager.

Elle a ensuite été accompagnée par le Hub House et Pépité et a été orientée vers la création d'un produit de type box et d'une boutique en ligne. Elle a lancé ce nouveau projet en 2021 sur fonds propres – elle a un emploi salarié de conseillère client et se définit comme « entrepreneur et employée » –, avec le soutien de ses parents, de *crowdfunders* et des primes gagnées lors de concours auxquels elle a participé. Les revenus de cette activité sont aujourd'hui inférieurs à 5000 €. À l'aise avec les tâches créatives, elle l'est moins avec les tâches administratives mais bénéficie pour cela du soutien de son compagnon.

- **Capucine, 26 ans, Créatrice de Mode**

Diplômée d'un bac Arts appliqués et d'un BTS métiers de la mode et du vêtement, Capucine a travaillé pour le théâtre, le prêt-à-porter, puis a décidé de se « lancer dans l'entrepreneuriat » pendant son temps libre pour continuer à travailler sur ses propres créations. Elle recherche également un emploi qui lui corresponde : « travailler pour des grands groupes qui polluent la planète, non merci », « la *fast fashion*, ce n'est pas [s]on délire ». Elle se renseigne auprès de la Mission Locale, la BGE, la CMA : « énormément de contenus, de propos, d'informations à ingérer ». Mais Capucine n'arrive pas à « prioriser ». Elle décide alors de s'inscrire à l'Université et rejoint le programme Pépité. Elle y suit de nombreuses formations, notamment pour apprendre à pitcher et concevoir un business plan. Et elle réfléchit à son projet, loin des réseaux des métiers de l'artisanat, des métiers d'art et de la mode qui lui semblent « complexes » et intéressés davantage par des projets industriels qui ne correspondaient pas à ses aspirations.

En parallèle, elle retrouve un emploi chez une marque française de tissus mais, « avec le Covid », se retrouve au chômage partiel. En 2020, elle décide de se spécialiser dans le patronage, un patronage plus adapté au « corps de la femme » et souhaite lancer une activité qu'elle « puisse développer toute seule sans gros besoins de fonds ». Au cours des deux années qui suivent, elle crée sa micro-entreprise, une boutique en

ligne et une campagne de prévention grâce au soutien de sa famille, de l'AGEPHIP et d'un prêt personnel. Elle participe aussi à de nombreux événements (boutiques éphémères, festivals, etc.). Capucine suit aujourd'hui une formation en alternance de customer success manager pouvant être utile au développement de son projet. Au-delà de l'activité – professionnelle ou non – ou du statut, entreprendre est devenu pour elle « un mode de vie », une occasion de rencontres avec d'autres femmes – clientes potentielles, entrepreneures, membre d'associations – et finalement l'espoir d'un futur souhaitable, « artisanal » et « féérique ».

- **Tangi, 27 ans, Fabricant de nichoirs et hôtels à insectes**

Tangi est formé en biologie et passionné par la nature. Il a suivi une formation ornithologique de 3 ans au sein d'une association d'études et de protection de la faune sauvage. Il est engagé pour la préservation de la biodiversité et passionné d'ornithologie. Il a créé une activité concentrée principalement sur la fabrication artisanale de mangeoires et de nichoirs pour les oiseaux ainsi que d'hôtels à insectes. Il met en avant l'importance du recyclage et assure la production de ces objets à partir de matériaux réutilisés (notamment du bois de palettes). Son activité se développant, il a décidé de sous-traiter la production à un établissement et service d'aide par le travail (ESAT). Cela lui permet de consacrer du temps à un autre versant de son activité consistant à animer des ateliers dans les écoles, les entreprises, les collectivités territoriales, etc. Ces ateliers comprennent trois types d'activité : une sensibilisation aux enjeux de la biodiversité, la fabrication d'objets (nichoirs, hôtels à insectes, etc.) à partir de kits conçus par l'ESAT et la découverte de la biodiversité (plantes, arbres, oiseaux, insectes, etc.) à travers des sessions d'observations dans des lieux de proximité. Tangi explique que l'«une de [ses] envies est de montrer que c'est simple d'agir à son échelle». Concernant la gestion quotidienne, il se dit constamment confronté à des épreuves et voit sa micro-entreprise comme « un défi de tous les jours ». Il a suivi des ateliers proposés et a été conseillé par deux organismes d'accompagnement à l'entrepreneuriat. Il dit aussi trouver des ressources à la faveur d'échanges avec d'autres micro-entrepreneurs avec lesquels il partage des espaces de travail tels que des incubateurs. S'il conduit son activité à temps plein, il dit ne pas en vivre pour le moment. Il se verse un salaire mensuel de 650 € mais indique trouver son équilibre avec un complément de prime d'activité de 150 € qu'il reçoit de la Caisse d'allocations familiales (CAF). Il est par ailleurs hébergé par ses parents. Cela participe selon lui d'une stratégie de développement puisqu'il n'a pas fait d'emprunt, augmente sa trésorerie et a pu recruter un étudiant en alternance qu'il parvient à rémunérer. Il lui arrive de se questionner sur le fait de

poursuivre son entreprise et souligne que la protection sociale associée au statut de micro-entrepreneur ne protège pas suffisamment. S'il estime que le salariat représente une condition plus confortable, une « planque », il souhaite poursuivre son activité comme entrepreneur qu'il associe à la liberté procurée par son statut et au caractère « grisant » des aléas du quotidien.

- **Corinne, 53 ans, Artisan liquoriste**

Corinne a engagé depuis 4 ans une activité d'artisan liquoriste en micro-entreprise à temps partiel qu'elle complète avec un travail salarié d'aide à la personne. Elle est titulaire d'un baccalauréat agricole, d'un BTS comptabilité-gestion dans le domaine agricole ainsi que d'un BTS technico-commercial, ce qu'elle estime aidant pour conduire de son activité. Elle a commencé par travailler dans le milieu agricole avant d'exercer dans le domaine de l'aide à la personne à temps complet. Elle a initialement mené cette activité en association avant de proposer ses services de manière indépendante en étant rémunérée en chèque emploi service (CESU). Elle estime en effet que le travail en association ne permettait pas de répondre pleinement aux besoins des personnes, ce qui ne la satisfaisant pas. Elle a ensuite souhaité réduire cette activité car elle a réalisé ne pas être en mesure de « *continuer physiquement* ». Corinne a démarré son activité de liquoriste par « *envie de changement* ». Elle poursuit toutefois plusieurs heures par semaine son travail d'aide à la personne, ce qui lui permet d'assurer une « *certaine tranquillité financière* ». Elle indique en effet ne pouvoir vivre pour le moment de sa seule activité entrepreneuriale.

Avant de lancer sa micro-entreprise, elle fabriquait des liqueurs pour elle-même, à base de cassis, avant d'expérimenter la préparation avec d'autres fruits. Elle a par la suite appris à ajuster ses différentes recettes en fonction du degré d'alcool qu'elle souhaitait obtenir pour mieux maîtriser la qualité du produit final.

Il lui a fallu se renseigner pour créer son entreprise mais aussi des conditions pour commercialiser des produits à base d'alcool. Elle fait les marchés, une à trois par semaine, et vend à travers différents points de vente qu'elle choisit, comme les offices du tourisme, ou bien vend depuis son local, le plus souvent sur rendez-vous. Elle met en avant l'importance des interlocuteurs tout au long du processus, qu'il s'agisse de la Chambre des métiers ou des fournisseurs avec lesquels elle travaille. Elle accorde de l'importance au respect et la continuité dans les relations de travail, qu'il s'agisse des partenaires concernés par la fabrication et la valorisation de ses liqueurs ou bien les personnes avec lesquelles elle travaille pour la distribution (marchés, points de ventes, etc.).

Corinne dit être passionnée par son activité mais reconnaît qu'il n'est pas facile de se faire connaître ou de proposer des produits que tout le monde soit en mesure de payer. Elle insiste sur le fait que son travail est exigeant et implique de la régularité, indiquant qu'on y passe des heures sans que cela ne se reflète dans la rémunération. Elle se dit particulièrement sensible aux retours des clients à propos de ses produits qu'elle trouve encourageants. La stabilisation de sa micro-entreprise doit passer selon elle par l'amortissement des dépenses engagées pour lancer son activité (ex. : graphiste, achat important de marchandises pour anticiper une potentielle pénurie, etc.). Corinne s'apprête en outre à démarrer une formation de pilotage d'entreprise financée partiellement grâce à sa contribution à la formation professionnelle (Urssaf).

- **Anne-Catherine, 48 ans, SEO Manager**

Anne-Catherine a choisi de capitaliser sur ses compétences linguistiques, sa compréhension des marchés internationaux et son intérêt pour le marketing digital pour construire sa carrière dans le référencement de sites internet. Son parcours diversifié lui a apporté une perspective unique et une approche stratégique qui lui permettent de fournir des solutions efficaces à ses clients.

Après avoir exploré plusieurs domaines, elle a progressivement développé un intérêt pour le marketing en ligne. Le tournant de sa carrière se situe à la suite d'un cyclone qui a dévasté tous les bateaux qu'elle vendait précipitant la décision de revenir en métropole.

C'est lors de son immersion dans le monde de l'entrepreneuriat qu'elle a découvert le potentiel du référencement et du web-marketing. Son désir de s'investir dans un domaine en constante évolution, combiné à sa volonté de maximiser l'impact de son expérience marketing, l'a naturellement conduite vers cette spécialisation.

Anne-Catherine a parcouru un chemin rempli d'apprentissages et de défis lors de sa première expérience entrepreneuriale. Tout d'abord, elle a appris qu'avec de l'effort et de la détermination, elle pouvait concrétiser ses projets. Le processus de création de son entreprise a été un défi de taille, demandant plus d'un an de travail acharné pour établir un business plan solide, trouver des financements, nouer des partenariats avec des fournisseurs, mettre en place un site internet et gérer la relation clientèle ainsi que la logistique des envois.

Elle a acquis une expertise dans divers domaines, notamment la vente en ligne, le marketing digital, le service client, la logistique et même un peu de comptabilité. Bien qu'elle n'ait pas forcément apprécié cette dernière, elle reconnaît l'importance de comprendre les bases financières de son entreprise.

L'accompagnement de la Chambre de Commerce et d'Industrie a été précieux pour Anne-Catherine. Elle a bénéficié d'une conseillère dédiée qui l'a soutenue dans ses démarches, notamment pour obtenir des financements. Cette assistance lui a apporté un sentiment de stabilité et de confiance tout au long de son parcours entrepreneurial.

En parallèle, Anne-Catherine s'est investie dans des réseaux d'entrepreneurs, notamment en rejoignant un club d'entrepreneurs, où elle a pu échanger avec d'autres femmes entrepreneures et partager des expériences similaires. Ces réseaux lui ont offert un soutien moral et des conseils précieux.

En ce qui concerne la formation, Anne-Catherine a principalement opté pour l'autoformation, en se tenant informée des dernières tendances et des évolutions dans son domaine, notamment grâce à des ressources en ligne et des spécialistes sur YouTube. Elle reconnaît cependant l'importance de se former davantage, notamment dans des domaines connexes à son activité principale, tels que la création de contenu vidéo pour ses clients.

Quant aux revenus de son activité, elle estime qu'ils sont suffisants compte tenu de ses autres sources de revenus, notamment les revenus des gîtes et ceux de son conjoint. Cependant, elle reconnaît qu'elle pourrait facturer davantage à ses clients, mais qu'elle préfère maintenir des tarifs abordables pour fidéliser sa clientèle.

- **Eva, 29 ans, Intervenante socioéducative**

Diplômée d'un Master en Travail social, Eva se destinait à une carrière de salariée dans le secteur socioéducatif. Mais au terme de ces études, « ça a été très compliqué [...] de trouver du travail » : « j'ai d'abord commencé par chercher du travail dans des postes qui équivalaient à mon niveau de qualification et petit à petit j'ai baissé, j'allais vers du bac+3, bac+2, bac, je ne trouvais pas du tout. (...) Dans ce fond de la piscine, j'ai eu l'idée de me dire... (...) "Je vais juste me faire un numéro Siret" » pour donner des cours à domicile. Elle ne s'identifiait pas comme entrepreneur, ne cherchait même pas à gagner de l'argent, juste « exister dans la société, travailler, dire que j'ai un travail ».

Elle a ensuite été accompagnée par le CLAP et a développé son projet en direction de structures socioéducatives. C'est aujourd'hui son activité principale et elle lui permet pour le moment de « vivre confortablement ». Au fil du temps et de l'expérience, elle a acquis des compétences en prospection, gestion d'équipe, gestion de budget et communication. Elle a développé un réseau d'intervenant-es micro-entrepreneur-es comme elle et se questionne sur la suite à donner à son

entreprise. On lui a conseillé de créer une association, mais elle n'en voit pas l'intérêt. Eva trouve que l'entrepreneuriat est souvent idéalisé; elle y a trouvé de nombreuses satisfactions mais développer une « société », ce n'est pas ce qu'elle recherche : « il y a moins de retours en arrière dans la société que dans la micro, il y a moins de libertés aussi ». Et ce qu'elle aime, c'est le mouvement : « je me forme continuellement [sur mon activité], j'acquiers forcément des nouvelles compétences que je transforme en nouvelles offres. Donc le projet est constamment en mouvement », « tout ça, c'est super parce que c'est de l'apprentissage ». Et un travail.

- **Paul, 51 ans, Créateur de compositions florales**

Après un bac professionnel gestion-comptabilité, et des études en AES (Administration Économique et Sociale) avec une spécialisation en administration territoriale, Paul est entré à la CAF, où, grâce à des formations internes, il a connu une évolution professionnelle vers un poste à responsabilité. Il a subi un burn-out, dont il garde des séquelles (notamment une difficulté avec les questions administratives), a été licencié pour inaptitude, et s'est vu attribuer le statut de travailleur handicapé. Après un bilan de compétences, il crée une micro-entreprise spécialisée dans les plantes succulentes, tout en occupant un emploi à temps partiel à l'entretien des espaces verts dans une commune. Suite à une séparation, il a eu besoin de ce revenu supplémentaire pour racheter sa maison. Dans son activité de micro-entrepreneur, il est autodidacte, notamment pour la création de compositions, mais pour le montage de son projet l'aide de la BGE a été très importante. Sa fille de 17 ans l'aide par ailleurs pour la communication. Il a changé de vision par rapport au terme « entrepreneur », qui lui semblait auparavant désigner quelqu'un vivant uniquement de son entreprise, ce qui n'est pas son cas. Il souligne le flou de son statut, car il est pour l'Insee rattaché à la catégorie fleuriste alors qu'il ne vend pas de fleurs et n'en a pas la formation, il n'est pas non plus horticulteur ni artiste : « ça doit vous sembler peut-être compliqué parce que vous devez vous dire : "qu'est-ce qu'il est dans sa tête?" ». Il se préoccupe peu d'argent, ce qui l'a aidé à vivre sans difficulté sa baisse de revenus, et peut décliner certaines opportunités si elles ne correspondent pas à sa vision de son activité. Il souhaite que son activité reste à petite échelle.

- **Lucie, 29 ans, Conceptrice réalisatrice e-learning**

Après de premières études littéraires et des emplois dans différents domaines, Lucie est en reprise d'études en master ingénierie pédagogique. Elle se lance dans cette reconversion car elle dit ne pas s'être retrouvée dans des emplois « compartimentés »

et dont elle a toujours eu l'impression de «faire le tour» en neuf mois ou un an. Elle se dit porteuse d'une «multipotentialité», traversée par des «lubies créatives», pour sa famille elle passait pour l'intellectuelle qui ne trouvait pas sa voie et qu'on espérait voir se stabiliser. Si sa reprise d'études a été un déclic, elle a créé sa micro-entreprise de manière quelque peu anticipée, ayant été démarchée par un client avant l'obtention de son diplôme. Cela lui a permis de ne pas attendre de se sentir légitime, ce qui selon elle n'arrive finalement jamais. «Ça s'est fait malgré moi et j'en suis très contente».

Elle n'a pas eu d'accompagnement individualisé et pense que la formation ne peut pas s'adapter à tous (même si elle envisage d'en suivre à l'avenir), elle a dû être «débrouillarde», elle a notamment appris quant aux normes, aux règles, au fonctionnement d'une entreprise mais aussi à moins douter (elle se décrit comme anxieuse). Elle n'est pas encore confrontée au risque dans son activité mais questionne le rapport français à l'échec.

Elle souligne l'importance du réseau, pour sa part elle apprécie les dimensions liées à l'écrit, aux aspects visuels, l'organisation et la conception technique, et elle crée des partenariats sur ce qu'elle ne sait pas faire. Elle témoigne également d'un rapport très libre à la temporalité, aimerait «être capable de travailler six mois à l'autre bout du monde», elle se considère comme entrepreneuse au sens littéral, et in vite les personnes qui seraient intéressées par le montage d'une micro-entreprise à se lancer car le statut n'engage à rien : «pas d'impact, de conséquence, d'effet pervers à se lancer».

- **François, 49 ans, Sculpteur sur bois**

François est sculpteur sur bois. Il crée des objets – lampes, horloges, mobilier...-, chaque création étant guidée par le bois qui «va définir l'objet», un bois «100 % local». Il s'intéressait à la technique japonaise du bois brûlé en tant qu'amateur et, en regardant des vidéos sur YouTube, il est «arrivé sur le bois électrisé et ça [!]» a électrisé». La technique présentée était assez grossière, mais il était convaincu qu'il était possible de faire avec «des choses qui soient artistiques». Et il s'y est appliqué en se formant seul à l'électricité. Il fait aujourd'hui partie des rares sculpteurs travaillant par électrisation; ils ne seraient que quatre ou cinq en France. Il a créé son activité en janvier 2020 après avoir mis au point sa propre technique.

François a suivi une formation initiale d'expert-comptable. Puis il a réalisé un cursus en cuisine, du CAP au BTS. Il a travaillé 23 ans dans une entreprise de restauration collective, de la gestion opérationnelle d'un restaurant à la gestion de crise sur l'ensemble du territoire français (infections, intoxications alimentaires, près 400 crises

par an). Jusqu'au jour où il s'est dit « c'est bien beau, mais tu ne vis pas. (...) Et comme j'ai eu le coup de foudre avec le bois électrisé, je me suis dit "transformons pourquoi pas cette activité en activité professionnelle". (...) en termes administratifs pour créer une micro-entreprise c'est ultra-simple, en une matinée vous avez créé votre entreprise».

Il a ensuite quitté son emploi et se consacre aujourd'hui à temps plein à cette activité d'« artiste ou artisan » qu'il fait connaître par les réseaux sociaux et en exposant dans des boutiques et salons d'art. Il gagne moins d'argent qu'avant mais peut « vivre d'une passion » et n'envisage pas de développer davantage son activité en créant « une véritable entreprise » : « ça, c'était avant ».

- **Inès, 23 ans, Conseil en communication inclusive**

Inès est diplômée d'une licence en histoire de l'art et d'un master en communication visuelle. Au cours de ses études, elle ne fait pas de stage mais travaille à l'accueil d'un musée où elle « s'ennuie très fort » et est chargée de communication bénévole dans une association de la fac « parce qu'elle tombait en lambeaux ». Elle étudie les stéréotypes de genre, notamment véhiculés par les algorithmes sur les réseaux sociaux. Ce sujet la touche personnellement ; elle veut comprendre le sexisme et s'engage dans un projet associatif qui le dénonce sur Instagram.

Au terme de ses études, elle se retrouve sans perspectives d'emploi ou de poursuite de ses travaux de recherche dans sa région qu'elle ne souhaite pas quitter. Elle se donne alors un an pour « démarrer dans le monde du travail » et « valoriser ses compétences » en testant une activité entrepreneuriale : « J'ai juste envie de faire un travail qui me plaît, qui me tient à cœur et qui, aujourd'hui, n'existe pas vraiment sur le marché de l'emploi », « c'est un peu le pari fou de créer mon propre métier ». Étudiante entrepreneure, elle participe à différents programmes d'accélération orientés « modèle start-up » qui l'épuisent et ne lui correspondent pas : « je me suis presque trop formée » (en marketing, financement de projet innovant, création de société, prise de parole en public...). Elle crée son activité d'autoentrepreneur pour pouvoir participer à un concours – « c'était complètement bête (...) je déclarais 0 tous les mois » – et contracte un prêt pour lancer une activité de conseil en communication inclusive, « tester le marché ».

Elle vit de l'ARE et du soutien financier de ses parents, et passe beaucoup de temps à s'autoformer, en webdesign notamment. Elle est aussi membre de plusieurs réseaux professionnels. Mais dix mois plus tard, elle ne compte que 2000 € de chiffre d'affaires. Son projet est en redéfinition faute de client et elle garde « toujours un œil sur les offres d'emploi ».

- **Jérémie, 40 ans, Facilitateur graphique**

Jérémie a 40 ans, il vit en Belgique, il a été orienté en BEP comptabilité, s'est mobilisé pour poursuivre en bac STT, en parallèle duquel il a passé son BAFA. À ce moment il ne souhaite pas poursuivre en BTS force de vente, il se renseigne sur une licence Infocom, on lui conseille plutôt le DUT carrières sociales, qu'il obtient et complète par une licence en sciences de l'éducation. Il tentera par la suite de valider un master dans cette même discipline, qu'il interrompra rapidement car «le problème de l'université à ce niveau-là est que tu es un instrument au service de la connaissance, mais la connaissance n'est pas un instrument au service de ton propre parcours».

Il sera un temps assistant d'éducation, mais par souhait de se « challenger » cherchera un autre emploi, deviendra animateur, puis directeur d'un centre social, enfin responsable dans une MJC, mission dans le cadre de laquelle il montera un projet de tiers-lieu.

Il s'est formé à la facilitation graphique et a créé sa micro-entreprise dans ce domaine, pour des questions d'opportunité et de circonstance. Il n'en fait pas un projet de vie, il aurait pu être recruté comme directeur de centre social. Il est attaché aux valeurs du service public, ce qu'il a longtemps pensé incompatible avec l'entrepreneuriat : « je suis très interrogatif sur la startupisation du travail social, de l'éducation, en tout cas du métier du rapport à la personne, du rapport humain ». Il se positionne en termes de valeurs morales et intellectuelles, dit que la compromission l'effraie : « Ce n'est pas que je ne sais pas faire de compromis ou que je ne sais pas trouver le consensus. Au contraire, je cherche tout le temps le consensus. Mais sur mes valeurs personnelles et ce que je suis, je fais vraiment très peu de compromis, très, très peu ».

- **Marina, 33 ans, Coach sportif**

Marina a travaillé pendant 10 ans comme kinésithérapeute en libéral en s'étant formée en Allemagne (en Alsace, en Guadeloupe). Elle a souhaité changer d'activité pour avoir un rapport plus individuel au soin, gagner plus, être plus libre et notamment de choisir ses tarifs. Elle décrit une activité où c'était la chaîne, où on court partout, où on n'a pas le temps. Elle s'est installée en milieu rural juste avant le Covid avec le projet de monter un cabinet à son compte. Elle a exercé un peu avant la pandémie, avec beaucoup d'interventions à domicile puis par intermittence (entre les confinements). Elle décrit une situation très perturbée : « on ne savait pas ce que c'était, on n'était pas protégés, donc j'ai dit... c'est hors de question ». L'arrêt de l'activité de kiné s'est fait au moment de la crise Covid et de l'obligation vaccinale

(qu'elle a refusée) : «j'ai dû me décider par rapport à cette obligation». Elle s'est formée avec des formations payantes, n'a pas perçu d'aide et pas d'allocation chômage. Elle a fini par demander le RSA et a eu recours à une assistante sociale. Elle a vécu de ses économies puis des petits boulots (maraîchage). Elle a commencé comme coach sportif avec des séances de remise en forme avec des associations de village puis du massage (massage intuitif, avec pochons avec bols tibétains). Le sport a toujours été important pour elle. Elle a fait de la compétition. Elle s'est formée aussi à la Sylvothérapie qu'elle s'apprête à développer. Enfin au moment de l'entretien, elle se forme aussi aux danses latines.

Marina a également en parallèle (depuis un mois) une activité de vente à domicile indépendante de produits cosmétiques en affiliation avec une société.

Elle dit ne pas avoir de goût pour le salariat «sauf si on partage les mêmes valeurs avec le patron». Elle évoque le changement de clientèle, la navigation entre deux régions. Dans l'est le massage se développe mieux que dans le centre où c'est la remise en forme qui prend plus d'importance. Elle n'a pas de site personnel (trop coûteux), mais un site Facebook et compte beaucoup sur le bouche à oreilles. Elle commence au moment de l'entretien à développer des activités avec une entreprise de la ville la plus proche (activités destinées à ses salariés). Elle insiste sur le fait qu'elle «ne voulait pas rentrer dans le moule» et qu'il faut que son travail soit «quelque chose qui lui plaise avec des valeurs». Ses principales difficultés sont financières, liées aux temps (et coût) de trajet pour ses différentes activités et liées à sa solitude. Il lui faut tout gérer seule) et sans compagnon. Elle n'exclut pas de reprendre kiné à mi-temps pour retrouver une stabilité si elle trouve patron qui lui convient. Le lancement de ses nouvelles activités l'a beaucoup changée et lui a appris à mieux se connaître.

- **Irène, 66 ans, Cartonniste**

Irène a un parcours qui n'a rien à voir avec la fabrication d'objets artisanaux en carton. Elle a un diplôme de secrétariat, Bac+2. Elle a travaillé dans les secteurs administratifs et commerciaux, pendant de longues années, dans le système scolaire, en lycées professionnels et a terminé sa carrière en tant qu'AVS, AESH en aidant des enfants porteurs de handicaps.

Parallèlement à cette dernière partie de carrière, elle a monté son entreprise «L'atelier de M...» (le surnom que lui donne ses petits-enfants) suite à des remarques et suggestions de sa fille qui la voyait réaliser des objets en carton. Cette dernière l'a incitée à rejoindre un réseau de créateurs artisanaux qui l'a largement aidée à

monter son activité. Elle a aussi suivi une formation de la chambre des métiers pour se lancer mais regrette l'absence d'accompagnement ensuite.

Elle dit avoir commencé à faire du cartonnage il y a 15-20 ans en faisant des stages, «comme ça, chez une amie». Elle exerce en secteur rural, à son domicile, dans un atelier dédié à son activité. Elle travaille seule avec une aide épisodique de son mari en retraite. Elle trouve principalement sa clientèle sur internet. Elle s'occupe de l'envoi des objets fabriqués avec l'aide des services de la poste et livre sur toute la France et à l'étranger. Son «produit phare» est une boîte à santons (pouvant contenir jusqu'à 100 santons).

Irène dit qu'elle a la chance de faire ce qu'elle a envie de faire. C'est une activité «passion». Elle dit qu'elle pourrait en vivre mais ce n'est pas son objectif et elle n'a pas de besoin financier qui le justifierait. L'activité est plus ou moins dense à certaines périodes de l'année. La période d'avant Noël l'occupe beaucoup dans la mesure où les achats correspondent à des cadeaux. Elle dit vouloir continuer sauf si le contexte économique (augmentation des matières premières) la contraignait à arrêter.

- **Elisabeth, 22 ans, Photographe**

Élisabeth est diplômée d'une licence Administration Économique et Sociale et c'est une photographe passionnée : «je suis auto-entrepreneure, enfin, autodidacte, je veux dire. J'ai appris toute seule en lisant des livres, en rencontrant des photographes». Sa passion pour la photographie lui permet de s'évader et de montrer aux autres une perspective différente de la vie quotidienne, «voir des belles choses». Elle aime photographier la nature, les paysages, le patrimoine de sa région ; ces sorties sont pour elle «un refuge pour décompresser».

Élisabeth a créé sa micro-entreprise en avril 2021 : « Plus j'en faisais, plus j'avais envie de m'agrandir et pourquoi pas d'en vivre. C'est là qu'est venue l'idée de créer cette micro-entreprise dédiée à la photographie ». Elle s'est appuyée sur ce qu'elle avait appris pendant ses études et s'est tournée vers la CCI et la CMA lorsqu'elle avait des questions. Elle travaille également à mi-temps dans un collège en tant qu'assistante d'éducation pour assurer une sécurité financière : « Comme je savais qu'on pouvait cumuler – dans la fonction publique, même dans des entreprises – avec un autre travail à côté, je me suis dit "autant me lancer comme ça et avoir 2 emplois" ».

Pour se faire connaître, elle communique sur internet, les réseaux sociaux et collabore avec des mairies et des offices de tourisme qui lui achètent des prestations

et accueille ses expositions. Elle vend aussi des cadres sur les marchés de Noël. Bien qu'elle ne se tourne pas vers les structures d'accompagnement d'artistes, Elisabeth se considère « plus comme une artiste qu'une photographe » et ne distingue pas vraiment photo d'art ou de prestation. Son objectif à terme est de pouvoir s'y consacrer à plein temps, « quitte à faire une plus grosse entreprise » et « qu'un jour, il y ait une photo qui se démarque. Surtout qu'elle apporte de la joie, du positif ».

- **Thérèse, 64 ans, Transcriptrice**

Thérèse était initialement documentaliste, spécialisée en nouvelles technologies de l'information et de la communication après une licence et une maîtrise en linguistique informatique et un DEA de linguistique. Elle travaillait pour l'association des maires de France (AMF) et devait lors de certains événements effectuer des transcriptions. En 2015, n'obtenant pas de l'AMF un aménagement de poste, et ayant vécu des changements organisationnels qui lui faisaient perdre en partie la maîtrise de son activité, elle accepte une rupture conventionnelle et crée une micro-entreprise de transcription, tout en touchant les ASSEDIC. Elle continuera cette activité de transcription, de façon plus réduite, dans les premières années de sa retraite.

Elle n'a, lors de la création de sa micro-entreprise, bénéficié d'aucun conseil, voire été dissuadée, et n'a pu s'appuyer que sur ses compétences en recherche d'information. Elle a tout découvert par elle-même, en tâtonnant. Aujourd'hui, elle est en mesure de conseiller sa nièce qui a elle aussi créé une micro-entreprise. Thérèse est assez critique de ce statut peu rémunérateur, qui n'a d'intérêt dans son expérience que comme activité d'appoint. Cependant elle ne referait rien différemment. À la question « qu'est-ce que ça vous a apporté d'être autoentrepreneur », elle répond : « Honnêtement, rien. Enfin si, ça m'a apporté de ne plus dépendre de ma cheffe, d'être enfin libérée de l'obligation d'aller au travail tous les jours, d'être sous les ordres de quelqu'un... ».

- **Audrey, 21 ans, Éducatrice canine**

Audrey a 21 ans, elle vient d'obtenir son brevet d'éducateur canin et, ne se sentant pas prête à exercer directement ce métier, elle a créé une micro-entreprise de pet-sitting, un mois avant l'entretien, après environ un mois et demi de réflexion. Elle a toujours eu des animaux dans sa famille, ce qui l'a influencé dans son choix de carrière. Son oncle a créé une pension pour chevaux. Le conjoint de sa mère, lui, a créé plusieurs entreprises dans sa vie.

Bien que son choix découle d'une demande de la société pour laquelle elle fait des

prestations, cela correspond aussi à son projet futur : « Et vu que moi de toute façon je voulais créer mon entreprise, mais sur du plus long terme au final ça m'a permis de le faire tout de suite pour me faire mes propres contacts avec les chiens, avec mes clients et m'entraîner un peu toute seule en éducation afin de m'orienter sur ça plus tard ». Elle dit à plusieurs reprises avoir été « un peu perdue » au départ concernant les questions administratives et budgétaires, les initiations au montage d'entreprise reçues durant ses études lui servent finalement peu. Elle bénéficie de l'accompagnement d'un organisme local, elle projette de suivre une formation mais attend pour le moment que les tarifs de celle-ci baissent.

Être micro-entrepreneuse lui permet d'être indépendante (« C'est de l'indépendance surtout parce que c'est vrai que durant mon apprentissage le patron n'était pas au top du top, donc franchement c'est vrai que c'est super cool d'être son propre patron, d'un peu gérer son temps comme on veut, mais c'est quand même un peu compliqué, il faut penser à tout ») et de pouvoir mettre en œuvre ses valeurs dans le cadre de son activité.

- **Romain, 40 ans, Ergothérapeute**

Romain est ergothérapeute depuis 15 ans, se consacre principalement à la pédiatrie et intervient auprès d'enfants de 0 à 20 ans. Il travaille à mi-temps en tant que salarié et à mi-temps en tant que « libéral ». Il est auto-entrepreneur depuis 2017 : « En fait, à la base, j'étais salarié à temps plein, et je voulais me diversifier. Je me suis installé en libéral, d'abord sur une après-midi, et après d'une après-midi, j'ai augmenté à une journée, et d'une journée, je suis passé à mi-temps, donc en fait, je suis mi-temps, mi-temps ». Il travaille en extérieur, n'a pas de local, et, après en avoir discuté avec une collègue, a jugé que le statut d'auto-entrepreneur était plus simple. Des amis l'ont aidé à faire les démarches administratives et à apprendre à faire une facture.

Romain souhaitait avoir plus de liberté dans sa pratique « pour être bien dans sa tête et faire son travail correctement » et renforcer son travail avec les familles : « au bout d'un moment, ça devient plan-plan et les familles consomment, c'est-à-dire qu'elles ne savent à la limite bientôt plus qui on est, parce qu'on va dans les écoles ». Ce statut lui a aussi permis de développer une offre de formation avec des approches ludiques et créatives. Il y aborde l'importance de se mettre à la place d'un-e patient-e pour l'aider à surmonter les difficultés et proposer des activités adaptées. Sa pratique est également inspirée par une carrière artistique qu'il menait en parallèle, jusqu'à ce que la crise sanitaire conduise à la fermeture de l'association dans laquelle il intervenait.

Il pense avoir aujourd'hui trouvé un équilibre sans perte de revenu et n'envisage pas de changer de statut. Mais il a de nombreux projets à plus long terme : « pas à court terme parce qu'à court terme, je n'ai pas le temps. Je préfère m'occuper de ma vie de famille », « quand mes enfants seront plus grands, et que j'aurai un peu plus de temps, j'investirai plus ce genre de choses ».

- **Inaya, 27 ans, Socio-esthéticienne**

Inaya se décrit comme socio-esthéticienne, elle est engagée dans une activité qui dépasse l'embellissement extérieur « puisqu'[elle] va à la rencontre de personnes [...] qui se sont délaissées, n'ont plus envie de prendre soin d'eux ».

Depuis son adolescence, Inaya avait une affinité particulière pour le domaine de l'esthétique. C'est après avoir entamé des études de médecine, rapidement abandonnées, qu'elle a décidé de suivre sa véritable passion en poursuivant un BTS en esthétique et management. Son parcours académique l'a conduite à explorer différentes voies, mais c'est lors d'un service civique à l'hôpital, durant l'année de la pandémie de Covid-19 en 2020, qu'elle a été inspirée par le potentiel de la socio-esthétique. Encouragée par ses expériences et le soutien de ses proches, elle s'est lancée dans une formation en socio-esthétique en 2021, c'est à la réussite de cette formation qu'elle a décidé de se lancer. L'envie de créer une entreprise est une idée ancienne, mais son objet restait à définir. Elle a également été encouragée par des amis eux-mêmes indépendants. Elle s'est ensuite engagée dans une structure composée d'entrepreneurs pour se familiariser avec le côté administratif. C'est ainsi qu'elle a pu remporter un appel à projets de la ville et financer l'achat du matériel.

Inaya a choisi la voie de l'entrepreneuriat, consciente des rares opportunités en CDI dans son domaine. Bien qu'elle ait envisagé d'intégrer une association, elle a opté pour le statut d'autoentrepreneur, convaincue que c'était le meilleur moyen de concrétiser sa vision. Son esprit novateur l'a poussée à concevoir une offre de services axée sur le social, inspirée par ses stages et son expérience personnelle.

Depuis le démarrage de son activité l'année dernière, Inaya alterne entre son travail à temps partiel dans un spa en tant que salarié et ses missions socio-esthétiques. Elle reconnaît les défis liés à cette double vie professionnelle, mais reste déterminée à faire évoluer son entreprise. Inaya a su s'entourer d'un réseau d'entrepreneurs et de mentors qui lui ont apporté soutien et conseils précieux tout au long de son parcours. La rencontre avec un conseiller de BGE a été déterminante notamment sur la construction et la compréhension de ce que recouvre l'étude de marché.

Pour autant les revenus générés ne lui permettent pas d'en vivre, elle réinvestit

toutes les rentrées d'argent pour différentes missions. Elle souligne que si elle n'avait pas le salariat à temps partiel à côté, ça ne me permettrait pas encore d'en vivre.

Pour elle, l'entrepreneuriat est synonyme de liberté, de créativité et d'engagement envers les autres. Elle se consacre au quotidien à enrichir son offre de services, à développer son réseau et à rechercher de nouvelles opportunités pour faire progresser sa jeune entreprise. Malgré les défis et les incertitudes, Inaya reste optimiste quant à l'avenir de son activité et déterminée à faire une différence dans la vie des personnes qu'elle rencontre.

Elle envisage d'ouvrir un spa avec des jours spécialisés pour les personnes ayant des circonstances défavorisées, d'exporter des produits cosmétiques, de faire venir des produits cosmétiques qu'elle utilise, soit de les concevoir.

- **Natacha, 55 ans, Créatrice d'objets en bois flotté**

Natacha a 55 ans et vit en milieu rural. Elle a lancé sa micro-entreprise trois mois avant l'épidémie de Covid. Son développement s'en est donc d'emblée trouvé ralenti. Elle est «créatrice d'objets en bois flotté» qu'elle vend principalement sur les marchés et les foires artisanales. Elle fabrique d'un bout à l'autre certains de ses objets et va chercher chez d'autres artisans certains éléments. Elle se déplace plusieurs fois par an dans le sud pour aller récolter son bois au bord de mer ce qui exige d'elle des efforts physiques conséquents et implique également un coût de déplacement qu'elle ne «compte pas» car elle en profite pour voir sa mère qui habite dans le secteur.

Elle a un diplôme de secrétaire de direction «option comptabilité», et a travaillé dans le secteur de la pub, puis dans un cabinet d'architecte en région parisienne. Elle a commencé ses activités créatives en «s'amusant» puis un jour a franchi le pas en s'inscrivant sur un marché de Noël. Son mari est en retraite et elle ne vit actuellement pas de son activité. Elle insiste beaucoup sur le côté créatif et manuel de son activité, également sur la qualité des rencontres humaines qu'elle lui apporte. Cette nouvelle activité lui a appris à aller vers les autres, à dépasser sa timidité. Elle dit travailler beaucoup mais disposer d'une grande liberté qui est un des attraits de son travail. Elle parle à plusieurs reprises d'une «aventure», de «plaisir» et de «création» pour qualifier son travail. Elle dit «s'amuser» parfois au point d'oublier l'heure : «satisfaction de partir d'un petit morceau de bois et puis de se dire je vais faire quelque chose de sympa». Mais elle a aussi une stratégie pour créer des objets aisément commercialisables : «je fais des choses qui sont vendeurs parce que j'ai besoin d'avoir un fonds de roulement, mais il y a des choses où je m'éclate

complètement dans la création, je suis obligée de panacher aussi». Elle s'est formée principalement à ses frais et a bénéficié de l'accompagnement de deux structures (l'un qu'elle juge efficace, l'autre pas). Elle n'envisagerait pas d'arrêter son activité même si elle reprenait un emploi salarié à temps plein. Elle évoque un possible changement de région rendu possible par le fait que son mari est en retraite.

- **Tom, 24 ans, Ingénieur du son**

Tom est un jeune ingénieur du son passionné, ayant exploré une variété de domaines liés à l'audiovisuel. Après trois ans d'études spécialisées dans ce domaine à Bruxelles, il a acquis des compétences approfondies en montage son, mixage, prise de son sur le terrain, enregistrement musical et composition sonore.

Sa passion pour la musique a été le moteur de son parcours professionnel. Initialement DJ, il a été attiré par la manipulation créative de la musique et a décidé d'approfondir ses connaissances en suivant des études d'audiovisuelles, se concentrant principalement sur le son. Sa formation à Bruxelles lui a permis de plonger dans l'univers du cinéma et de l'audiovisuel, renforçant ainsi sa passion pour le domaine.

Après avoir obtenu sa licence, Tom a décidé de se lancer en tant qu'auto-entrepreneur, créant ainsi une micro-entreprise en France pour compléter son activité déjà établie en Belgique. Bien que cela lui ait offert une certaine flexibilité et une opportunité de travailler sur divers projets, il reconnaît que la gestion administrative peut être chronophage et parfois stressante, surtout lorsqu'il jongle avec plusieurs contrats simultanément. Cependant, il la considère comme la contrepartie nécessaire pour jouir de la liberté de diriger lui-même son activité.

Cette autonomie lui permet de prendre des décisions en accord avec ses valeurs et ses objectifs professionnels, ce qui contribue à son épanouissement dans son travail.

Le plus grand défi pour Tom réside dans l'évaluation de la valeur de son travail. Fixer des tarifs justes tout en restant compétitif sur le marché est une tâche complexe qui demande à la fois expérience et confiance en soi. Trouver un équilibre entre la satisfaction du client et la rémunération équitable de son expertise est un défi constant pour lui. Malgré cela, Tom reste déterminé à évoluer dans son domaine, sachant que chaque projet est une opportunité d'apprentissage et de croissance professionnelle.

Son activité lui apporte une grande satisfaction, notamment grâce à la liberté qu'elle lui offre. Il apprécie particulièrement la diversité des projets auxquels il peut participer et la flexibilité de son emploi du temps qui lui permet d'explorer différentes opportunités. Cette liberté lui a permis de rencontrer de nombreuses

personnes et de développer un réseau professionnel varié.

En ce qui concerne l'avenir de son entreprise, il envisage de poursuivre son évolution à travers cette activité qui lui apporte tant de satisfactions. Son objectif est de parvenir à obtenir un revenu stable grâce à son entreprise, plutôt que de se tourner vers un emploi salarié. Il est convaincu que cette liberté et cette diversité dans son travail lui offrent une qualité de vie professionnelle qu'il ne trouverait pas dans un emploi classique.

Il se remémore avec enthousiasme une expérience marquante dans laquelle il a contribué au montage sonore et au mixage d'une web-série diffusée sur YouTube. Cette série, composée de quatre épisodes d'environ une demi-heure chacun, abordait des sujets liés à l'écologie et aux nouvelles façons de vivre. Travaillant en collaboration avec un ami, ils se sont partagé les tâches et ont consacré tout leur été à ce projet. Expérience enrichissante, non seulement sur le plan professionnel mais aussi sur le plan personnel, il a eu l'opportunité de collaborer étroitement avec les réalisateurs pour créer quelque chose de vraiment spécial.

Cette expérience a été très formatrice pour lui sur le plan technique. En travaillant dans un studio professionnel pour la première fois, il a acquis de nouvelles compétences en matière de manipulation d'outils et de matériel audio. Cependant, il souligne également l'aspect créatif de son métier d'ingénieur du son, notamment dans la composition sonore et le sound design. Il puise son inspiration dans l'expérimentation et les essais, cherchant constamment à trouver des solutions innovantes pour chaque projet.

Enfin, il reconnaît l'importance de l'expérience dans son domaine, mais souligne également l'importance de rester créatif et ouvert aux nouvelles possibilités. Bien que l'expérience lui permette de prendre des décisions plus rapidement et de mieux anticiper certaines situations, il est conscient que chaque projet apporte son lot de défis uniques et qu'il est essentiel de rester flexible et ouvert à l'imprévu.

- **Harmonie, 50 ans, sophrologue**

Harmonie se décrit comme une entrepreneuse en devenir. Elle s'est lancée dans l'aventure de la sophrologie tout en jonglant avec son emploi salarié en tant que conseillère en insertion socioprofessionnelle. Son parcours est le reflet d'une recherche constante de développement personnel et d'épanouissement.

Ayant travaillé pendant des années comme formatrice, coordinatrice et conseillère en insertion socioprofessionnelle auprès des jeunes, Harmonie a acquis une

expérience riche et variée. Bien qu'elle n'ait pas obtenu son diplôme de BTS en tourisme et loisirs, elle a poursuivi son chemin en passant par une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) pour devenir conseillère en mission locale.

Sa transition vers la sophrologie s'est amorcée à un moment où elle ressentait un certain épuisement professionnel, une perte de sens dans son travail. Cherchant à redonner du sens à sa vie professionnelle, elle a entrepris une démarche de reconversion en suivant une formation à l'Institut de Formation en Sophrologie à Bordeaux. Un point commun apparaît dans ses activités en tant qu'elle est attachée à l'accompagnement individualisé.

Après avoir échoué à sa première tentative de certification en sophrologie, Harmonie a dû revoir sa stratégie. Elle a décidé de mettre en pratique ses connaissances, convaincue que l'expérience la conduirait vers la certification désirée. Elle choisit le statut d'auto-entrepreneur car c'est celui qui a le moins de contraintes administratives

Pour concrétiser son projet entrepreneurial, Harmonie a bénéficié d'un accompagnement de la part d'Espace Gestion, une entreprise spécialisée dans l'accompagnement des créateurs d'entreprises. Elle a dû surmonter ses réticences vis-à-vis de l'aspect financier de son activité, apprenant à intégrer l'entrepreneuriat dans sa vision professionnelle. Son entourage, notamment ses enfants et ses proches, lui a permis de franchir les étapes avec confiance.

Harmonie a travaillé sur la conception de son offre de services, développant des supports de communication tels que des cartes de visite, des flyers et un site web. Elle a également réfléchi à la structure de son activité, proposant à la fois des accompagnements individuels et des ateliers collectifs, combinant ainsi son expérience dans la formation et l'accompagnement individuel.

À travers cette démarche, Harmonie a découvert de nouvelles compétences et a appris à se découvrir elle-même. Elle a pris conscience de ses capacités à surmonter les défis et à s'épanouir dans sa nouvelle activité. Elle considère que l'entrepreneuriat lui « permet de prendre conscience de tout son potentiel, de toutes ses ressources, de toutes ses capacités; on se découvre, on se révèle ».

Aujourd'hui, son objectif est d'apporter du bien-être et du mieux-être aux jeunes et aux professionnels, en mettant en œuvre ses compétences en sophrologie. Elle envisage même d'étendre son champ d'action au secteur du tourisme ou de l'écotourisme, créant ainsi une boucle cohérente entre ses diverses passions et compétences.

- **Antoine, 42 ans, Développeur informatique**

Antoine a une formation de niveau bac +3 (licence professionnelle) et est développeur informatique et administrateur de serveurs en micro-entreprise depuis 2014. Il est installé en milieu rural et mène son activité exclusivement en télétravail. Il est devenu micro-entrepreneur après avoir été salarié pendant 14 ans, pour s'adapter à la mobilité professionnelle et géographique de sa conjointe (La Rochelle, Paris, puis Saint-Martin [Antilles françaises] avant de revenir en France métropolitaine, près de Cahors). Cette dernière est également micro-entrepreneure, elle tient trois gîtes dont elle s'occupe principalement et pour lesquels Antoine s'implique personnellement quelquefois. Il qualifie son activité de ce qui s'apparente à du «salariat déguisé» au sens où l'essentiel de son activité est apporté par un ancien collègue dirigeant une entreprise à l'étranger. Il dit ne pas connaître la routine, apprendre continuellement. Il s'est détaché de méthodes d'organisation du travail imposées en entreprises et considérées comme trop rigides, trop infantilisantes, avec trop de contrôle. La communication avec son commanditaire est plus informelle. Antoine met en avant un discours sur la liberté d'organiser son activité en fonction de ses choix de vie portés sur le lieu et la qualité de vie. Il insiste notamment sur la manière dont son statut lui permet de concilier travail, vie de famille et loisirs. Il souhaite : « pouvoir conserver [son] rythme de vie, d'être avec [ses] enfants, [sa] famille dans un bel endroit et pouvoir organiser [sa] vie comme [il] l'entends ». Son activité lui permet de préserver sa santé mentale et son rythme de sommeil. Il déclare être satisfait de ses revenus, qu'il situe entre 2000 et 3000 euros, même s'ils pourraient être plus élevés en tant que salarié. En revanche il relève que ce statut est moins favorable du point de vue de la protection sociale (assurance maladie et préparation de la retraite). En dépit de certains inconvénients et des possibilités qui pourraient s'ouvrir, il préfère conserver son activité comme micro-entrepreneur.

- **Bénédicte, 50 ans, Enseignante de Yoga**

Bénédicte a développé sa micro-entreprise en mars 2022. Elle a créé une activité de cours de yoga (cours collectifs et individuels). Dans une première phase de son activité elle a contribué avec ce statut au fonctionnement de l'entreprise de son mari en concevant la boutique de son site internet. Elle était ingénieur des industries alimentaires, nutritionniste (ENSAIA) et a été 25 ans chercheuse dans l'industrie pharmaceutique et agroalimentaire (nourriture pour bébés et animaux). Elle a quitté ce domaine parce qu'elle ne voyait plus de sens à ce qu'elle faisait et n'était plus en accord avec le management et l'organisation du travail. Elle s'est

ensuite formée dans le but d'être enseignante en yoga puis (en faculté de médecine) en yogathérapie. Sollicitée par sa prof de yoga, elle a commencé par donner des cours de yoga à la ligue contre le cancer, et donne quelques cours particuliers par semaine. Elle est encore en recherche de définition de son activité autour yoga et dit qu'elle ne peut en vivre en l'état actuel. Elle a cependant le projet d'orienter son activité de yoga en lien avec l'alimentation, ce qui la relie à son champ de compétences initial. Elle ne se considère pas comme entrepreneure parce qu'elle a peur de l'insécurité financière et ne se serait pas lancée sans la présence de son conjoint. Elle n'a pas été accompagnée par une structure mais par son milieu personnel et a autofinancé toutes les formations qu'elle a suivies car les organismes étaient en cours d'accréditation. La liberté est sa principale motivation «de pouvoir dire non, de pouvoir dire oui, la liberté de créer, ce sentiment d'être créateur, vraiment, et de pouvoir prendre les directions que je veux avec tous les risques que ça comporte, évidemment, de se tromper, d'être lent prendre les directions que je veux avec tous les risques que ça comporte, évidemment, de se tromper, d'être lent, d'avoir le rythme auquel je veux le faire. Si je n'ai pas envie de faire une séance de Yogathérapie demain soir, je ne me cale pas de rendez-vous, tu vois? Cette liberté du temps aussi, et de l'espace. Et après la créativité de quelque chose un peu nouveau, quelque chose que je ne recopie pas ou qui ne correspond pas à quelque chose qu'on me dicte de faire».

- **Sacha, 45 ans, Pâtissière**

Sacha a 45 ans, elle est Russe et vit en France, dans une petite ville chef-lieu d'un département essentiellement rural. Avant de venir en France, Sacha vivait en Russie dans une ville de 1,2 million d'habitants, elle était directrice financière dans une entreprise de 3000 salariés. Elle dit être venue en France par «amour». La barrière de la langue ne lui a cependant pas permis de retrouver un emploi équivalent à celui qu'elle occupait antérieurement.

Elle dit avoir toujours aimé cuisiner. Avant de venir en France, elle se serait vu ouvrir un salon de thé. Elle a lancé son activité de pâtisserie depuis 8 mois et s'est notamment spécialisée dans la confection de gâteaux et d'entremets. Elle fait aussi des figurines en chocolat dont elle réalise les moulages, ce qui lui permet de faire des pâtisseries, et notamment des gâteaux, personnalisés. Elle dit pour cela être «vraiment à l'écoute des clients».

Sacha travaille chez elle. Elle a investi dans du matériel (blender, batteur, deuxième réfrigérateur, etc.) bien qu'elle n'ait pas fait d'emprunt à la banque. Sur ce point, elle

souligne le soutien de son mari.

Si elle pratiquait déjà la pâtisserie en amatrice, elle a commencé par se former via un webinaire avant de suivre une formation diplômante (CAP) au Greta et, en parallèle, suivre des cours de chocolaterie. Elle dit avoir apprécié sa formation au Greta, mais ajoute avoir réussi à se spécialiser davantage grâce aux cours en ligne ainsi qu'à ses lectures. Indépendamment de ces cours et formation, elle souhaite par la suite pouvoir suivre la MasterClass d'un chef russe reconnu, ce qu'elle voit pour le moment difficile en raison du contexte politique mais aussi en raison du coût que représente le suivi de cette MasterClass. À la suite de sa formation en Greta, Sacha a obtenu un stage de 6 mois chez un chocolatier.

Elle souligne l'importance de la qualité du chocolat qu'elle a appris à faire en l'opposant à d'autres produits faits avec «de la poudre» et souligne qu'elle parvient à proposer des produits qui ne sont pas plus chers que dans une pâtisserie traditionnelle. Son chiffre d'affaires mensuel actuel est de 900 €.

Bien qu'elle ait pu être invitée dans certains endroits (par exemple au cours d'une exposition de photos) où elle à l'occasion de présenter son chocolat, qu'elle reçoive quelques commandes, elle trouve difficile de se faire connaître et d'avoir une clientèle stable. Elle estime que la ville dans laquelle elle vit est «assez immobile», que les gens sont «conservateurs», pas très «ouverts» ce qui, selon elle, peut lui poser des difficultés lorsqu'elle tente de faire des pâtisseries dans des couleurs qui ne correspondent pas aux couleurs des pâtisseries traditionnelles.

Par la suite, Sacha souhaiterait ouvrir un salon de thé. Mais avant de s'engager dans ce projet, elle voudrait attendre encore un an ou un an et demi pour que son fils grandisse et qu'il arrive à un âge (10 ans) où il aura moins besoin d'elle.

- **Émilie, 29 ans, Consultante en communication visuelle**

Émilie a créé sa micro-entreprise il y a huit ans, dès la fin de ses études en arts appliqués. Elle a obtenu un DSAA en design et arts graphiques. Elle a ensuite créé sa micro-entreprise «en deux minutes sur Internet» à l'occasion d'une opportunité de prestation, en se disant «bah voilà au moins j'aurai un statut, je pourrai facturer cette commande et après on verra». C'est ce qui lui a permis d'«oser faire ce premier pas», alors qu'elle occupait toujours un emploi étudiant à mi-temps. Au cours de la première année, elle faisait ça «un peu en dilettante», jusqu'à ce qu'elle soit sollicitée pour un important projet de refonte d'identité graphique. La perspective de recherche d'un emploi ne l'enthousiasmait pas... Elle s'est donc lancée et a quitté son job étudiant pour développer son activité. Au cours de ces

huit années, elle a développé une activité de designer graphique. Elle a été accompagnée par BGE, l'accélérateur de la Louvre Lens Vallée, mais ces approches orientées business ne correspondaient pas à ce qu'elle recherchait. Elle a suivi les ateliers proposés (business plan, étude de marché, etc.) par curiosité mais tout cela manquait pour elle de «sens», ne lui semblait pas adapté à sa situation : «je n'étais pas au bon moment au bon endroit».

Ses parents, designers textiles indépendants, l'ont beaucoup inspirée : « En fait, c'était vraiment une philosophie de vie qui m'a aussi, je pense, construite. Et aujourd'hui, c'est vraiment ce à quoi j'aspire ». Et c'est en rencontrant d'autres entrepreneuses qu'elle pense avoir le plus appris. Elle accompagne aujourd'hui les créatrices dans le design de leur «univers inspirationnel» et le développement de leur communauté. Elle anime également des ateliers de création et de co-dev. L'entrepreneuriat est pour elle une «aventure» lui permettant de faire de belles rencontres, «sortir des sentiers battus», expérimenter et «créer son propre modèle» : «je crée un *melting pot* à la croisée de mes passions, ma sensibilité, mon savoir-être et mon savoir-faire». Elle n' imagine plus du tout aller dans un «modèle salarial» : «j'ai trop besoin de ma liberté».

- **Ghilsain, 33 ans, Food truck burger**

Ghislain a eu une formation de boulanger-pâtissier et il est micro-entrepreneur depuis environ sept ans avec un Food truck de burger.

Il exerce dans une zone plutôt rurale dans une petite ville de 3000 habitants. Son lieu de travail est sa maison où il fabrique ses burgers et il a un camion pour se déplacer et vendre ses produits. Les motivations qu'il énonce pour avoir choisi cette forme de travail sont essentiellement liées à la disponibilité que lui donne son activité. Il refuse les contraintes de l'emploi en boulangerie et il veut du temps pour lui. Par exemple, il dit avoir environ 7 semaines de vacances. Il évoque son ancien patron qui se rendait malade au travail. Il a été formé et accompagné lors de sa création d'activité par la chambre des métiers et il exprime beaucoup de louanges à l'égard cet accompagnement. Pour lui, il est absolument nécessaire d'être accompagné et de se former. Il est critique vis-à-vis de ceux qui montent leur affaire sans formation. La seule difficulté véritablement exprimée est liée à l'état de stress qu'il peut quelques fois ressentir et qui l'empêche de dormir. Il se sent démuni pour lutter contre ce type de problème (ne sait pas vers qui se tourner pour être aidé). Il associe ces moments de détresse au fait qu'il est seul (plus en couple), même si son père lui apporte quelquefois de l'aide. Il annonce un salaire qui le satisfait. Le plus important

pour lui et d'avoir du temps pour lui. Il a un projet potentiel de développement avec un ami qui fait des pizzas. Dans ce cas, cela supposerait un local professionnel. Il aspire également à quitter sa région et à aller vivre à la montagne mais le prix de l'immobilier lui semble trop élevé et il tient à avoir sa propre maison (comme c'est le cas).

- **Louise, 37 ans, Artisane maroquinrière**

Louise est artisane maroquinrière en micro-entreprise depuis 1 an. Elle a d'abord travaillé dans le domaine de la communication avant de souhaiter changer d'activité pour créer sa boîte et s'orienter vers un métier manuel. Elle dit avoir toujours eu un attrait pour les activités manuelles. Elle n'a pas eu de soutien financier particulier à l'exception d'allocations chômage qu'elle a pu percevoir car elle a quitté son emploi sur la base d'une rupture conventionnelle.

Elle a pour cela cessé son activité en 2021 et a commencé par suivre un atelier de maroquinerie avec une amie, puis s'est procuré un kit de maroquinerie avant de souhaiter se professionnaliser. Elle a par la suite passé un CAP en maroquinerie qu'elle a obtenu en juin 2023. Elle a installé un espace de travail chez elle « dans la pièce du fond » et investi dans du matériel. Elle s'est concrètement lancée en septembre 2022, disant avoir « toujours voulu entreprendre ». Louise dit avoir beaucoup appris en « autodidacte » sur le plan technique et progressé en apprenant à « oser » et « se faire confiance ». Aujourd'hui, Louise s'attache à développer sa technique dans cette activité qui la passionne. Elle a depuis peu commencé à tester des conceptions en peau de saumon.

Elle pointe des aspects de son travail susceptibles de la questionner à terme comme le fait de travailler seule et d'échanger avec peu de monde (elle va par exemple faire son travail administratif dans un café pour être avec du monde), elle n'exclut pas par ailleurs de reprendre une activité salariée à temps partiel pour assurer un revenu complémentaire. Elle dit enfin rencontrer une difficulté concernant la fixation du prix et dit s'efforcer d'« éduquer » les clients au prix que coûte un produit demandant plusieurs jours de travail.

Au moment de l'entretien, elle vient d'avoir un enfant et a donc cessé son activité dans le cadre d'un congé maternité. Elle prévoit de reprendre concrètement en juillet 2024 avec un double objectif : rembourser le matériel investi et parvenir à un niveau de salaire équivalent à celui qu'elle avait dans son dernier emploi.

- **Régis, 35 ans, Domaine du café (fabrication, vente et formation)**

Régis est un entrepreneur aux multiples facettes, dont le parcours professionnel et personnel est marqué par un intérêt pour les cultures étrangères et les expériences à l'international. Originaire du nord de la France, il a vécu en Italie et en Allemagne pendant plusieurs années, où il a étudié, travaillé et développé sa curiosité pour les différents modes de vie et les pratiques artistiques. Avec un bagage académique en sciences humaines (master en philosophie et maîtrise en langues), Régis est aussi un polyglotte, nourri par son environnement frontalier et sa passion pour les langues étrangères.

Son chemin l'a conduit à enseigner l'allemand en Alsace pendant plusieurs années, où il a ressenti le besoin d'évoluer et de se réaliser davantage. Sa soif de création et d'exploration l'a poussé à envisager de nouveaux horizons, notamment dans le domaine de l'entrepreneuriat.

C'est ainsi qu'il s'est lancé dans l'aventure de créer sa propre entreprise, avec pour ambition de développer une marque de café engagée socialement et écologiquement. Aujourd'hui, après avoir suivi une formation intensive en entrepreneuriat et bénéficié d'un accompagnement auprès d'incubateurs et de mentors, Régis poursuit son projet, conscient des défis mais aussi des opportunités que cela représente. Son parcours atypique et sa passion pour le café sont les moteurs de sa quête vers la concrétisation de son rêve entrepreneurial.

Il jongle entre son emploi dans l'enseignement, sa source de revenus, et son projet en gestation. Le projet X est né d'une quête de sens et de liberté. Inspiré par son voyage au Brésil, où il avait plongé dans l'univers du café, Régis a conçu une idée novatrice, mêlant la découverte du café à travers les sens à une réflexion sur la mythologie.

La décision de se lancer dans cette aventure entrepreneuriale est le fruit d'une longue réflexion, il a pris conscience qu'il ne pouvait plus rester immobile, à subir les contraintes d'un environnement professionnel qui ne lui offrait pas la liberté et l'épanouissement qu'il recherche.

Dans sa démarche entrepreneuriale, Régis mobilise un large éventail de compétences, notamment dans les domaines scientifiques liés à la finance, à la gestion de projets et à la stratégie. Fort d'une expérience passée dans le journalisme, il excelle également en communication, sachant créer des articles, des interviews et des images captivantes. Ses compétences linguistiques et sa maîtrise de la photographie enrichissent encore davantage son profil.

Dans sa relation avec son projet entrepreneurial, Régis cherche à trouver un équilibre entre le développement du produit lui-même et son propre épanouissement personnel. Il reconnaît que certains conseils l'ont amené à revoir sa manière de se présenter dans ses supports de communication, privilégiant une approche plus discrète qui met en valeur le produit plutôt que le porteur de projet. Il cherche à sortir des normes établies, à proposer quelque chose de nouveau et à affirmer sa propre vision. Il est conscient des défis et des contraintes auxquels les entrepreneurs sont confrontés, mais il est déterminé à faire valoir ses compétences et ses idées.

- **Dominique, 55 ans, Pâtissière**

Dominique est diplômée en pâtisserie, elle a lancé sa micro-entreprise en décembre 2022. Avec un parcours professionnel atypique, elle incarne la tendance actuelle des reconversions vers l'entrepreneuriat. Après plus de vingt ans dans l'enseignement primaire, une pause pour un Master en sociologie, et une implication dans des recherches sur l'éducation et la précarité, elle a décidé de se consacrer à sa passion pour la pâtisserie.

Son cheminement vers l'entrepreneuriat a été marqué par des événements personnels et professionnels. La perte de ses parents en 2018 a été un tournant, la poussant à réévaluer ses priorités et à chercher une activité plus personnelle. C'est ainsi qu'elle s'est lancée dans une formation à distance pour obtenir son CAP Pâtissier, une expérience qui l'a confrontée à la réalité exigeante du métier et lui a permis d'acquérir de nouvelles compétences techniques et théoriques.

Malgré ses appréhensions, elle a brillamment réussi son examen et a créé sa micro-entreprise en se spécialisant dans la pâtisserie sur commande. Pour répondre aux normes d'hygiène, elle a aménagé un espace dédié dans sa cuisine, investissant notamment dans une armoire réfrigérée professionnelle.

Dominique trouve dans son entreprise l'occasion de conjuguer sa passion pour la pâtisserie avec ses valeurs et son attachement à la tradition alsacienne. Son approche sur mesure et son souci du détail font de chaque commande une expérience unique pour ses clients. En dépit des défis rencontrés dans son parcours, elle a su tirer parti de son réseau et de son expérience pour réaliser son rêve entrepreneurial, faisant de X une adresse prisée pour les gourmands en quête de saveurs authentiques.

Elle a trouvé un équilibre délicat entre passion, engagement personnel et réalisme financier. Après avoir investi dans une formation de pâtisserie, elle s'est retrouvée à devoir adapter son espace de vie pour répondre aux exigences de cette nouvelle

activité. Son garage est devenu un lieu de travail supplémentaire, mais cela a aussi engendré des dépenses importantes pour l'équipement professionnel nécessaire.

Le dilemme financier est présent dans ses réflexions. Elle comprend que pour que la pâtisserie devienne rentable, il faudrait produire en grande quantité et investir davantage dans la promotion et la publicité. Cependant, elle n'est pas dans une situation où elle a absolument besoin de tirer un salaire de cette activité. Son mari gagne bien sa vie grâce à son entreprise immobilière, ce qui lui permet d'exercer la pâtisserie sans la pression financière de devoir en vivre.

Malgré cela, Dominique cherche à donner de la valeur à son travail, tout en restant accessible pour ses clients. Au-delà de la simple activité économique, la pâtisserie est pour elle une source de plaisir et de transmission. Elle aime partager son savoir-faire avec d'autres et trouve gratifiant de pouvoir apporter un peu de bonheur aux gens à travers ses créations. C'est un moyen pour elle de s'exprimer et de contribuer positivement à son entourage.

Finalement, au-delà des aspects économiques, la pâtisserie pour Dominique est aussi une manière de rester connectée aux autres et de cultiver son engagement personnel envers la justice sociale et la diversité. Elle voit dans chaque rencontre une opportunité de partager et de contribuer, que ce soit à travers ses créations ou son réseau d'entraide.

Le choix de devenir pâtissière n'était pas prémédité, mais il répondait à son désir de relever de nouveaux défis. C'est aussi une manière pour elle de ne pas s'enfermer dans une case, de continuer à explorer et à apprendre. L'entrepreneuriat lui offre cette liberté de se lancer dans des projets variés, mais elle reconnaît que cette voie peut être semée d'embûches.

- **Grégoire, 25 ans, Charpentier**

Grégoire a fait le choix de se lancer dans le métier de la charpente et de la construction bois. Ayant hésité entre plusieurs voies, dont celle de tailleur de pierre, il a finalement opté pour la charpente, séduit par son côté «incroyable». Il a intégré Les Compagnons du Devoir pour une formation complète en internat, suivant un parcours qui l'a mené d'un CAP sur deux ans à un brevet professionnel sur trois ans.

Ce choix résulte en partie de son aversion pour l'ennui et son désir de découvrir quelque chose de nouveau, de plus stimulant. Il ressentait un besoin d'autonomie dans son apprentissage, un désir d'échapper à la rigidité du système scolaire, et c'est cette soif de nouveauté qui l'a conduit vers la charpente.

Dès ses débuts dans ce métier, Grégoire a dû faire face à des défis « intellectuels ». Il décrit la charpente comme un domaine très mental, exigeant une anticipation constante et une maîtrise technique approfondie des règles de construction. Malgré ces défis, il trouve une grande satisfaction dans la fusion entre le travail intellectuel et manuel, ainsi que dans la réalisation concrète de projets qui impressionnent ses clients.

Il décrit son expérience d'entrepreneur comme particulièrement « difficile ». Il a dû affronter les nuits blanches et les difficultés financières qui accompagnent souvent le lancement d'une entreprise. Bien que le statut d'autoentrepreneur soit précaire, il reconnaît que cela correspond à sa nature, celle d'un homme qui aime prendre des responsabilités et relever des défis.

Dans son métier, Grégoire trouve un équilibre entre des moments solitaires passés dans son atelier à travailler sur des projets de menuiserie et des collaborations stimulantes avec ses amis et collègues sur les chantiers. Il apprécie la solidarité qui règne dans le secteur du bâtiment, où l'échange de compétences et le soutien mutuel sont essentiels pour réussir.

En fin de compte, ce qui motive Grégoire dans son métier, c'est la satisfaction de créer quelque chose « de tangible », de voir ses projets prendre vie et de savoir qu'il contribue à la beauté et à la fonctionnalité des espaces qu'il aménage.

Il souligne le défi de jongler entre les exigences professionnelles et personnelles, un équilibre difficile à atteindre pour tout entrepreneur. Il explique comment son passage de salarié à autoentrepreneur l'a confronté à de nouvelles réalités économiques et organisationnelles. Initialement attiré par l'idée de plus de liberté et de contrôle sur son travail, il réalise rapidement que la gestion d'une entreprise nécessite un engagement total, souvent au détriment de son propre temps et de sa tranquillité d'esprit.

Dans cette transition vers l'entrepreneuriat, Grégoire découvre que la liberté apparente de choisir ses projets et de s'accorder du temps pour lui-même est souvent conditionnée par les impératifs financiers et opérationnels. Il met en lumière la nécessité de trouver un équilibre entre la passion pour son métier et la nécessité de préserver sa santé mentale et son bien-être.

- **Noémie, 30 ans, Pâtissière**

Initialement aide-soignante, Noémie a démissionné et a souhaité faire une reconversion professionnelle. Elle a d'abord hésité à se consacrer à la pâtisserie car

elle avait peur de « perdre la « passion en faisant [son] métier », mais aussi une appréhension à « tout recommencer ». Allocataire du RSA, elle a suivi un programme régional de formation lui ayant permis de passer le CAP de pâtisserie à la suite duquel elle a travaillé 2 ans en apprentissage et a passé une mention complémentaire. Elle s'est engagée dans un BTM (brevet technique des métiers) qu'elle n'a pas terminé car elle pointe la difficulté de se relancer dans des études : « clairement, on n'a plus l'envie d'aller à l'école ». Elle est installée depuis 9 mois avec son ancien maître d'apprentissage, devenu un « collègue » boulanger, également micro-entrepreneur. Elle insiste sur l'importance d'avoir été accompagnée et soutenue (conseil, financement, aspects matériels) dans son processus de reconversion : « je ne me serai pas lancée si je n'avais pas été accompagnée ». Noémie souhaite aujourd'hui développer son activité et envisage de recruter prochainement une apprentie.

c) Lecture transversale des portraits et premières pistes d'analyse et de réflexion

Il s'agit dans cette partie de donner au lecteur, en quelque sorte, les premières impressions laissées par la lecture des portraits. Ces premières impressions seront précisées ensuite dans la partie d'analyse thématique sur les compétences, la formation et le rapport au travail. Ces premières impressions ont trait à des **caractéristiques communes** aux différents interviewés et aux entretiens qu'ils nous ont permis de faire avec eux.

Les caractéristiques transversales à la plupart des portraits se situent dans le registre du **rapport au travail**.

Il est ainsi souvent question d'un travail/passion, d'une démarche où compte de prendre le temps de faire le travail, de chercher du plaisir dans le travail, de la liberté de gérer son temps et son activité, de la possibilité d'être inventif et créatif. Il est aussi quelques fois question de vivre une aventure, de sortir des sentiers battus. On note également une grande inventivité dans la façon de se rendre compétent et d'apprendre et dans des formes assez nombreuses de stratégies d'autoformation. Un autre point marquant et partagé est le goût du travail bien fait, de la qualité des produits, de la précision du geste, l'adaptation au client, du service après-vente, etc., quitte à travailler à perte.

On peut noter aussi de façon importante, la volonté d'être libéré de certaines obligations et contraintes qui sont inhérentes au travail et notamment au travail que les personnes ont exercé auparavant, ou à ce qu'elles auraient à vivre dans d'autres

situations en tant que salariées. Les micro-entrepreneurs sont aussi soucieux de concilier leur vie professionnelle et leur vie personnelle, entretenant un rapport au temps et au lieu de travail complexe, à la fois se sentant libres et en capacité de prendre du temps pour eux, mais souvent travaillant sur des temps et heures inhabituels pour un salarié (soirs, week-end). Le désir de maîtriser son rapport au temps et rythmes de travail va de pair avec un désir de réalisation de soi et un souci de se ménager des loisirs et de ménager sa santé.

Les difficultés exprimées convergent vers la question du marketing et la démarche commerciale (fixer les prix par exemple) ainsi que la gestion administrative et financière aussi, même s'il n'est pas toujours évident de savoir si la difficulté est réelle ou de l'ordre de l'intérêt pour la tâche.

Dans un certain nombre de cas, des formes de solitude au travail sont ressenties notamment quand le micro-entrepreneur n'a pas de conjoint, le sentiment du risque pris par rapport à la santé et à la protection sociale insuffisante, le souci des revenus irrégulièrement partagé en fonction des situations des personnes. Sur ce registre, on peut constater un certain nombre de baisses de revenus choisies en quelque sorte, au moins pour un temps donné.

Enfin il est rare que le micro-entrepreneur envisage à l'avenir de travailler avec des salariés.

Partie 4 : analyse des données de l'enquête

1. Quelques données chiffrées

32 micro-entrepreneurs ont été interviewés, 21 femmes (66 %) et 11 hommes (34 %), âgés de 21 à 66 ans (38 ans en moyenne). 50 % sont micro-entrepreneurs en statut principal et 12,5 % sont demandeurs d'emploi. Pour 37 % au moins des enquêtés, l'activité est donc complémentaire (28 % salariés majoritairement à temps partiel, 3 % étudiants et 6 % retraités).

87,5 % ont un niveau d'études supérieur ou égal à Bac +2. 44 % exercent une activité relevant de l'artisanat, 28 % du commerce et 28 % du libéral.

40 % des enquêtés se sont lancés dans l'entrepreneuriat pour réaliser une reconversion qu'on pourrait qualifier de radicale¹⁹ : Louise, par exemple, a été enseignante pendant 20 ans et s'est reconvertie en maroquinerie. Et 6 % ont choisi ce statut pour diversifier leur activité ou compléter leur revenu avec une activité « passion » : Élisabeth par exemple développe une activité de photographe en parallèle de son activité de conseillère d'éducation.

Pour 34,5 % d'entre eux, l'autoentrepreneuriat constitue une évolution ou un changement de modalité d'exercice de leur métier. Enfin, pour 17 %, c'est une première expérience professionnelle débutée en parallèle ou dès la fin de leurs études.

76,5 % des enquêtés tirent de leur activité entrepreneuriale un revenu inférieur au SMIC brut (moins de 21 203 €/an). C'est le cas également de 64,5 % des enquêtés dont c'est l'activité principale; 47 % d'entre eux en retirent un revenu inférieur au seuil de pauvreté (moins de 11 580 €/an).

2. Analyse thématique

La lecture des entretiens et la réalisation des portraits mettent en exergue plusieurs caractéristiques associables à l'activité micro-entrepreneuriale, telle qu'elle peut être appréhendée à travers les entretiens, et qui permet de comprendre quels sont les

¹⁹ L'expression « radicale » est utilisée en référence aux travaux du collectif de recherche du Laboratoire CIREL créé en 2023 par Agathe Haudiquet et Thérèse Levené. Voir également le prochain n° XX de la revue *TransFormations* à paraître en 2024 : *Troubles dans la dialectique du travail et de la formation*, coordonné par Agathe Haudiquet, Maître de conférences en sciences de l'éducation au CIREL, et Pascal Caillaud, Chargé de recherche CNRS et Directeur du centre associé au Céreq de Nantes.

compétences, le rapport au travail et les besoins d'accompagnement et de formation des personnes interviewées. Afin d'illustrer les différentes catégories, des extraits des entretiens encore appelés verbatims sont indiqués *en bleu et en italiques*.

a) Le rapport au travail

La création d'une micro-entreprise concrétise bien souvent des prises de décisions importantes dans les parcours des interviewés, des situations transitoires, une stratégie d'insertion dans le monde du travail ou bien des besoins de rompre avec un passé professionnel.

Les entretiens réalisés montrent que la micro-entreprise est associée, dans les cas concernés, à un discours donnant certaines indications sur le rapport au travail. Le rapport au travail désigne la relation qu'une personne entretient avec son activité professionnelle. Cela renvoie par exemple au sens que peut prendre l'activité professionnelle dans le parcours de la personne ou bien à la manière dont elle vit les interactions entre le travail et ses autres sphères d'activité. Cela concerne aussi la place que l'on accorde au travail dans la réalisation de soi.

Les interviewés font part de certains choix effectués, de décisions, d'envies, de préoccupations, de difficultés rencontrées en lien avec le travail et s'expriment sur ce qui leur semble désormais important de privilégier à travers leur démarche entrepreneuriale. Ils donnent ainsi des indications concernant la relation qu'ils entretiennent avec leur activité entrepreneuriale, ce qui permet d'explorer l'hypothèse que certaines formes de la micro-entreprise révèlent des manières d'envisager le travail aujourd'hui.

L'un des intérêts d'appréhender ce rapport au travail est de comprendre ce qui compte particulièrement pour les personnes concernées par le travail analysé et, par extension, la manière dont les pratiques de formation et/ou d'accompagnement sont en mesure de répondre aux besoins exprimés à l'aune de ce rapport au travail.

Pour étudier cette dimension, nous avons procédé à une première lecture interprétative des entretiens réalisés nous amenant à dégager des thématiques qui nous paraissent récurrentes dans le discours des micro-entrepreneurs interrogés et susceptibles de renseigner le rapport au travail.

- **Choix, tournant, rupture**

Cette entrée met en évidence la manière dont la micro-entreprise est associée, dans plusieurs cas, à une décision de la personne constituant un tournant dans son parcours. Elle constitue dans bien des cas un passage à l'acte l'engageant dans une

expérience incertaine. Outre la description du cœur de l'activité micro-entrepreneuriale, les interviewés reviennent sur les conséquences de la création d'une micro-entreprise dans leur propre parcours, ce que cela a pu changer mais aussi ce que cela signifie pour eux. Par exemple, Antoine exprime dans ces termes le cadre de vie que lui permet sa situation : *« par rapport aux avantages que me procure pour l'instant la situation de micro-entrepreneur au niveau de la liberté, au niveau du fait que je n'ai pas besoin... Justement, on a choisi aussi de vivre dans [...] un petit village. On est à 45 minutes de la plus grosse ville [...]. Si j'avais retrouvé un emploi salarié, ça serait assez compliqué »*.

La création de la micro-entreprise peut intervenir à un moment particulièrement propice du parcours de la personne, ce qui est le cas de Corinne : *« Mes enfants ne sont plus à charge maintenant. Ils sont autonomes. Ils ont des enfants aussi. Et ça aussi ça permet de pouvoir se lancer dans une autre activité parce qu'il y a moins de choses à gérer »*.

- **Rapport au statut, rapport au salariat, rejet de modèles du travail**

Cette entrée concerne le discours porté sur la relation entre le travail et le statut. Corinne voit dans le statut de micro-entrepreneur un régime simplifiant la création et la gestion d'entreprise, mais aussi *« d'allier deux activités »*. **Le choix de créer une micro-entreprise** est souvent associé à une **position vis-à-vis du marché de l'emploi** (ex : difficulté d'insertion; besoin de distance ou de rupture avec le travail salarié, etc.), ainsi qu'à des **représentations** du travail salarié et du travail entrepreneurial. Par exemple, Tom met en avant la difficulté qu'il a rencontrée à s'insérer comme salariat avant de préférer travailler comme micro-entrepreneur *« c'est plus compliqué de trouver un emploi fixe dans ce domaine, donc ça m'a permis en fait d'assez vite trouver des clients et faire des tâches ponctuelles. De créer ma micro-entreprise, ça m'a permis ça. Donc c'est plus finalement par défaut que par choix que j'ai créé ma micro-entreprise »*. Dans le cas de Thérèse, c'est le refus de son employeur de lui accorder un mi-temps et plus largement des relations hiérarchiques devenues difficiles qui ont entraîné le choix d'un changement de statut.

Le regard du régime de micro-entrepreneur et bien souvent comparé et opposé au statut de salarié vu comme moins incertain, moins risqué, moins précaire. Tangi voit pour sa part le salariat comme une *« planque »*.

Certains interviewés ont vécu dans un emploi salarié antérieur des situations difficiles, voire les contraignant à la reconversion, comme Paul : *« donc ça s'est mal fini, donc j'ai été en arrêt de travail pendant un certain temps, j'ai fait un burn-out,*

enfin un truc bien balèze, je n'arrivais plus à compter, même encore maintenant, j'ai encore quelques séquelles». Les vécus du salariat sont donc sensiblement différents entre les interviewés, mais la plupart partagent le choix de s'en éloigner.

- **Valeurs au travail**

Dans bien des cas, le démarrage d'une activité de micro-entrepreneur est associé à des valeurs. Le projet est ainsi associé à des prises de position devant des questions de société auxquelles certains interviewés entendent proposer des réponses, même partiellement, à travers le développement de leur projet. On trouve par exemple ce type de positionnement avec Ophélie qui défend l'importance de la diversité culturelle : *«il y a trop de stéréotypes, il y a trop de clichés et il faut réécrire, il faut que je me réapproprie cette histoire-là et que je la réécrive avec ma sensibilité de femme noire qui a vécu en Afrique, qui aujourd'hui vit en Europe et voit les deux paradigmes»*. De même, Tangi voit dans son activité un combat écologique : *«Mon objectif, en faisant ce projet, est d'aider la biodiversité»*. Audrey, éducatrice canine, a pu expérimenter des façons de travailler qui ne lui convenaient pas, et pense pouvoir développer dans sa micro-entreprise une forme d'activité plus conforme à ses valeurs : *«je suis bien contente d'être partie et je suis bien contente maintenant d'avoir créé mon entreprise pour pouvoir transmettre mes propres valeurs et transmettre ce que je pense vraiment et le bien-être des animaux»*. Jérémie l'affirme aussi avec force : *«sur mes valeurs personnelles et ce que je suis, je fais vraiment très peu de compromis, très, très peu»*. Toutefois, que l'on défende des valeurs ou pas à travers l'activité micro-entrepreneuriale, certaines questions particulièrement sensibles actuellement font partie de l'environnement du créateur d'entreprise et que ce dernier est amené à prendre en considération en vue de rendre son produit viable, ce que souligne notamment Louise : *«aujourd'hui alors oui, il y a une notion écologique forcément il faut se poser des questions, mais j'allais dire : qui aujourd'hui crée une boîte et ne doit pas se poser ce genre de question finalement, dans tous les secteurs?»*. Autrement dit, si l'entrepreneur n'engage pas son activité pour défendre certaines valeurs par le travail, ces dernières sont susceptibles de le rattraper à un moment donné.

b) Temps, espace et lieu de travail

- **Temps de travail et autres temps de la vie**

Le temps de travail est un point souvent sensible dans le discours des micro-entrepreneurs interrogés. Dans la plupart des cas, la capacité d'organiser son temps comme on l'entend, que ce soit pour mieux gérer ses impératifs familiaux ou pour

respecter son rythme personnel (par exemple de sommeil), est mise en avant comme un point particulièrement positif du travail en micro-entreprise. Ainsi Antoine précise : *« je peux gérer mon temps comme je veux, si j'ai des... comme on a des enfants, s'il y a besoin de les apporter à des rendez-vous médicaux, je n'ai pas besoin de demander à un patron. [...] Mes journées... Moi, elles commencent tôt parce que j'emmène mes enfants à l'école [...]. Et ensuite, comme j'ai un rythme de sommeil un petit peu spécial, ça m'arrive souvent de refaire une petite sieste après m'être réveillé. Et je reprends le travail quand j'ai envie, vers les 9h-10h. »*

Parfois le rapport au temps est un élément décisif du choix d'exercice d'une activité de micro-entrepreneur. Ghislain évoque pour sa part comme critère essentiel d'avoir plus de temps libre et de vacances que quand il était boulanger/pâtissier salarié. À l'inverse, le rapport au temps consacré renvoie au discours habituel des entrepreneurs qui ne comptent pas leur temps. Ainsi Bénédicte : *« ma nouvelle activité, étonnamment, tout en prenant du temps sur des espaces que j'essayais absolument de préserver quand j'étais salariée, là, prend du temps sur des soirées, prend du temps sur des week-ends, prend du temps sur des vacances. Ce sont des espaces que, bec et ongles, je défendais quand j'étais salariée. En fait, ça se fait avec beaucoup de naturel, et ma famille est tout à fait supportive par rapport à ça. Pour moi, dans mon vécu, ce n'est pas être cloisonné. Je n'ai pas créé une activité pour, et après, je ferme le bureau et voilà, non. Ça m'habite, en fait. Et ça, c'est nouveau pour moi par rapport à ce que je vivais en tant que salariée »*. Ou Ophélie : *« je ne regarde pas aux obstacles, qu'ils soient financiers ou liés au temps. C'est la passion, je dors peu : toute cette semaine, j'ai dormi à 3h du matin, ce n'est pas une blague. Je dors peu et je me concentre sur ma passion »*. François lui ne voit pas de grosse différence avec son ancien rapport au temps en tant que salarié : *« c'est une activité où vous ne regardez pas beaucoup votre montre, entre guillemets. - Jamais. - Jamais? Non, mais jamais, je commence le matin à 7h30 et je finis le soir, des fois, à 20h et des fois, même après puisque je vais communiquer sur les réseaux sociaux le soir. »*; *« Comme ce n'est pas une obligation, que c'est un plaisir, il n'y a aucun souci. Et puis si je bosse toute la semaine et que je vais faire un salon le samedi, dimanche, je ne vais pas prendre mon lundi, mon mardi en week-end. Le lundi, je reprends. »*

Lucie, pour sa part, aimerait pouvoir concilier son travail dans le cadre de sa micro-entreprise avec une liberté et une autonomie qui lui permettraient de voyager. À la question de ce qui serait pour elle une journée-type, elle répond en témoignant d'un rapport à la temporalité dégagé des normes du travail en entreprise : *« Non, la journée type de travail, c'est celle où je travaille beaucoup le matin, dès le réveil, parce*

que je suis un peu comme ça, mais après où l'après-midi, 14h00, je peux être complètement libre de vaquer à des occupations, des loisirs, justement, et où là, je peux profiter de mon temps, parce que je pense que c'est ça qui me fait un peu peur aussi, c'est le temps qui passe, et qui fait que quand on passe 8 heures par jour, cinq jours par semaine dans une entreprise, dans un bureau, etc., ce n'est pas du tout mon objectif, en fait. C'est vraiment dans l'idée-là. Après, plus globalement, à la semaine c'est avoir un jour dédié essentiellement, créativité, projets, inventions, veilles, peu importe, formation aussi. Travailler à fond le matin, je pense que j'ai une bonne capacité aussi de travail, mais pouvoir avoir le temps, en parallèle, de faire d'autres choses, ça c'est sûr. Pouvoir voyager, pouvoir profiter en parallèle. Après une journée type, à l'heure près, je ne saurais dire. Là je n'ai pas forcément d'organisation, je travaille la journée, les soirs, le week-end, etc., alors c'est plaisant, mais du coup je n'ai pas cet équilibre-là que je recherche initialement, et que je voudrais dans le cadre de mon indépendance. Ce serait la clef de tout».

Cependant, une partie des micro-entrepreneurs concilient également leur activité avec un travail salarié à temps partiel. Il faut alors organiser son temps en fonction de cette contrainte, comme Paul : *«Je travaille quatre heures pour la commune, quatre heures par jour, et pour l'entreprise, je suis au minimum à quatre heures, mais tous les jours, y compris le samedi, le dimanche, surtout quand je fais des semaines comme les semaines où je n'ai pas mes enfants, je travaille beaucoup plus».*

- **Lieu de travail**

Cette thématique met bien souvent en évidence que le lieu de travail se situe chez soi ou chez un proche. Cette particularité met en évidence l'implication et/ou la mise à contribution des proches dans la conduite de la micro-entreprise, ce qui apparaît souvent déterminant dans la viabilité de l'activité. Ainsi le lieu de travail peut se confondre avec le milieu familial (une pièce de la maison), avoir une place séparée, mais étroitement rattachée au domicile (comme Tangi ayant installé son atelier dans le garage de ses grands-parents), ou se situer dans un espace dédié (Kenny dispose d'un atelier à part entière en bas de chez lui, Irène d'une grande pièce-atelier aménagée dans une partie d'un corps de ferme. Natacha a investi une grange dans sa propriété pour en faire une boutique et un endroit pour entreposer ses objets en bois flotté, une autre grange sert d'atelier de fabrication), Bénédicte, professeur de yoga n'a pas vraiment d'espace dédié et travaille dans un espace privé pour tout ce qui ne relève pas des cours qui se font à l'extérieur). On peut remarquer que certains types d'habitats (grandes maisons à la campagne par exemple)

favorisent l'organisation des lieux de travail. Certains entrepreneurs investissent aussi des lieux où ils rencontrent d'autres entrepreneurs (type incubateur) ce qui constitue pour eux un moyen d'échanger des idées, des opportunités, ou encore des *trucs et astuces* pour gérer au mieux leur micro-entreprise. Enfin, un autre lieu de travail souvent évoqué est celui des événements ponctuels ou réguliers que les artisans investissent pour se faire connaître et rencontrer d'autres micro-entrepreneurs (salons, marchés, etc.). Dans certains cas, le fait d'avoir un local se révèle être une nécessité. C'est par exemple le cas de Valérie qui pratique le massage assis dans différents lieux, comme des marchés, où son activité est visible. Mais elle a finalement fait des aménagements dans sa propre maison afin de proposer son activité dans un local : *« ça permet aussi aux gens d'aller vers quelque chose. C'est-à-dire que quand ils viennent chez moi, ils vont déjà dans cette intention de prendre soin d'eux, de se faire du bien, d'aller mieux. [...] Je pense que quand ils passent le pas de la porte, ils savent qu'ils vont vivre un petit moment pour eux ».*

c) Qualité du travail, du produit ou du service

Plusieurs interviewés mettent en évidence l'importance qu'ils accordent à la qualité de leurs productions ou des services procurés. C'est le cas notamment de Corinne et de son activité d'artisan liquoriste. Elle insiste notamment sur le soin qu'elle a pris de choisir des fournisseurs en fonction de la qualité de leurs produits pour assurer un processus qualitatif : *« Je ne veux pas que ce ne soit pas maîtrisé. Que ça corresponde à une qualité constante ».* L'enjeu de qualité est également mis en avant par Kenny à travers son activité d'ébéniste. Lui considère que ses productions doivent viser l'excellence pour s'inscrire dans la tradition du métier.

À celles et ceux qui trouvent que ses pâtisseries sont trop chères, Sacha répond : *« le gâteau qui est fait avec de la poudre, ce n'est pas naturel, c'est la poudre. [...] je préfère une fois manger quelque chose de bon que dix fois manger quelque de pas très bon ».* Dominique n'utilise également que des matières premières de très bonne qualité et y passe beaucoup de temps. Elle sait que ce n'est pas rentable mais s'offre pour le moment ce *« luxe »* d'une activité créatrice et haut de gamme : *« Par exemple, Stéphane, mon patron du premier stage, il me dit : "Dominique, ta pâtisserie, elle est géniale, j'adore ce que tu fais". Il m'a laissé faire plein de trucs, il m'a dit : "mais je ne t'engagerai jamais; tu n'es pas rentable, parce que tu prends le temps". La réalité, ce n'est pas simple dans une pâtisserie. Il faut sortir tous les jours tant d'éclairs, tant de mille-feuilles, tant de trucs, tant de machins. Il faut que ce soit là, il faut que ce soit sorti à l'heure. Et puis que ce soit tous les jours la même chose, ton éclair du lundi doit*

avoir la même tête le mardi, la même tête le mercredi. Si le client ne revient qu'un jour après, il doit avoir la même tête et le même poids. Tu n'as pas du tout les mêmes objectifs. Alors que moi, chaque gâteau, il va être unique. Je sais qu'on me redemande, mais ça, ce n'est pas rentable. C'est-à-dire que ça, tu n'en vis pas».

La qualité empêchée est un facteur de risque pour tout entrepreneur ou salarié et une cause majeure de souffrance au travail (Clot, 2015).²⁰ Thérèse, transcriptrice, en est aussi bien consciente. Les prix du marché sont bien en deçà de ceux qu'elle estime nécessaires pour pouvoir en vivre dignement : *«j'ai travaillé quelquefois pour beaucoup moins que le SMIC, mais c'était mon choix finalement. J'ai fait payer par [Pôle Emploi] ma conscience professionnelle, à savoir : quand je rends un boulot, c'est un boulot bien fait».*

d) Outillage, matériaux

Certains interviewés reviennent sur la manière dont ils investissent dans du matériel, parfois même la manière dont ils construisent leurs instruments, comme François : *«il a fallu que je trouve mes techniques, il a fallu que je crée mes appareils. (...) ça ne se trouve pas des générateurs comme ça, donc il a fallu que j'étudie un petit peu l'électricité de manière à pouvoir créer ces générateurs-là».* L'investissement dans le matériel est aussi mêlé à des achats pour soi, ce qu'admet Antoine au sujet de son matériel pour exercer comme développeur informatique : *«pour être tout à fait honnête, les modifications que j'ai apportées, ce n'était pas forcément pour mon activité professionnelle, mais plus pour mon activité de loisir, parce que je suis aussi joueur de jeux vidéo et je joue sur mon poste de travail (rire)».* Pour Ghislain, l'achat du camion est essentiel pour lancer l'activité de Food Truck. L'achat de matériel peut aussi être réalisé dans le cadre familial. Dans ce second cas, la sphère familiale contribue au lancement et au développement de l'activité.

D'autres interviewés insistent sur la provenance des matières premières qui peuvent aussi être des matériaux de récupération. François par exemple a commencé en *«jouant un petit peu avec des palettes, je dis bien "jouer" parce que ça me permettait, en même temps, de faire mes tests avant de pouvoir maîtriser totalement la technique et puis d'arriver aux résultats concrets que je souhaitais. Donc ça, ça a duré, à peu près 6 mois et puis après j'ai complètement abandonné les palettes de manière à passer sur des bois beaucoup plus nobles, des bois que j'achetais directement autour de*

²⁰ Clot, Y. (2015). 2. La qualité empêchée. Dans Y. Clot, *Le travail à cœur : Pour en finir avec les risques psychosociaux* (p. 39-67). La Découverte.

menuiseries, aux alentours. (...) 100 % local». Trouver les matériaux qui vont servir de base à ses créations est d'ailleurs pour Natasha une activité à part entière et un moteur : *«[Le bois flotté] C'est sportif, mais c'est agréable, je pars tôt le chercher, vous avez la mer devant vous, vous ramassez vos bois, voilà, ça, c'est super sympa. (...) Alors là, ça cogite, au fur et à mesure même quand je ramasse le bois... Oui, tel morceau je sais ce que je vais en faire, de toute manière je les choisis en plus, avec l'habitude et avec le recul on sait ce qu'on veut.*». Paul enfin fait le choix de créations fabriquées par ses soins à 100 % : *«je réalise la plupart du temps ou je participe à la réalisation des contenants qui vont accueillir les plantes succulentes, par la suite, que je cultive aussi*».

e) Rapport aux revenus

La question de la rémunération a systématiquement été évoquée avec les micro-entrepreneurs. Plusieurs remarques peuvent être faites à ce sujet. D'abord, de manière générale, les personnes interviewées ayant créé leur entreprise à la suite d'un parcours professionnel gagnent moins qu'en ayant été salariées. Ce constat est rarement évoqué comme une cause d'insatisfaction. Il est davantage associé à un discours sur des objectifs de rémunération dans l'avenir mais aussi à un discours sur ce *qui suffit* à la personne pour, selon elle, vivre convenablement. Par exemple, pour Elisabeth : *«Je ne sais pas comment l'expliquer. Moi, ça me va. Je n'ai pas besoin d'avoir beaucoup pour être heureuse*». Pour certains entrepreneurs, la baisse de revenus est compensée par un réajustement des dépenses consécutif à un déménagement, de la ville vers la campagne : *«Tu n'as pas le même niveau de vie. (...) [Avant] c'était : "Je veux acheter ça, je m'achète ça." Je dépensais mais un truc de malade! Après, je suis à la campagne, donc tu réajustes tout.*». Cette approche contraste avec une représentation courante de l'entrepreneur dont l'objectif principal consiste à maximiser son chiffre d'affaires : *«bien sûr il y a une question de prix, il y a tout ça, ce qui est normal, mais quand les gens sont enthousiasmés et restent rêveurs devant quelque chose et je peux vous assurer qu'il m'arrive, des fois, de vendre des choses moins chères à ces personnes-là, parce qu'ils m'ont rempli tellement de bonheur que ce n'est pas grave. - Ça fait partie du salaire, presque, le plaisir de...? - Bien sûr, en fait c'est pour ça que j'ai quitté mon ancien job c'est pour avoir des joies autres et ça, ça en est une que je peux me permettre, ça peut paraître bizarre, mais voilà.*».

Ensuite, on rencontre des cas de micro-entrepreneurs vivant grâce à plusieurs types de ressources et pas uniquement au chiffre d'affaires qui, assez souvent, n'est pas suffisant pour subvenir à ses besoins. On compte parmi ces ressources des allocations, aides sociales (ACCRE, ARE, etc.) mais aussi le recours à la solidarité

familiale avec de l'argent régulièrement donné par la famille (cas de Tom et Inès). On note également parfois l'apport d'un travail salarié à mi-temps (Elisabeth, photographe et surveillante dans l'éducation nationale; Paul, créateurs de succulentes – compositions florales – et cantonnier) ou une activité complémentaire (Corinne assure quelques heures d'aide à la personne rémunérées dans le cadre des CESU mais indique ne pas pouvoir vivre pour le moment de sa seule activité d'artisan liquoriste). Ce point constitue un indice de la précarité dans laquelle se trouvent certains entrepreneurs, même si le discours signale souvent le caractère transitoire de la situation : *«le temps de pouvoir dégager un salaire, de basculer»* (Ghislain).

f) Santé et protection sociale

Cette thématique ressort dans certains entretiens comme un motif d'insatisfaction chez les interviewés. Plusieurs considèrent que le régime de micro-entrepreneur ne présente pas suffisamment de garanties. Valérie dit avoir eu un cancer avant de lancer son activité. Elle dit avoir conscience de se mettre *«dans la difficulté»* en cas de problème de santé important : *«si jamais j'ai un souci au niveau de la santé, bah, il n'y a rien qui rentre quoi»*. Romain précise *«maintenant on a le régime sécu, 15 euros par jour, mais voilà, ce n'est pas ça qui va nous faire vivre»*; il met donc de l'argent de côté sur un livret et a ouvert un compte d'épargne retraite.

Ghislain insiste sur les assurances comme conseil à un débutant : *«Je lui dirais de bien se couvrir, aller voir les assurances. Parce que j'en ai même parlé au marché et il y en a qui ne sont même pas couverts. Et je trouve ça limite. Ce n'est pas qu'on a zéro, moi j'étais en accident, si on n'a pas une assurance externe, on n'a que, entre guillemets, 800 €. S'il y a une maison à payer, la nourriture, on monte facile à 1200. Avec toutes les assurances, les emprunts, je suis déjà à 1300. Ça va vite, il ne faut pas négliger, donc bien se couvrir»*. Thérèse souhaiterait d'ailleurs que sa nièce, 34 ans et auto-entrepreneuse *«depuis le Covid»* et la fermeture de l'entreprise dans laquelle elle travaillait à l'étranger, change de statut : *«elle a bien compris qu'elle n'aurait quasiment pas de retraite et qu'elle a très peu de sécurité si elle est malade»*.

3. Est-ce que les micro-entrepreneurs se considèrent comme «entrepreneur»?

Cette thématique a également été abordée lors des entretiens. À la question *«vous considérez-vous comme un entrepreneur/une entrepreneuse?»*, on reçoit des réponses contrastées dont certaines prennent appui sur ce qui caractérise leur activité quand d'autres se réfèrent à des représentations générales de la figure de

l'entrepreneur. Louise se considère entrepreneuse au sens où entreprendre permet de qualifier ce qu'elle fait au quotidien : *« j'entreprends la création de quelque chose de nouveau et je donne vie à quelque chose de nouveau. [...] Après, si on me demande ce que je fais dans la vie, j'ai plus de plaisir à dire que je suis artisane maroquinière que de dire que je suis entrepreneur »*. En revanche, François voit dans l'entrepreneuriat une idée difficilement compatible avec la notion même d'artisanat : *« J'ai une activité qui est plutôt soit créative, soit artistique ou un mélange des deux [...] et pourtant il faudrait que ça devienne de l'entrepreneuriat alors qu'en général c'est artistique, et [...] l'entrepreneuriat c'est "j'ai une affaire à faire tourner" voilà, c'est ça l'entrepreneuriat »*. Inès ne cherche pas pour sa part à être ou devenir entrepreneuse mais à mener une activité dans un domaine qui l'intéresse : *« j'ai envie de bosser dans ma branche et, sincèrement, tout ce qui tourne autour de l'entrepreneuriat, au bout d'un moment, ça m'énerve. Je n'ai pas envie de ça, je n'ai pas envie de gérer une entreprise. En fait, c'est ça, dans le fond, je n'ai pas envie de gérer une entreprise. J'ai juste envie de faire un travail qui me plaît, qui me tient à cœur et qui, aujourd'hui, n'existe pas vraiment sur le marché de l'emploi »*. Jérémie lui, indique que son projet actuel n'est pas vraiment un projet conscientisé mais le produit d'un concours de circonstances, mais affirme *« Je dirais que j'ai toujours été un entrepreneur »*.

a) Rapport à la liberté et à la contrainte

Un des leitmotifs du rapport au travail est l'attrait et le désir de se sentir libre et dégagé de certaines contraintes. C'est une des motivations principales des micro-entrepreneurs : être libre. Romain : *« Donc en fait, je fais le même métier, parce que je suis encore à mi-temps en salariat, mais j'ai plus de liberté dans le libéral [...]. La liberté. La liberté, si un jour une famille estime que... Cette facilité à dire, une famille, on n'est plus en accord, on dit : "On n'est plus en accord." Et on arrête. En fait, il y a aussi ce côté choix de ce qu'on fait : on continue, on arrête, vous trouvez qu'il y a un bénéfice, vous trouvez qu'il n'y a pas de bénéfice, là où en salariat on est un peu plus bloqué parce que tant que notre chef nous dit : "Tu n'as pas le choix, tu y vas, tu continues." Là, je reviens sur la liberté, mais je trouve que c'est important pour être bien dans sa tête et faire son travail correctement »*. Marina met également en avant ce sentiment de liberté : *« La liberté. La liberté de temps, la liberté de pratique, [...]. Après, tu dépends aussi des clients, mais en vrai, tu as une liberté d'un côté, tu l'as moins ailleurs »*.

D'autres aspects de cette expression d'un besoin de liberté sont associables au refus d'avoir à terme des salariés. C'est le cas très majoritairement. La gestion de salariés

représente pour les interviewés une contrainte qui contrarierait leur désir de liberté.

b) Rapport au risque

Cette dimension fait également partie des domaines de questionnement des micro-entrepreneurs qui mettent bien souvent en avant la part de risque que comporte leur activité. Dans les discours recueillis, ce risque est souvent opposé au « confort » associé au salariat. Le risque apparaît alors comme le prolongement et en même temps une contrepartie du sentiment évoqué précédemment. Si cette dimension apparaît tout à fait intégrée comme faisant partie du quotidien, il n'en reste pas moins un facteur d'inquiétude pour plusieurs micro-entrepreneurs qui doivent trouver les ressources pour gérer ce risque, aussi bien d'un point de vue gestionnaire que psychologique. Bénédicte dit que sans l'appui de son mari, elle n'aurait jamais osé se mettre dans un tel rapport au risque qui lui « *fout la trouille* ».

Le risque est même recherché en contrepoint d'une vie trop réglée. Elisabeth indique que « *sa passion pour la photographie lui permet de s'évader et de montrer aux autres une perspective différente de la vie quotidienne* ». La prise de risque est souvent exprimée sous la forme d'un pari, Inaya « *reconnaît les défis liés à cette double vie professionnelle* » avec l'enjeu de « *redonner du sens à sa vie professionnelle* » comme l'indique Harmonie. Pour Inès « *c'est un peu le pari fou de créer mon propre métier [...] qui, aujourd'hui, n'existe pas vraiment sur le marché de l'emploi* ». Cette audace a néanmoins un prix et comporte « *la peur de l'insécurité financière* » (Bénédicte).

Le risque est abordé sous l'angle d'un calcul, Antoine « *insiste notamment sur la manière dont son statut lui permet de concilier travail, vie de famille et loisirs* ». Le risque est ainsi mis en service d'une quête d'équilibre, loin de produire stress et angoisse, « *au-delà de l'activité – professionnelle ou non – ou du statut, entreprendre est devenu pour elle "un mode de vie", une occasion de rencontres* » pour Capucine.

c) Rapport à soi

Les échanges avec les interviewés amènent régulièrement le propos sur des questionnements de nature anthropologique, autrement dit sur le rapport qu'entretiennent les acteurs en situation de travail avec leur propre existence, le sens qu'ils donnent à leur agir, et la place que revêt le travail dans leur trajectoire de vie. L'entrée dans le domaine de l'entrepreneuriat est souvent mue par une série de questionnements visant le rapport à soi : qui je suis moi aujourd'hui ? à quel monde je participe ? et en quoi le travail peut constituer non plus uniquement une source de

revenus, mais plutôt une ressource visant son propre développement personnel ?

Des indices laissent à croire que le travail ne peut plus se résumer en l'exécution de tâches standardisées, mais plutôt en la transformation de gestes du quotidien en moments de vie portés par des débats de norme et arbitrages. Dominique l'exprime parfaitement bien en considérant que son activité *« c'est aussi une manière pour elle de ne pas s'enfermer dans une case, de continuer à explorer et à apprendre »*. Grégoire souligne *« son aversion pour l'ennui et son désir de découvrir quelque chose de nouveau, de plus stimulant »*. Régis évoque *« qu'il ne pouvait plus rester immobile, à subir les contraintes d'un environnement professionnel qui ne lui offrait pas la liberté et l'épanouissement qu'il recherche »*.

Aussi le travail revêt une double caractéristique, d'une part un caractère d'exigence qui mobilise des savoirs souvent du type expert, en cela on considère que *le travail c'est penser*. Ainsi Grégoire qui considère *« la charpente comme un domaine très mental, exigeant une anticipation constante et une maîtrise technique approfondie des règles de construction »*. Dominique évoque *« une expérience qui l'a confrontée à la réalité exigeante du métier et lui a permis d'acquérir de nouvelles compétences techniques et théoriques »*. Régis se *« développe [...] dans les domaines scientifiques liés à la finance, à la gestion de projets et à la stratégie »*. Ainsi *« certains conseils l'ont amené à revoir sa manière de se présenter dans ses supports de communication, privilégiant une approche plus discrète qui met en valeur le produit plutôt que le porteur de projet »*, ce propos illustre la finesse de grains avec laquelle il faut aborder des savoirs ici en termes de communication.

Ce rapport au savoir se double d'un rapport à soi avec la recherche souvent très explicite d'une forme d'équilibre, fût-il précaire. On distingue dès lors une dimension existentielle avec l'idée que le travail est aussi *un moment de vie*. Dominique l'exprime très bien en illustrant qu'elle *« trouve dans son entreprise l'occasion de conjuguer sa passion pour la pâtisserie avec ses valeurs et son attachement à la tradition alsacienne »*. Il se joue ici quelque chose d'autre dans le travail en considérant que *« la pâtisserie est pour elle une source de plaisir et de transmission [et] aussi une manière de rester connectée aux autres et de cultiver son engagement personnel »*, un ancrage local se dessine ainsi qu'une volonté de promouvoir des valeurs issues du terroir. Grégoire a opté pour la charpente, *« séduit par son côté incroyable »*, il se réjouit *« de savoir qu'il contribue à la beauté et à la fonctionnalité des espaces qu'il aménage »*, cela le stimule et l'inscrit dans une dimension sociale qu'il recherche à travers *« des collaborations stimulantes avec ses amis et collègues sur les »*

chantiers» où «l'échange de compétences et le soutien mutuel sont essentiels pour réussir». Régis souligne que «l'entrepreneuriat, ça permet de creuser [...] des choses personnelles», d'origine italienne, il a «connu un professionnel qui habitait en bas de chez [lui, avec] toute cette culture du café [qu'il avait] envie de retrouver; et puis, il y a un côté culture du monde, il y a un côté concret d'un produit; et puis il y a le goût, il y a l'essence et retrouver aussi du goût, trouver et retrouver du goût à travers quelque chose qui éveille tous les sens». Aussi son projet d'entrepreneuriat est lié à la quête d'une ambiance locale originaire qu'il cherche à retrouver et à faire partager à ses clients.

Ces extraits montrent qu'il se joue autre chose dans le travail que l'exécution de tâches, ainsi entre exigence (le travail c'est penser), et existence (le travail c'est vivre), les entrepreneurs cherchent une forme d'équilibre que le travail «académique» ne leur délivre plus (du moins momentanément).

4. Identification de domaines de compétences

L'analyse des entretiens nous a permis d'identifier des domaines de compétences représentatifs de la population interviewée. L'expression «domaine de compétences» fait référence à un ensemble de connaissances et compétences structuré et interconnecté qu'une personne peut mobiliser pour accomplir des tâches ou résoudre des problèmes dans un contexte particulier. Voici ceux que nous avons repérés. Chacun est globalement présenté puis des exemples puisés dans les entretiens sont donnés.

a) Réunir et mobiliser des ressources pour démarrer l'activité (mobiliser les dispositifs)

Ce domaine de compétence ressort dans les entretiens et signale la manière dont les interviewés mobilisent des ressources existantes pour soutenir le lancement de leur activité. On observe une mobilisation de ressources plurielles pour soutenir et développer l'activité (informations, conseils, outils, idées, etc.). Cela renvoie au paysage légal, administratif, financier, mais aussi aux dispositifs qui constituent l'environnement institutionnel des micro-entrepreneurs. Les entretiens indiquent une diversité de positionnement dans le choix de recourir ou de ne pas recourir à des dispositifs existants (emprunts, recours à la formation, mobilisation d'aides, etc.) révélant *a minima* que la mobilisation des ressources disponibles est loin d'être systématique. Un élément concerne notamment l'importance des ressources procurées par les proches, notamment la famille ou le conjoint, sont souvent

déterminantes dans le processus de création et ensuite pour soutenir la conduite de l'entreprise. S'agissant des dispositifs, à titre d'exemple, parmi les 32 entretiens réalisés, on peut noter des mobilisations de ressources pour :

- identifier et mobiliser les aides;
- connaître les dispositifs;
- connaître le financement de la formation.

b) Gérer et développer sa micro-entreprise

Ce domaine concerne les activités conduites en vue d'organiser le fonctionnement de la micro-entreprise existante. Il couvre au moins deux enjeux. Le premier est d'assurer efficacement au quotidien les tâches gestionnaires, administratives et commerciales permettant le fonctionnement « normal » de la micro-entreprise. Le second consiste à assurer le développement et l'optimisation de son activité. Autrement dit, il s'agit de transformer sa micro-entreprise, la faire évoluer dans un sens donné qui peut être très variable selon les aspirations du micro-entrepreneur.

- Anticipation, stratégique.
- Marketing – vente.
- Gestion administrative.

c) Compétences spécifiques au domaine d'activité concerné par la micro-entreprise

Ce domaine présente une dimension technique relative au cœur d'activité de la micro-entreprise. Cette dimension technique est propre à chaque domaine d'activité, par exemple pour certains interviewés, techniques de cartonnage, technique de massage, techniques de travail du bois, etc. Apparaît un certain rapport passionnel à un objet, une technique ou un domaine d'activité. François rentre tout particulièrement dans cette dynamique lorsqu'il affirme qu'une passion *« c'est bien beau, mais tu ne vis pas »*. La réflexion se tourne dès lors sur la transformation de la fonction, on passe d'une passion à un objet de travail. François a *« eu le coup de foudre avec le bois électrisé, [en se disant] "transformons pourquoi pas cette activité en activité professionnelle" »*. S'il s'intéressait à la technique japonaise du bois brûlé en tant qu'amateur, en regardant des vidéos sur YouTube, il est *« arrivé sur le bois électrisé et ça [!] a électrisé »*. La technique présentée était assez grossière, mais il était convaincu qu'il était possible de faire avec *« des choses qui soient artistiques »*. Et il s'y est appliqué en se formant seul à l'électricité. Il fait

aujourd'hui partie des rares sculpteurs travaillant par électrification ; ils ne seraient que quatre ou cinq en France. Tout laisse à croire que bon nombre d'entrepreneurs essaient d'ajouter leur touche personnelle, il ne s'agit pas juste d'un travail, mais bien dynamique de « *revisite* » d'un objet, d'une technique ou d'un domaine. Louise exprime également une telle dynamique. Artisane maroquinnière, elle souligne avoir beaucoup appris en « *autodidacte* » sur le plan technique et progressé en apprenant à « *oser* » et « *se faire confiance* ». Aujourd'hui Louise s'attache à développer sa technique dans cette activité qui la passionne tout en cherchant à la faire évoluer. Elle a depuis peu commencé à tester des conceptions en peau de saumon. Il ne s'agit pas simplement de « faire », mais de rajouter une « plus-value » à ce qui se fait. Grégoire a dû faire face à des défis « *intellectuels* ». Il décrit la charpente comme un domaine « *très mental, exigeant une anticipation constante et une maîtrise technique approfondie des règles de construction* ». En relevant ces défis, il trouve une « *grande satisfaction dans la fusion entre le travail intellectuel et manuel* », ainsi que dans « *la réalisation concrète de projets qui impressionnent ses clients* ». Dominique est allée parfaire ses connaissances de la pâtisserie avec un CAP Pâtissier, une expérience qui l'a confrontée à « *la réalité exigeante du métier* » et lui « *a permis d'acquérir de nouvelles compétences techniques et théoriques* ». Elle s'attache à apporter une valeur ajoutée au métier en revisitant « *des pâtisseries du terroir* ».

d) Développement personnel dans et par l'activité

Il s'agit des compétences renvoyant aux capacités des porteurs de projet à se confronter aux spécificités contextuelles dans lesquelles le place l'activité entrepreneuriale. Ce domaine renvoie à de (potentiels) besoins d'accompagnement et d'appui pour faire face aux conditions personnelles que peut susciter la création d'une micro-entreprise (prise de risque, confrontation à l'incertitude, à la solitude, à l'isolement, pics d'activité, avoir trop peu de revenus, etc.). On note que ce type d'information n'est pas toujours donnée pendant l'entretien. Elle ressort parfois dans des échanges informels suivant l'arrêt de l'enregistrement.

Par exemple, Ghislain évoque en fin d'entretien sa difficulté à gérer le stress qui se traduit par des insomnies, une relative solitude (il mentionne n'être pas en couple ce qui constitue une difficulté). Il parle des difficultés émotionnelles face auxquelles il se sent démuni (il ne sait pas vers qui se tourner), alors que, paradoxalement, il a quitté le travail en boulangerie pour ne pas basculer dans de tels problèmes qui pourraient affecter sa santé. Une autre interviewée évoque aussi des facteurs de stress (elle aussi mentionne le fait de ne pas être en couple), et ses difficultés à avoir

un revenu décent. À l'inverse d'autres interviewés disent ne pas être trop affectés par ce stress parce qu'ils sont soutenus dans leur conjoint (fabrication d'objets en bois flotté) ou parce qu'ils n'ont pas à vivre de leur activité (cartonnage).

Des entrepreneurs se cherchent à travers une quête d'équilibre, ainsi Antoine qui fait tout pour *«pouvoir conserver [son] rythme de vie, d'être avec [ses] enfants, [sa] famille dans un bel endroit et pouvoir organiser [sa] vie comme [il] l'entends»*. Ines souligne qu'elle a *«juste envie de faire un travail qui [lui] plaît, qui [lui] tient à cœur et qui, aujourd'hui, n'existe pas vraiment sur le marché de l'emploi», «c'est un peu le pari fou de créer [son] propre métier»*. Pour Harmonie l'activité entrepreneuriale rejoint son «parcours» qui est le *«reflet d'une recherche constante de développement personnel et d'épanouissement»*.

Jérémy fait le lien avec des valeurs morales et intellectuelles, son activité entrepreneuriale l'amène à faire des *«compromis»*, il reste néanmoins exigeant avec lui-même. Son travail doit l'amener en conformité avec ses *«valeurs personnelles et ce [qu'il est], [il indique faire] vraiment très peu de compromis, très, très peu»*. Ainsi le rapport au travail croise le rapport à soi et à ses propres valeurs.

e) Compétences sociales et relationnelles

Ce domaine de compétences est large. Il met en jeu l'ensemble des personnes avec lequel le micro-entrepreneur interagit et qu'il parvient à mobiliser pour soutenir son activité. Le statut et le rôle dans l'activité de ces personnes sont très variables (familles, amis, clients, partenaires, formateurs, relations, autres créateurs d'entreprises, etc.). Cette compétence concerne en partie la capacité à se positionner par rapport à son réseau relationnel, notamment à mobiliser autrui pour développer son activité.

Ainsi évoque la manière dont elle échange avec les autres artisans présents sur les marchés, Kenny le bouche-à-oreille qui constitue sa principale modalité de promotion et de développement de sa clientèle (quasi sans recours aux réseaux sociaux), Ghislain au contraire insiste sur le rôle crucial de son site internet qui lui a permis d'informer ses clients de son accident et de son arrêt de travail et de préparer sa reprise d'activité.

Anne-Catherine s'est investie dans des réseaux d'entrepreneurs, notamment en rejoignant un club d'entrepreneurs, où elle a pu *«échanger avec d'autres femmes entrepreneures»* et partager des *«expériences similaires»*. Ces réseaux lui ont offert un *«soutien moral»* et des *«conseils précieux»*. Inaya a également su s'entourer d'un

«réseau d'entrepreneurs et de mentors» qui lui ont apporté «soutien et conseils précieux» tout au long de son parcours. La rencontre avec un conseiller de BGE a été «déterminante» notamment sur la «construction et la compréhension» de ce que recouvre l'étude de marché.

f) Transférer les compétences acquises précédemment

La plupart des micro-entrepreneurs ont l'expérience d'une activité préalable et des compétences qu'ils ont construites à la faveur de ces activités précédentes. Elles constituent une ressource mais aussi un potentiel pour la micro-entreprise. Le discours de certaines personnes interviewées montre des exemples de transfert ayant contribué à la création et au développement de la micro-entreprise. Les transferts peuvent se faire entre des domaines plus ou moins proches, plus ou moins éloignés.

Kenny est l'exemple d'un transfert quasi total des compétences acquises en formation initiale dans le domaine de l'ébénisterie. Valérie mobilise ses compétences d'infirmière d'une façon assez indirecte et insiste toujours sur le fait qu'elle ne fait pas des massages «thérapeutiques».

5. Questions relatives à la formation et à l'accompagnement

a) Formation initiale et reconversions

Une partie des autoentrepreneurs a eu recours à la formation, l'autoentrepreneuriat étant même perçu pour certains comme un prolongement de leur formation initiale, une occasion de mettre en application les connaissances et compétences acquises. Pour Elisabeth par exemple, l'installation a été l'occasion de mettre en œuvre les connaissances acquises en Licence AES : *«j'avais des bases un peu de ma licence AES où j'ai fait de la compta. Du coup, j'ai retrouvé ça quand je faisais mes factures. Mais c'était long au départ quand même de faire tout ça. Ensuite, tout ce qui est les contrats avec les prestations de services : il y a beaucoup de droit. J'avais vu ça déjà avant avec mes études. Mes études m'ont menée quelque part à apprendre plein de choses et à les appliquer avec ma micro-entreprise»*. Pour Inès, la perspective de trouver un emploi correspondant à sa spécialité – la question du genre et des biais discriminatoires diffusés par les algorithmes notamment – était réduite. Audrey aurait quant à elle aimé avoir le choix *«de choisir une entreprise qui correspondait à [s]es valeurs, mais dans ce domaine-là c'était déjà très compliqué d'être pris en apprentissage dans une entreprise d'éducation canine»*; elle l'a donc créée.

Les formations sur l'activité sont également fortement mobilisées, plus particulièrement dans le domaine de l'artisanat (CAP, BEP, mais aussi formations courtes de perfectionnement). On note cependant que les alternatives aux formations traditionnelles peuvent être recherchées en raison de la particularité réelle ou supposée des adultes ayant un projet de reconversion et d'installation. Dominique par exemple a privilégié la formation à distance : *« je ne me voyais quand même pas là retourner dans une école avec des jeunes de 15 ans. Je me suis dit : "bon, là c'est vraiment un gros décalage" »*. Elle a suivi ensuite des formations courtes, notamment avec la CMA, pour son projet d'installation (micro-entreprise et HACCP) qu'elle a appréciées. Louise a pour sa part fait le choix d'aller se former loin de son domicile afin de suivre un cursus intensif : *« Donc là, formation intensive puisqu'effectivement, il existe une formation CAP, mais qui se déroule sur un an ou deux ans, sur Paris. Bon, moi à l'époque j'ai 35 ans, j'ai une vie installée, je ne suis pas prête à aller sur Paris pendant deux ans reprendre des études à un cursus long. Donc sans choisir la facilité [...], je choisis cette formation donc de quatre mois en Bourgogne [Louise vient de Calais], voilà. Donc je me loue un petit studio de 15 m² et me voilà repartie dans une vie étudiante pour suivre une idée »*.

b) Formation à l'entrepreneuriat

Les formations dédiées à l'entrepreneuriat sont cependant parfois perçues comme inadaptées, en décalage avec le projet ou le besoin du moment. Tangi dit par exemple avoir suivi une formation trop théorique : *« j'avoue que j'ai un peu perdu mon temps. Par exemple en communication : je vendais déjà des produits, il me fallait de la communication pratique. Là, c'était un peu plus théorique, je n'en avais pas forcément besoin »*. Inès a pour sa part l'impression de s'être *« trop formée »* : *« ça ne sert à rien que je le fasse un an avant que je lance concrètement ma boîte et en même temps, maintenant je ne suis peut-être pas sûre si je suis encore capable de le faire »*.

Les formations courtes permettant de résoudre un problème ou répondre à une question spécifique (par ex. *« comment bâcher mes contenus éditoriaux en un mois ? »*) sont plus appréciées. Et pour les micro-entrepreneurs situés en zone rurale, comme Émilie qui s'est installée *« à la campagne »* depuis le Covid, les webinaires sont appréciés en raison de leur accessibilité.

L'autoformation, que ce soit sur l'entrepreneuriat ou l'activité développée, semble cependant rester la principale modalité d'apprentissage. Elle s'appuie tout d'abord sur les ressources disponibles sur Internet, principalement pour résoudre un problème ou répondre à un besoin temporaire (p. ex. *« comment faire une facture ? »*,

«créer un site internet»). Pour Ophélie, «Google est mon ami»; pour François, «en général c'est sur Internet, on trouve tout». Les moteurs de recherche sont principalement mobilisés pour accéder à des ressources en ligne de sites institutionnels, blogs et réseaux sociaux. Paul précise par exemple «J'apprends aussi beaucoup par les réseaux sociaux, dans les groupes de spécialistes de succulentes, j'échange beaucoup, donc je continue, je lis, je continue à m'enrichir». Pour certains entrepreneurs, l'autoformation est même une composante essentielle de l'activité comme en témoigne Elisabeth : «Parfois je passe plus de temps à faire autre chose que de la photo. Mais bon, j'adore ça. J'ai fait beaucoup de recherches pour tout ça.»; «je suis auto-entrepreneuse, enfin autodidacte je veux dire». Il arrive même que des micro-entrepreneurs développent une activité de création de contenus en ce sens²¹. L'intelligence artificielle fait également son entrée dans l'activité des micro-entrepreneurs : Capucine par exemple utilise ChatGPT pour développer des connaissances en marketing et communication spécialisées dans son domaine d'activité. Sur ce point, on constate que de nombreuses pratiques consistent à aller s'autoformer en dehors des cadres institutionnels.

c) Formation entre pairs et co-formation

Les autoentrepreneurs s'appuient également sur leurs proches, amis et familles, qui forment un réseau de solidarité et d'entraide dans la réalisation de nombreuses tâches telles que les déclarations en ligne, la réalisation de devis et factures, la création de logos, etc. Ils s'appuient également sur des échanges entre pairs. Bénédicte par exemple «s'autoforme» «avec des personnes aussi qui gravitent autour de cette activité [le yoga]» à l'occasion de stages ou de voyages, François avec des pairs rencontrés en ligne – «à force de se voir sur les réseaux sociaux en fait on se connaît et puis maintenant on échange, des fois on se téléphone même». Émilie évoque quant à elle des «sessions de codev» organisées avec des amis entrepreneurs : «on a créé notre propre cocon d'échange», un réseau qu'elle distingue nettement «des réseaux plus accès business où (...) on paye une cotisation annuelle et en fait on vient là pour se recommander entre nous». Pour certaines activités spécialisées, les entrepreneurs sont davantage dans une démarche de co-formation, avec leurs fournisseurs et clients. Paul par exemple écoute beaucoup ses clients, «leur conseil, leur façon de faire» pour prendre soin des plantes de ses

²¹ Exemple : Florian Charpentier (La Micro By Flo) invité par l'Université de Lille dans le cadre d'une visioconférence organisée par Petite Lille HDF le 8 février 2024.

compositions.

d) Le financement de la formation

Le financement de la formation peut enfin être problématique, les auto-entrepreneurs ne disposant pas toujours des ressources nécessaires ou des aides adaptées. Bien que bénéficiaire de l'ARE, Bénédicte a dû financer sa formation par ses propres moyens : *«mon activité n'est pas prise en compte par Pôle emploi, ni même par mon CPF».*

Ophélie, en tant que salariée, aurait pu bénéficier de son CPF mais ne savait pas comment faire : *«je ne sais pas utiliser mon compte personnel de formation. Toutes mes formations, je les autofinance avec des fonds personnels».* Le statut d'auto-

entrepreneur peut par ailleurs être perçu comme un frein, comme pour Thérèse qui, ayant participé à un salon de l'entrepreneuriat pour se renseigner sur le sujet, a finalement renoncé : *«suivre une formation, c'est coûteux mine de rien, et je ne vais pas pouvoir le déduire de mes frais professionnels parce que je n'ai pas de frais professionnels».*

Certains renoncent à leur projet ou le reportent à plus tard, comme Audrey qui voudrait se perfectionner sur le comportement canin : *«j'ai déjà une formation en ligne de mire, mais j'attends un peu que les tarifs baissent, c'est tout».*

Tous ces éléments nous inspirent deux hypothèses susceptibles d'expliquer le rapport des interviewés à la formation :

Hypothèse 1 : les personnes qui se lancent dans une auto-entreprise le font parfois (souvent?) entre autres parce qu'elles ont un rapport distant avec les formes de travail telles qu'elles sont instituées aujourd'hui. Or la structuration du monde du travail et celle du monde de la formation sont parentes, voisines. Il semble donc logique qu'elles aient spontanément une moindre appétence pour les formations organisées comme telles.

Hypothèse 2 : pour certains (les plus jeunes) l'auto-entreprise est une façon de mettre en application ce qui a été appris en formation initiale, sans forcément envisager de persévérer dans l'activité.

e) Recours des micro-entrepreneurs à des accompagnements

Une des questions de l'enquête portait sur le fait que les micro-entrepreneurs interviewés ont été ou pas accompagnés par une Chambre des Métiers ou d'Artisanat ou une autre institution lors de la phase de création et de lancement de la micro-entreprise.

On a pu noter les cas d'accompagnement mentionnés suivants et plus largement le

rapport des interviewés à ce qu'on peut appeler un écosystème entrepreneurial qui leur a apporté un appui.

- Hubhouse (service dédié à l'initiation et à l'accompagnement dans une Université) et Pépite, ADIE.
- Accompagnement Pepite (et avant ça Mission Locale, Boutique de Gestion (BGE).
- Accompagnement et conseil par deux organismes et un incubateur.
- Accompagnement par la Chambre de Commerce et d'Industrie.
- Accompagnement de la Chambre de Commerce et d'Industrie.
- Accompagnement du CLAP.
- Accompagnement de la Boutique de Gestion (BGE).
- Programme d'accélération Pépite.
- Accompagnement par un réseau de créateurs artisanaux, formation CMA.
- Accompagnement de la part de la CCI et la CMA.
- Aide «organisme local».
- Accompagnement de la Boutique de Gestion (BGE).
- Accompagnement de «deux structures», l'une efficace, l'autre pas.
- Accompagnement de la Boutique de Gestion (BGE).
- Accompagnement de la Chambre des métiers.
- Accompagnement par incubateur et mentors.
- Accompagnement de ADIE - Association pour le Droit à l'Initiative Économique.
- Banques.
- Accompagnement de la Chambre de Commerce et d'Industrie.
- Chambre des métiers et de l'Artisanat - Institution support pour les métiers artisanaux.
- Accompagnement des fournisseurs et clients des micro-entrepreneurs.
- Accompagnement de ressources de Google.
- Accompagnement du Hubhouse - Structure d'accompagnement à l'entrepreneuriat des universités.

- Accompagnement d'incubateurs et ruches - Structures d'accompagnement à l'émergence de projets.
- Accompagnement de mentors - Professionnels expérimentés fournissant des conseils aux entrepreneurs.
- Accompagnement de Mission Locale - Organisation d'accompagnement pour les jeunes.
- Accompagnement de Pépite - Pôle Étudiant pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat.
- Accompagnement de Pôle Emploi.
- Accompagnement de réseau de créateurs artisanaux - Réseau de soutien et de formation pour les artisans.
- Accompagnement par des réseaux d'entrepreneurs - Groupes ou associations d'entrepreneurs qui se réunissent pour partager des connaissances, des ressources et des opportunités d'affaires.
- Accompagnement de réseaux sociaux spécialisés (groupes de spécialistes, etc.).

La liste fait donc apparaître des structures et modalités d'accompagnement variées.

6. Devenir des interviewés

Sur la base de l'hypothèse d'une relative instabilité d'une partie de la population concernée et des caractéristiques de son rapport à l'activité (pluriactivité, faible niveau de rémunération, intérêt pour l'indépendance et le sens de l'activité dans l'existence...) nous avons jugé intéressant et nécessaire de recontacter les interviewés, six mois ou plus après l'entretien, afin de savoir si des changements avaient été opérés depuis le début de l'enquête. 75 % des enquêtés sont concernés par les résultats présentés.

17 % des enquêtés ont repris une activité salariée à temps plein ou partiel; toutes et tous poursuivent leur projet entrepreneurial en tant qu'activité complémentaire pendant leur « temps libre ». C'est le cas notamment de Kenny, Ébéniste, pour qui cette expérience a été une épreuve sur le plan financier, mais aussi un atout. Il a pu démontrer son sens de l'autonomie et de la responsabilité et occupe aujourd'hui un poste de chef d'atelier : *« chacun amène son expérience, et on avance »*. Cette valorisation de l'expérience entrepreneuriale n'est pas perçue de la même façon par

l'ensemble des entrepreneurs, les entrepreneuses notamment comme Anne-Catherine : *« pour la première fois de ma vie, j'ai été confrontée à ce que j'interprétais comme une absence d'intérêt au départ, j'ai vite pensé ensuite qu'en fait, mon profil d'entrepreneuse faisait peur aux recruteurs (...) Ça a été énormément troublant, maintenant je pense franchement que la France est très en retard sur sa vision des gens qui entreprennent et elle ne voit pas les opportunités. »*. Pour Capucine, Jérémie et Inaya, l'activité micro-entrepreneuriale a pu s'apparenter à une situation de transition entre deux activités professionnelles salariées. Kenny s'interroge par ailleurs sur le statut qu'il a occupé pendant ces deux années : *« on parle d'une baisse du taux de chômage, mais à quel prix? »*. Tom s'est installé en Belgique et y travaille sous un régime indépendant. Il indique avoir *« utilisé »* le statut de micro-entrepreneur une seule fois récemment, pour un *« petit projet »* en France.

Un tiers des entrepreneurs ont maintenu leur activité. Paul par exemple partage son temps entre une activité de cantonnier en salariat (50 %) et une activité de création de compositions florales en micro-entrepreneuriat (50 %); il dit avoir trouvé un *« bon équilibre »* mais réfléchit à l'évolution de son activité en direction des cultures de plantes ornementales. Pour Irène, c'est un bon complément de revenu et, pour Adèle, une clientèle fidèle lui apporte une forme de stabilité en vue d'un développement futur de son activité.

25 % ont vu une évolution positive de leur chiffre d'affaires. Valérie par exemple fait encore quelques missions intérim en tant qu'infirmière mais elle considère aujourd'hui qu'elle est à temps plein sur son activité de massage; son activité s'est développée notamment grâce au partenariat avec une kiné préparant sa retraite et la ligue de lutte contre le cancer. Corinne a quant à elle développé son activité grâce à un important travail de promotion et de développement du partenariat, notamment au sein de l'association de 20 producteurs dont elle est secrétaire. Progressivement, elle diminue le temps de travail dans les services à la personne qui est devenu aujourd'hui une activité complémentaire. Et elle s'investit dans le développement de son territoire en valorisant son *« savoir-faire artisanal »* local, notamment avec les restaurateurs, pâtisseries, mais aussi les collectivités et l'office de tourisme : *« Le Pays croit en nous »*. La question d'un changement de statut ne pose néanmoins pas encore.

Parmi les répondants, seul un entrepreneur a créé une société, mais pour une nouvelle activité. Avec son apprenti, Tangi est arrivé à la conclusion qu'il serait difficile de vivre d'une activité de création de nichoirs et d'ateliers auprès des

scolaires. Ils ont donc décidé de s'associer pour développer, avec l'appui d'un incubateur d'entreprise, une activité de sensibilisation à l'environnement à travers la création de jeux et d'animations en direction des professionnels. Ils ont aujourd'hui arrêté la production mais poursuivent à travers ce nouveau projet leur engagement initial : la protection de la biodiversité.

Un entrepreneur s'est tourné vers la reprise d'entreprise. À l'occasion d'un salon du café, Régis (toujours enseignant à temps partiel) a fait la rencontre d'un artisan torréfacteur avec lequel il a développé des collaborations durant plusieurs mois. Celui-ci lui a fait part de son souhait de prendre sa retraite et transmettre son activité, et Régis a saisi cette opportunité. Le cédant avait lui aussi fait le choix de quitter le fonctionnariat (il était infirmier) et connu des difficultés similaires pour développer son activité. En septembre, il embauchera Régis 6 mois pour lui permettre de changer de statut, lui transmettre son savoir-faire et son entreprise. Ils sont accompagnés dans cette démarche par la CMA qui, pour Régis, a su créer *«une relation de proximité avec l'entreprise»*, un *«travail d'équipe»* auquel aspirait le porteur de projet.

Éléments de conclusion

Après analyse, ce sont les tensions et transformations de l'activité qui nous semblent les plus intéressantes à prendre en compte dans la réflexion car leurs répercussions sur les scénarios futurs de formation et d'accompagnement à proposer par la CMA nous semblent importantes.

L'ensemble des travaux fait notamment apparaître, au sein de cette population, des tensions assez fortes entre les représentations et conceptions du travail passées et actuelles. Se manifestent aussi des tensions entre l'expérience du travail vécue et une projection vers d'autres formes de travail recherchées ou idéalisées. Le micro-entrepreneur est en quête d'une forme d'activité qui satisfasse pleinement ses aspirations personnelles et ses équilibres de vie, son développement personnel et le sens de son activité dans la société, ainsi que sa santé.

Si la rentabilité reste une préoccupation liée au fonctionnement de l'entreprise, la recherche de profit (au sens d'une perspective de création de richesse) n'est pas ce qui les anime principalement. À l'instar d'Emilie Vidaud quand elle évoque l'appel du social (*Social calling*) (Vidaud, 2017), on pourrait parler de l'appel des valeurs humaines pour la majeure partie de cette population. C'est davantage une quête d'équilibre qui est exprimée et qui se traduit notamment par la recherche de stabilité financière, mais aussi la recherche d'équilibre entre son travail et sa vie personnelle. Cette tendance modifie donc l'image la plus courante que l'on attribuait jusque-là à l'entrepreneuriat.

Ces transformations du **rapport au travail** sont indéniablement à l'œuvre dans la population des micro-entrepreneurs, faisant à notre sens écho à des transformations plus générales du rapport au travail, en une période où nombre d'individus opèrent des transformations et reconversions importantes.

On l'a vu, les domaines de compétences sont variés, entraînant du fait de la pluriactivité et de ses configurations, un assemblage complexe et fort évolutif de compétences disponibles et mobilisées. Nous avons donc également à faire à une évolution du **rapport aux compétences**. La plupart du temps, ce sont les entrepreneurs eux-mêmes qui identifient leurs besoins de compétences. Le niveau de qualification et la richesse de son parcours expliquent cette capacité. Cependant, cette capacité et cette autonomie n'empêchent pas le vécu de situations où les entrepreneurs ne savent pas vraiment comment faire évoluer leurs compétences manquantes. Dans tous les cas de figure, on est là comme on le sera pour la

formation dans une logique du «sur-mesure», dans un rapport de construction singulière des compétences.

Ces transformations du rapport au travail entraînent des transformations du **rapport à l'accompagnement et la formation, mais aussi aux institutions chargées de l'organiser**. Le recours relativement autonome et inventif à l'éventail des ressources formatives disponibles, qu'elles soient proposées par les institutions ou disponibles en lignes, ou encore fabriquées dans le rapport aux réseaux et aux pairs et proches est une caractéristique de cette population. On peut par conséquent penser que cette population ne se satisfait pas nécessairement des modalités traditionnelles de formation et de la manière dont l'offre de formation se trouve proposée.

Comme pour les compétences, la formation est de l'ordre du «sur mesure», d'une analyse des situations traversées et des besoins qu'elles engendrent.

1. Besoin d'accompagnement et de formation et lesquels?

La notion d'accompagnement est complexe. Les frontières entre ce qu'on appelle accompagnement et formation sont parfois difficiles à percevoir. Il faut par ailleurs distinguer ce qui relève de l'accompagnement à la création, et d'un accompagnement en cours de développement de la structure. Ce qui apparaît de manière évidente c'est que le profil, l'état d'esprit, le parcours et les attentes et motivations des micro-entrepreneurs définissent un rapport spécifique au besoin d'accompagnement et au rapport à ce qui est proposé par les institutions. Ici nous prendrons le parti de traiter ensemble logique d'accompagnement et logique de formation. Dans cette optique, l'accompagnement ne se limite pas aux ressources proposées au micro-entrepreneur lors de la création de la structure mais inclut les ressources qui lui sont proposées tout au long du développement de la structure, voire dans des étapes de retour vers le salariat ou d'évolution vers une autre forme d'entreprise.

a) Oser le défi de la personnalisation

Les entretiens témoignent de l'évolution du rapport à la formation et au travail. La place du bien-être qui s'exprime à travers une recherche d'équilibre entre existence (vivre plus et s'épanouir, en santé) et exigence (contrainte et qualité du travail) interroge nécessairement l'ingénierie de formation. Aussi les dispositifs de formation traditionnels tels que disponibles dans des catalogues ouverts à inscription semblent éloignés des préoccupations des entrepreneurs et de leur quête d'épanouissement.

Si les besoins de formation nécessitent toujours une attention particulière, il est désormais indispensable de tenir compte des aspirations des personnes. Le défi réside dans la capacité à construire des dispositifs (tant sur la forme que sur les contenus) qui s'imbriquent avec des trajectoires professionnelles, mais aussi personnelles.

Aussi des dispositifs favorisant l'accompagnement personnalisé apparaissent possiblement légitimes au regard du contexte actuel. Des initiatives s'appuient par exemple sur une «ingénierie de formation de type *bottom up*, c'est-à-dire une démarche d'ingénierie ascendante» (Levené et Petit, 2022, p. 7) où les parcours et référentiels d'activités, de compétences et d'évaluation sont co-construits et personnalisés pour être en cohérence avec le projet d'installation. Des aides spécifiques pour accompagner le montage de projet de formation (sur l'activité et/ou l'entrepreneuriat) peuvent également être soutenues.

Des **formations accompagnantes** (mentorat, tutorat, coaching, etc.) semblent appropriées à condition de se situer à l'échelle du domaine d'activité voire du métier lui-même. La pratique du **coaching** pourrait apparaître comme une solution adaptée en cela qu'un coach travaille avec une personne en particulier pour améliorer ses performances et atteindre des objectifs spécifiques en tenant ensemble quête d'existence et exigence du travail. L'usage de méthodes et techniques spécifiques à ce type d'accompagnement pourrait ainsi satisfaire au développement des différentes compétences entrepreneuriales, et notamment des compétences sociales, et rendre l'expérience d'apprentissage plus engageante et motivante en tenant compte des caractéristiques et situations de vie individuelles.

b) Oser la constitution de collectifs du type pairs à pairs et le numérique participatif

Si l'accompagnement peut être **personnalisé**, il semblerait opportun d'y adosser une dimension sociale. En effet, les entretiens ont démontré que, si l'expérience est individuelle, elle n'est pas pour autant solitaire. Est repérée la présence de **pairs aidants**, conseillés voire soutenant (ancien collègue de travail, personne engagée dans la création d'entreprise ou tout simplement membre de la famille ou ami). Ainsi la question du collectif n'est pas à minorer. La personne n'est pas déconnectée de collectifs, des interactions avec des personnes engagées dans l'aventure entrepreneuriale et des groupes de pairs sont souvent constitués sur un mode informel, voire opportuniste.

Une piste réside dans la mise en place de dispositifs susceptibles de favoriser la mise

en relation dans une logique d'accompagnement du type pair à pair. De tels dispositifs pourraient ainsi être soutenus par des supervisions régulières animées par la CMA afin de développer les compétences entrepreneuriales.

Le recours au **récit** et donc au **partage de l'expérience** pourrait aussi constituer un levier pour mobiliser les micro-entrepreneurs autour d'actions de formation et d'accompagnement. Des échanges organisés entre micro-entrepreneurs pourraient leur donner l'occasion de s'inspirer du parcours des autres, des ressources mobilisées pour développer l'entreprise, des difficultés rencontrées et surmontées, à l'instar de ce qu'ils font déjà dans des échanges informels.

Les entretiens ont fait émerger des réflexions autour du rapport à l'argent et au temps, des facteurs indispensables à considérer dans la conception de dispositifs de formation. La conception de plateformes numériques permettant à des professionnels d'y contribuer pourrait constituer une réponse aux besoins de formation. La réalisation de **moocs, webinaires, tutos et capsules de microlearning (courtes et ciblées)** pourrait constituer une logique de formation. Celles-ci ne viseraient pas tant le développement de compétences que les besoins d'informations aux niveaux administratif et juridique, deux dimensions souvent jugées incontournables par les entrepreneurs. On mentionnera par exemple l'intervention de Florian Charpentier (La Micro By Flo) invité par l'Université de Lille dans le cadre d'une visioconférence organisée par Pépité Lille HDF le 8 février 2024. Si des travaux de recherche ont démontré l'intérêt marqué pour le visionnement de contenus vidéo, un point de vigilance apparaît sur le format, le modèle de discours et les objets visés. Il conviendrait de segmenter les vidéos en courtes séquences (moins de 6 minutes) et d'identifier clairement le sujet de chaque section afin d'éviter toute perte de temps pour des entrepreneurs souvent en tension dans leur rapport au temps.

Des vidéos produites de façon plus informelle et «personnelle» par des entrepreneurs eux-mêmes pourraient constituer une piste ambitieuse et susceptible de bousculer les formes traditionnelles de dispositifs. Ce type d'organisation pourrait être perçu comme plus engageant que les enregistrements plus impersonnels réalisés en studio, même si ceux-ci sont de plus grande qualité. Un argument supplémentaire pourrait être avancé en rappelant l'attachement de bon nombre d'entrepreneurs à la créativité.

Aussi tout ce qui bouscule les modèles standardisés (y compris en termes de dispositifs) constitue des pistes à privilégier.

c) Rendre l'accès à la formation simple comme l'accès au statut l'est ?

En conclusion, toutes ces évolutions du rapport aux compétences, à l'accompagnement et à la formation sont associées aux enjeux de la pluriactivité, du potentiel de mobilité des personnes et de leur recherche de sens dans leur évolution personnelle.

Le statut de micro-entrepreneur dans ce qu'il offre de souplesse et de facilité administrative semble coïncider à des évolutions marquées du rapport au travail dans la population en général et chez les artisans et « néo artisans » en particulier. Cette population se démarque volontairement des normes habituelles qui pèsent sur le travail. Elle exprime une appétence pour la liberté qui redéfinit la notion de travail indépendant, poussant à son paroxysme cette idée d'indépendance. Elle traduit donc une transformation de la figure de l'entrepreneur.

Finalement des redéfinitions en cascades interpellent fortement les organismes destinés à accompagner et à former, comme nous allons le voir dans la partie qui suit.

2. Perspectives

a) Comment et pourquoi, dans ce cas, réenvisager l'analyse des besoins de formation d'accompagnement et de formation ?

On voit à la lecture des analyses que la population des micro-entrepreneurs n'est pas nécessairement réticente à bénéficier d'un **accompagnement** au moment du lancement ou en cours de développement de l'activité. Les conditions de la création semblent compter pour beaucoup dans l'absence de recours à l'accompagnement. Les urgences, la connaissance ou non du réseau des institutions d'accompagnement, l'absence de recherche de formation et de soutien financier vont de pairs. Dans la mesure où le processus de création n'est pas la plupart du temps (il faut excepter les étudiants entrepreneurs et tous ceux passés par les dispositifs d'aide à la création proposés dans l'enseignement supérieur) influencé ou impulsé par un opérateur de l'emploi et de la création d'entreprise et qu'il relève très souvent de la seule initiative personnelle du micro-entrepreneur, le recours à un accompagnement institutionnel n'apparaît pas comme une priorité dans le déroulement de la création et dans le processus de développement.

En ce qui concerne la **formation**, la situation est, on l'a vu fort complexe. Là encore, cette population ne refuse pas l'idée de se former. Elle cherche par contre une formation spécifique, finement adaptée à ses besoins. Elle construit à son initiative ses ressources formatives en fonction des besoins qu'elle ressent en analysant sa

situation et en rencontrant les problèmes. Le champ des ressources formatives est actuellement vaste et ouvert. C'est dans une démarche proactive toute personnelle que les micro-entrepreneurs construisent et choisissent leurs stratégies de formation. Ce processus n'est pas étranger aux caractéristiques de cette population qui, d'une part, dispose d'un niveau de formation relativement plus élevé que la moyenne des artisans et entrepreneurs et, d'autre part, a souvent déjà eu diverses expériences professionnelles. Ce rapport au travail et à la formation leur confère souvent une capacité de recul et d'analyse personnelle de leurs besoins. Par ailleurs, leur désir fort d'indépendance dessine encore ici leur rapport à la formation. On a pu noter des cas de formations «à leurs frais» quand la prestation était celle qu'ils jugeaient la plus pertinente. Comme pour d'autres aspects de leurs activités, en matière de formation et d'accompagnement, les micro-entrepreneurs se défient et fuient le carcan des contraintes administratives qui souvent leur est devenu insupportable.

b) De quels types de compétences parle-t-on désormais ?

Les compétences relatives au domaine commercial restent importantes dans la création et le développement de l'activité. Comme dans toute activité commerciale visant à commercialiser biens ou services, elles sont requises, parfois acquises car transférées, parfois non maîtrisées. Mais si leur apprentissage est nécessaire, il ne convient sans doute pas d'en envisager la transmission d'une manière classique. En effet, les contextes et conditions de développement de l'activité dans lesquels s'inscrivent les micro-entrepreneurs sont différents de celles de l'entrepreneur classique.

- **L'enjeu des compétences transversales (relationnelles et «émotionnelles»)**

La capacité à recourir à un réseau (proche notamment familial, ou plus large) compte parmi les atouts des micro-entrepreneurs. Si la plupart d'entre eux n'ont pas et ne souhaitent pas avoir de salariés, ils ne sont pas pour autant des travailleurs solitaires. L'enjeu de pouvoir travailler avec d'autres et en complémentarité avec leurs compétences compte beaucoup. Comme pour l'artisanat traditionnel l'appui sur la cellule familiale et le conjoint compte beaucoup. Le micro-entrepreneur se sent plus sécurisé s'il peut s'appuyer sur une personne ou un réseau de personnes. Par conséquent, il doit développer et mobiliser nombre de compétences qu'on peut qualifier de «sociales».

Les compétences «sociales», ou *softskills* ou compétences «relationnelles», sont considérées comme transversales (Champy-Remoussenard, 2024), c'est-à-dire

partagées par toutes les formes d'activité professionnelle par les politiques éducatives (OCDE, Union Européenne) qui ne cessent de montrer leur importance. Elles sont aussi bien repérées dans le référentiel des compétences entrepreneuriales EntreComp (Cadre Européen des compétences entrepreneuriales). Les entretiens menés auprès de cette population de micro-entrepreneurs manifestent fortement l'importance des compétences sociales mobilisées dans leur activité. Initiative, autonomie, créativité, adaptabilité, gestion du stress, etc., elles conditionnent pour une large partie la continuation, le développement et le succès de leurs entreprises. Il paraît donc nécessaire d'en faire une des priorités des futurs programmes d'accompagnement et de formation de cette population de professionnels.

- **Pluriactivité du micro-entrepreneur et compétences**

L'activité du micro-entrepreneur s'inscrit dans une configuration d'activité complexe et évolutive donnant lieu à une **pluriactivité** qui concerne aussi une diversification de l'activité qui nécessite elle-même des compétences diversifiées. En fonction des cas, le micro-entrepreneuriat se conjugue avec, ou côtoie une ou d'autres activités (salariées), parfois complémentaires, parfois très différentes. Au sein de l'activité de micro-entrepreneur, c'est aussi une configuration d'activités complexe qui s'organise avec une diversité de compétences mobilisée, diversité évolutive.

Chaque entrepreneur présente donc une configuration d'activité complexe et donc de compétences qui fait de chaque cas un cas singulier.

- **Transfert de compétences au cours des changements d'activité**

Nous l'avons vu, bon nombre de micro-entrepreneurs sont dans des parcours de reconversion professionnelle. Les changements de cap radicaux et processus de reconversions sont, on l'a constaté, monnaie courante dans le monde du travail. Pour les micro-entrepreneurs concernés par ces processus de reconversion, la question de la construction et du développement des compétences est associée à celle de leur transfert (Champy-Remoussenard et Meyer, 2004). Que la nouvelle activité soit proche ou éloignée de la ou des précédentes, elle implique dans beaucoup de cas la possibilité de transférer et d'adapter une part des compétences dont on disposait avant. Ce processus de transfert (développer retentit sur le rapport aux besoins de formation. En effet, dans un certain nombre de cas, certaines compétences ne nécessitent pas de formation puisqu'elles ont été acquises et mobilisées auparavant mais plutôt un processus d'adaptation aux nouvelles activités.

Au vu de tous ces constats, on peut dire que la notion de **travailleur indépendant** revêt un sens très fort dans le cas des micro-entrepreneurs. On peut aussi remarquer

une figure toute particulière de **l'entrepreneur**, qui se démarque d'autres figures et des représentations dominantes. D'une certaine manière, les facilités et conditions d'installation et de gestion de l'activité permises par **le statut** autorisent l'émergence de formes d'activités et d'expression d'un rapport au travail inédit.

Les caractéristiques de la population qui a fait l'objet de l'enquête incitent à une rediscussion de la **figure de l'artisan** et de ses frontières avec d'autres activités (artistiques, de service...). En effet, les récentes évolutions du travail et le développement de dispositifs de soutien à la formation et la reconversion professionnelle ouvrent de nouvelles voies d'accès pour entrer ou sortir de l'artisanat. Les **néoartisans** (Blanchard et Albert-Cromarias, 2022) par exemple suivent les mêmes formations pour obtenir un CAP, bien que souvent sur des durées plus courtes. Cependant, ils peuvent paraître plus attachés aux buts ou aux valeurs qui s'incarnent dans leur projet qu'à un métier. La flexibilité du statut favorise ainsi l'émergence de nouveaux projets et leur évolution tout en estompant les frontières traditionnelles des métiers et secteurs d'activité. Elle invite à repenser les collaborations entre les acteurs de l'accompagnement et de la formation à l'entrepreneuriat, mais aussi à interroger la transférabilité des compétences entre les domaines.

Bibliographie

Références bibliographiques

- Audubert, V. (2020). La liberté d'entreprendre et le Conseil constitutionnel : un principe réellement tout puissant ? *La Revue des droits de l'homme*, 18.
<https://doi.org/10.4000/revdh.9921>
- Blanchard, G. et Albert-Cromarias, A. (2022). L'artisanat français : une revue de littérature. *Revue internationale P.M.E.*, 35(3-4), 124-149.
<https://doi.org/10.7202/1095586ar>
- Casilli, A. (2021). Il n'y a pas d'intelligence artificielle, il n'y a que le travail du clic de quelqu'un d'autre. Dans P. Savoldelli (dir.), *Ubérisation, et après ?* (p. 33-55). Éditions du détour.
- Claisse, C. (2014). Auto-entrepreneurs. Dans P.-M. Chauvin, M. Grossetti et P.-P. Zalio (dir.), *Dictionnaire sociologique de l'entrepreneuriat* (p. 45-64). Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Champy-Remoussenard, P. (2024) Developing entrepreneurial spirit as a key competence in higher education. Dans A. Khasanzyanova, R. Folostina, C. I. Iacob, C. Karras (dir.), *Mind the gap in higher education: soft skills for future jobs and teaching strategies*. Peter Lang.
- Champy-Remoussenard P. (2008). *Étude du dispositif «Entreprendre en Lycée» en Guadeloupe (2007, 2008)* [Rapport de recherche]. Rectorat de Guadeloupe.
- Champy-Remoussenard, P. et Meyer, V. (2004). *Être emploi-jeune et après ?*. Presses Universitaires de Nancy.
- Clot, Y. (2015). 2. La qualité empêchée. Dans Y. Clot, *Le travail à cœur : Pour en finir avec les risques psychosociaux* (p. 39-67). La Découverte.
- Cope, J. (2005). Toward a dynamic learning perspective of entrepreneurship. *Entrepreneurship Theory and Practice*, 29(4), 373-397.
- de Miribel, J. et Sido, X. (2021). Éduquer, former à entreprendre : des pistes pour la recherche. *Savoirs*, 57, 7-15.
- Dokou, G.K. (dir.). (2022). Étude sur les micro-entrepreneurs : Profils, motivations, satisfaction d'accompagnement et ambition [Rapport de recherche]. LEM, Université Littoral Côte d'Opale.

- Domens, J. et Pignier, J. (2012). Auto-entrepreneurs. *Insee Première*, 1414.
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1287883>
- Flecher, M. (2021). Le monde des start-up : le nouveau visage du capitalisme ?
Enquête sur les modes de création et d'organisation des start-up en France et aux États-Unis [thèse de doctorat]. Université de Paris, France.
- Fortin, M.-F., et Gagnon, J. (2022). Fondements et étapes du processus de recherche.
Méthodes quantitatives et qualitatives (4^e ed.). Chenelière éducation.
- Gourdon, H. (2021). Un nouveau record de créations d'entreprises en 2020 malgré la crise sanitaire. *Insee Première*, 1837. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5016913>
- Gouyon, M. et Patureau, F. (2013). *Les métiers artistiques : des conditions d'emploi spécifiques, des disparités de revenus marquées*. France, portrait social. Insee.
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1288290?sommaire=1288298>
- Insee. (2022). *Revenus d'activité des non salariés. Emploi, chômage, revenus du travail*.
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/6453748?sommaire=6453776>
- Institut Supérieur des Métiers (2023). *Les micro-entrepreneurs de l'artisanat. Données de cadrage*. Étude ISM pour CMA France.
- Jones, O., Macpherson, A. et Thorpe, R. (2010). Learning in owner-managed small firms: mediating artefacts and strategic space. *Entrepreneurship & Regional Development*, 22(7-8), 649–673.
- Secrétariat général du Gouvernement (2013). Communication en Conseil des ministres : Adaptation du régime de l'auto-entrepreneur et soutien à l'entrepreneuriat individuel.
- Leplat, J. (2002). De l'étude de cas à l'analyse de l'activité. Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé, 4(2).
- Levené, T. et Petit, L. (2022, 15 juin). Analyse des besoins en formation et formation en situation de travail. *6e Colloque international de Didactique professionnelle*, Lausanne, Suisse.
- Macler, S. (2021). Parcours, travail et compétences des chefs de très petite entreprise : une analyse didactique professionnelle [thèse de doctorat]. Université de Bourgogne–Franche-Comté, France.
- Mégret, J.-M. (2021). D'une formation à l'entrepreneuriat aux prémices d'une andragogie entrepreneuriale. Le cas des très petites entreprises bretonnes [thèse de doctorat]. Université de Rennes 2, France.

- Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi (2009). *Premier bilan de l'application de la LME*.
- Niewiadomski, C. et Champy-Remoussenard, P. (2018). *Comprendre le travail éducatif dans sa diversité*. Septentrion.
- Pagoni, M. et Baeza, C. (2024). *Penser le sujet dans le travail éducatif : entre activité et récit*. Septentrion.
- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2021). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Dunod.
- Pereira, B. (2019). Micro-entrepreneurs : entre indépendance et subordination. *Entreprendre & Innover*, 40(1), 45-54. <https://doi.org/10.3917/entin.040.0045>
- Pereira, B. (2019). Micro-entrepreneurs : entre indépendance et subordination. *Entreprendre & Innover*, 40(1), 45-54. <https://doi.org/10.3917/entin.040.0045>
- Pittaway, L. et Thorpe, R. (2012). A framework for entrepreneurial learning: a tribute to Jason Cope, *Entrepreneurship and Regional Development*, 24(9-10), 837-859.
- Thibault, F. (dir.). (2017). *La recherche sur l'éducation. Éléments pour une stratégie globale. Tome 2* [rapport]. Athena. Alliance nationale des sciences humaines et sociales. <http://www.alliance-athena.fr/rapport-sur-la-recherche-sur-leducation-tome-2-2017/>
- Thievenaz, J. (2023). Présupposés et logiques scientifiques de l'analyse du travail en sciences de l'éducation et de la formation. *Éducation permanente*, 234-235, 107-120.
- Vidaud, E. (2017). *Social calling. Et si, comme eux, vous aviez un déclic pour agir?*. Fayard.
- Weber, F. (2008). *Le travail au noir : une fraude parfois vitale ?* Éditions Rue d'ULM.

Autres publications et communications scientifiques associées à la recherche sur les micro-entrepreneurs et l'Éducation à l'esprit d'entreprendre

a) Ouvrages scientifiques

- Champy-Remoussenard, P., de Miribel, J. et Sido, X. (à paraître). *L'éducation à l'esprit d'entreprendre : des questions pour les Sciences de l'éducation et de la formation*. Peter Lang, coll. « Explorations ». D. Broussal (préface).
- Champy-Remoussenard, P. et Starck, S. (2018). *Apprendre à Entreprendre*.

Politiques et pratiques éducatives. De Boeck Éditions, coll. « Perspectives en éducation & formation ». J.-F. Glret (préface) et J.-C. Billiet (postface).

Champy-Remoussenard, P., Starck, S. et Baeza, C. (2024) *L'enseignement supérieur, fabriquant d'entrepreneurs?*. Presses universitaires de la méditerranée.

b) Articles de revues scientifiques

Baujard, C. (2022). L'histoire d'un parcours d'entrepreneur à l'époque de la Renaissance flamande. *Projectics / Proyéctica / Projectique*, 32, 11-21.

Champy-Remoussenard, P. (2021). Éducation et formation à l'esprit d'entreprendre, pour quelles perspectives?. *Savoirs*, 57, 19-60.

Champy-Remoussenard, P. (2015). Les transformations des relations entre travail, éducation et formation dans l'organisation sociale contemporaine. *Revue Française de pédagogie*, 190, 15-28.

Champy-Remoussenard, P. (2012). L'éducation à l'entrepreneuriat : enjeux, statut, perspectives. *Spirale*, 50, 39-51.

Champy-Remoussenard, P. et de Miribel, J. (2021). Entrepreneuriat et esprit d'entreprendre. *Recherche & formation*, 97, 63-74.

de Miribel, J., Champy-Remoussenard, P. et Denny, J.-L. (à paraître). *La formation à l'épreuve des formes entrepreneuriales de l'activité*. TransFormations.

de Miribel, J. et Sido, X. (2021). Consensus et allants de soi dans les formes d'opérationnalisation de l'éducation à l'esprit d'entreprendre. *Recherche & formation*, 97, 17-30.

Pagoni, M. (2021). Projet entrepreneurial et sécurisation des parcours professionnels dans le cadre du Conseil en évolution professionnelle (CEP). *Savoirs*, 57, 95-110.

Starck, S. (2017). Formation à l'entrepreneuriat dans le secondaire français : quelles réalités politiques, du supranational au local?. *Formation emploi*, 140, 127-145.

Vanderstichel, H. (2024). Art, design et entrepreneuriat : un aperçu de la littérature en éducation et formation. *Journal de recherche en éducations artistiques (JREA)*, 3, 19-31.

Vanderstichel, H., Becerril-Ortega, R. et Didier, J. (2021). Parcours de créateur.trice.s dans le champ de l'économie sociale et solidaire. *Savoirs*, 57, 79-94.

c) Dossiers thématiques

- Champy-Remoussenard, P. et Pepin, M. (2017). L'éducation à l'esprit d'entreprendre en questions [numéro thématique]. *Formation Emploi*, 140.
- Champy-Remoussenard, P. et Starck, S. (2021). Comment et pourquoi l'éducation à l'esprit d'entreprendre questionne l'évolution du système éducatif français? [numéro thématique]. *Recherche et Formation*, 97.
- de Miribel, J., Sido, X. et Champy-Remoussenard, P. (2022). «Repousser les frontières de la recherche sur l'éducation à l'esprit d'entreprendre» [numéro thématique]. *Projectics/Proyéctica/Projectique*, 32(2).
- de Miribel, J. et Sido, X. (2021). «Formation et esprit d'entreprendre» [numéro thématique]. *Savoirs. Revue internationale de recherches en éducation et formation des adultes*, 57(3).

d) Chapitres d'ouvrages

- Baeza, C., Champy-Remoussenard, P., Dervaux, C., Didier, C., Gaujard, C., Lepers, P. et Starck, S. (2016). Grand angle sur les pré-incubateurs étudiants : les Hubhouses. Émergence dans le monde des incubateurs, analyse de leur activité et premiers regards de leurs usagers. Dans P. Philippart (Ed.), *Écosystème entrepreneurial et logiques d'accompagnement* (p. 107-133). EMS-Management et Société.
- Champy-Remoussenard, P. (2024) Developing entrepreneurial spirit as a key competence in higher education. Dans A. Khasanzyanova, R. Folostina, C. I. Iacob, C. Karras (dir.), *Mind the gap in higher education: soft skills for future jobs and teaching strategies*. Peter Lang.
- Champy-Remoussenard, P. (2022). Entrepreneuriat. Dans A. Jorro (dir.), *Dictionnaire des concepts de la professionnalisation* (pp. 173-178). De Boeck Supérieur.
- Champy-Remoussenard, P. & Zaid, A. (2017). Éducation à l'esprit d'entreprendre. Dans A. Barthes, J.-M. Lange et N. Tutiaux-Guillon (dir.), *Dictionnaire critique des enjeux et concepts des «éducations à»* (pp. 101-112). L'Harmattan.
- de Miribel, J. (2024). L'expérience sémiotique dans le travail éducatif. Regard sur un dispositif visant l'éducation à l'esprit d'entreprendre. Dans M. Pagoni et C. Baeza (dir.), *La place du sujet dans le travail éducatif. Regards croisés entre recherche biographique et analyse de l'activité* (p. 117-131). Presses universitaires du Septentrion, coll. «Métiers et pratiques de formation».

Deville, J. (2018). Parité ou plafond de verre : quelle place pour les filles dans l'éducation à l'esprit d'entreprendre?. Dans P. Champy-Remoussenard et S. Starck (éd.), *Apprendre à entreprendre* (pp. 145-160). De Boeck Supérieur.

Deville, J. (2019). Représentations du travail des femmes et des hommes par des collégiens et lycéens du Nord Pas-de-Calais : l'exemple des dossiers réalisés dans le cadre de mini-entreprises. Dans N. Hedjerassi (dir.), *Le genre dans les sphères de l'éducation, de la formation et du travail. Mises en images et représentations* (p. 155-166). Presses universitaires de Rouen et du Havre.

Starck, S. (2018). L'éducation à l'esprit d'entreprendre : agir, apprendre, se développer à distance de la forme scolaire. Dans P. Champy-Remoussenard et S. Starck (dir.), *Apprendre à entreprendre* (p. 60-78). De Boeck Supérieur.

Zaid, A. (2018). Approche curriculaire d'un dispositif de mini-entreprise au collège et au lycée. Proposition pour une éducation à l'entrepreneuriat. In P. Champy-Remoussenard et S. Starck (Ed.), *Apprendre à entreprendre* (p. 95-115). De Boeck Supérieur.

e) Contribution à un rapport destiné au Ministre

Champy-Remoussenard P. (2017). «Éduquer à l'esprit d'entreprendre « dans le rapport Alliance/ Athena «*La recherche sur l'éducation, contribution des chercheurs*» remis au secrétaire d'État Thierry Mandon en avril 2017, p. 92-94. (à la demande de la présidente du CNU 70).

f) Expertise pour un rapport européen

Champy-Remoussenard, P. et Starck. Contribution au Rapport Eurydice : Entrepreneurship education in Europe.

g) Rapports de recherche

Champy-Remoussenard P. (2008). *Étude du dispositif «Entreprendre en Lycée» en Guadeloupe (2007, 2008)* [Rapport de recherche]. Rectorat de Guadeloupe.

Champy-Remoussenard, P., Starck, S., Zaid, A., Deville, J. et Ait M'Bark, A. (2014). *Innovons et développons l'esprit d'entreprendre* [Rapport de recherche sur financements FSE]. Rectorat de Lille.

de Miribel, J. et Sido, X. (2019). Définir et reconnaître les compétences entrepreneuriales? [Rapport de recherche]. Rectorat de l'Académie de Lille, IDEE.

h) Conférences

Champy-Remoussenard P. (2019). Conférence « Formes et impacts potentiels du développement de l'éducation à l'esprit d'entreprendre dans et par le système éducatif ». *Cinquième journée d'étude du réseau Évaluation Formation Emploi*. Toulouse, Maison de la recherche, Université Jean Jaurès.

Champy-Remoussenard P. (2017). Conférence introductive « Vers le développement des compétences d'autonomie, d'initiative dans le système éducatif Français. Quels enjeux et quelles stratégies pédagogiques pour les enseignants?. *Journée d'étude « Apport de la culture d'initiative chez les jeunes »*. ESPE Arras, 22 juin 2017

Champy-Remoussenard, P. et Frétygné, C. (2020). *Regards croisés sur une question éducative majeure* [conférence de clôture]. Colloque international à distance. Eduquer à l'esprit d'entreprendre, former à l'entrepreneuriat? Enjeux, questions, transformations, Lille, France.

Champy-Remoussenard, P. (2014). Journée de restitution des résultats d'une recherche sur les mini-entreprises, 15 avril, Université Lille 3. Cette journée d'étude était destinée à mettre en perspective les résultats de la recherche auprès des acteurs concernés par les mini-entreprises. Elle a réuni près de 150 participants et a été organisée sous la forme de mini-conférences portant sur les points clefs du rapport et suivies de discussion avec la salle. La journée a été ouverte par M. le Recteur Jean-Jacques Pollet, madame la Présidente de l'Université Lille 3 Fabienne Blaise et clôturée par Monsieur l'Inspecteur Général Jean Claude Billiet, grand témoin de la journée.

i) Communications dans des colloques

Champy-Remoussenard, P. (2024). L'esprit d'entreprendre, compétence-clef et transversale entre formes entrepreneuriales de l'activité et forme scolaire. *Symposium « Esprit d'entreprendre, compétence-clef, compétence transversale ? »* (coord. P. Champy-Remoussenard). *Les compétences transversales dans l'éducation et la formation : des discours aux pratiques*. Congrès de la SSRE, Locarno (Suisse), 26-28 juin.

Champy-Remoussenard, P. et de Miribel, J. (2023). *Analyse de l'activité entrepreneuriale et entrepreneuriat éducatif*. Symposium organisé au Colloque du RUMEF : Les métiers de la formation à l'épreuve du travail. Perspectives internationales et interdisciplinaires, Tours.

Champy-Remoussenard, P. et de Miribel, J. *Emprendimiento educativo y cambio social*

: *retos, prácticas y preguntas*. XIX Congreso Internacional de Investigación Educativa. Investigación Comprometida para la transformación social. Madrid (España), 19, 20, 21 junio 2019.

de Miribel, J. (2024). Les dimensions implicites de l'éducation à l'esprit d'entreprendre : des compétences indéterminées? *Symposium «Esprit d'entreprendre, compétence-clef, compétence transversale?»* (coord. P. Champy-Remoussenard). *Les compétences transversales dans l'éducation et la formation : des discours aux pratiques*. Congrès de la SSRE, Locarno (Suisse), 26-28 juin.

de Miribel, J. (2023). Agencement du milieu de travail par l'activité entrepreneuriale. *Symposium «Analyse de l'activité entrepreneuriale et entrepreneuriat éducatif»* (coord. P. Champy-Remoussenard et J. de Miribel). *4ème colloque du Réseau des Universités préparant aux Métiers de la Formation (RUMEF). Les métiers de la formation à l'épreuve du travail. Perspectives internationales et interdisciplinaires*, Tours (France), 24-26 mai.

de Miribel, J., Champy-Remoussenard, P., Ait M'Bark, M. et Deville, J. (2019). Estudio de un dispositivo universitario de educación para el espíritu de emprender: ¿Qué retos pedagógicos y sociales?. Communication présentée au *7th International congress of educational sciences and development*, Grenade.

de Miribel, J. et Sido, X. (2022). Agir comme un professionnel de l'enseignement ou de l'entreprise? Les enseignants aux prises avec les dispositifs d'éducation à l'esprit d'entreprendre. *9^e Colloque international en éducation*. Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante (CRIFPE), Montréal (Canada), 5-6 mai.

de Miribel, J. et Sido, X. (2022). Short programmes for entrepreneurship education : a critical pedagogical approach. *10th International congress of educational sciences and development*, virtuel (Espagne), 19-21 oct.

de Miribel, J. et Sido, X. (2020). Des situations scolaires aux compétences entrepreneuriales : quelles logiques d'apprentissages? *Colloque international à distance, «Eduquer à l'esprit d'entreprendre, former à l'entrepreneuriat? Enjeux, questions, transformations»*. Université de Lille, CIREL (France), 16-20 novembre.

Martinic Valencia, S., Becerril-Ortega, R., Vanderstichel, H., et Mebarki, M. (2020). Symposium Entrepreneuriat et innovations sociales et éducatives. *Colloque Éduquer à l'esprit d'entreprendre, former à l'entrepreneuriat? Enjeux, questions, Transformations*, 16-21 Nov., Université de Lille, France.

Starck S. (2013). «Éducation à l'entrepreneuriat : ressource pour s'orienter dans une « nouvelle économie »?», *Congrès international de l'AREF*, Montpellier, 27-30 août.

Starck S. (2013). « Les mini-entreprises : un projet indiscipliné? », *Congrès international de l'AREF*, Montpellier, 27-30 août.

Vanderstichel, H., Becerril-Ortega, R. et Didier, J. (2021). Parcours de créateur.trice.s dans le champ de l'économie sociale et solidaire. *Colloque Éduquer à l'esprit d'entreprendre, former à l'entrepreneuriat ? Enjeux, questions, Transformations*, 16-21 Nov., Université de Lille, France.

j) Interventions en lien avec les milieux professionnels (conférences, formation, interventions dans les médias)

Bailleul, M., Champy-Remoussenard, P. Baeza, C. Starck, S., Melin, V. et al. (2018). Entreprendre dans l'espace scolaire. Présentation des premiers jalons de la recherche. *Journée d'études Formes et enjeux des liens entre recherches et pratiques en éducation*, Sépia (Académie de Lille), ESPE LNF, février, Villeneuve d'Ascq.

Champy-Remoussenard, P. (2019). Intervention dans le cadre des journées nationales de la CPU à Nancy.

Champy-Remoussenard, P. (2019). Intervention liée à un groupe de travail dans le cadre de la journée du groupe des VP et chargés de mission de la Conférence des Présidents d'Université.

Champy-Remoussenard, P. (2017). *021 Le Monde*, Lille, Nouveau Siècle. Participation à la table ronde : R Entre « fun » et « safe », faut-il absolument choisir? Grand public et notamment lycéens et étudiants. Sollicitation en tant qu'expert de l'éducation à l'esprit d'entreprendre et de l'accompagnement des initiatives entrepreneuriales des étudiants.

Champy-Remoussenard, P. (2016). Conception et animation (à la demande du Rectorat) de la formation académique portant sur l'éducation à l'esprit d'entreprendre «Créer les conditions de l'esprit d'entreprendre chez les élèves de l'enseignement secondaire». Le Lamentin, Guadeloupe, 25, 26, 27 janvier.

Champy-Remoussenard, P. (2016). Interview à la TV en Guadeloupe à propos de l'éducation à l'esprit d'entreprendre, dans le cadre de mon animation du séminaire. «Créer les conditions de l'esprit d'entreprendre chez les élèves de l'enseignement secondaire».

- Champy-Remoussenard, P. (2016). Intervention dans la formation de sensibilisation des personnels universitaires à l'entrepreneuriat étudiant, Université Lille 3 (pour les trois établissements publics lillois), 14 janvier. 2015. Plateau radio RCFLille : à propos des résultats de l'étude portant sur les mini- entreprises. Conférence nationale destinée aux chargés de relation école-entreprise du Ministère de l'Éducation nationale, Paris, 20 mai.
- Champy-Remoussenard, P. (2014). Festival de l'initiative (21 mai, Lille Grand Palais) Éducation à l'entrepreneuriat. L'impact des mini-entreprises sur les enseignants et les élèves.
- Champy-Remoussenard, P. (2013). Conférence. Like Entrepreneurship, 16 septembre, Lille Grand Palais. Atelier / Workshop 2 Cultiver l'esprit entrepreneurial / Fostering the Entrepreneurial Mindset ! Point de vue des SE sur le développement de l'EE et les mini-entreprises dans le secondaire; S. Starck, P. Champy-Remoussenard.
- Champy-Remoussenard, P. (2008). Peut-on apprendre et enseigner l'entrepreneuriat? Pointe à Pitre, à la demande du rectorat de la Guadeloupe, et émission TV locale.
- Champy-Remoussenard, P. et de Miribel, J. (2019). Intervention auprès d'un groupe d'enseignement autour de l'éducation à l'esprit d'entreprendre. *Séminaire Perseval, Persévérance scolaire*. Académie de Lille. Mars.

Annexes

Guide d'entretien

1. Pouvez-vous présenter votre projet en quelques mots? Est-ce votre activité principale ou avez-vous d'autres activités professionnelles?
2. Comment en êtes-vous venu à créer votre entreprise?
 - Que faisiez-vous avant? (parcours de formation, professionnel, loisirs en lien avec l'activité, etc.)
 - Qu'est-ce qui a été déterminant dans votre choix de créer une micro-entreprise?
 - Comment et quand est née cette idée?
 - Quelles étaient les idées initiales? Comment ont-elles évolué pour arriver aux produits/services que vous proposez aujourd'hui?
 - À votre avis, qu'est-ce ce qui – dans votre parcours professionnel ou personnel – a influencé votre projet?
 - Aviez-vous déjà créé ou participé à la création d'une entreprise ou d'une association avant cela (ex. professionnelle, familiale, artistique ou culturelle, citoyenne, etc.)?
 - Pourquoi avez-vous choisi le statut de micro-entrepreneur? Avez-vous hésité avec d'autres statuts?
3. Par quoi avez-vous commencé? Y a-t-il eu un évènement/élément déclencheur?
 - À quoi avez-vous dû penser?
 - Avez-vous été accompagné (par une/plusieurs personnes ou par une institution) dans cette démarche?
 - Avez-vous eu besoin de vous former? De vous informer? De prendre conseil?
4. Pour que votre entreprise puisse voir le jour :
 - Quels ont été les obstacles auxquels vous avez dû faire face?
 - Qu'est-ce qui est le plus difficile dans la création et dans la conduite de votre entreprise? De quoi avez-vous manqué pour concrétiser votre projet? De

quoi, de qui avez-vous eu besoin ?

- Quelles étaient vos ressources? Que saviez-vous faire et sur quels soutiens/appuis avez-vous pu compter ?
- Avez-vous reçu des aides financières et/ou techniques pour ce projet ? ou des conseils ?

5. Prenons l'exemple d'un produit ou service.

- Pouvez-vous décrire le produit/service (marché cible, caractéristiques, composantes, fonctionnement, etc.) ?
- Comment avez-vous procédé pour le définir/concevoir ? Est-ce que vous avez fait des tentatives précédentes (si oui lesquelles)
- Avez-vous réalisé d'autres choses semblables ? Qu'est-ce que vous avez modifié, ajouté ou éliminé ?

6. Que vous a apporté la création de votre entreprise ?

- Avez-vous des motifs de satisfaction particuliers à ce jour ?
- À la faveur de votre parcours, que pensez-vous avoir appris ?
- Si c'était à refaire, y a-t-il des choses que vous feriez différemment ? Au contraire, qu'est-ce que vous reproduiriez ?
- Si vous deviez donner des conseils à quelqu'un s'engageant dans un projet semblable, que lui diriez-vous pour l'aider ? Et si cette personne vous demandait de l'aide, que feriez-vous pour l'accompagner ?

7. Quels sont aujourd'hui les besoins/préoccupations les plus prégnants liés à votre activité ?

- Comment tentez-vous de répondre à ces besoins et quels sont vos interlocuteurs privilégiés ?
- Comment conciliez-vous votre activité de micro-entrepreneur avec vos autres activités, le reste de votre vie ?
- Est-ce qu'aujourd'hui vous pouvez/pourriez vivre de cette activité ? Pouvez-vous donner une idée de vos revenus ?

8. Diriez-vous que vous êtes «un.e entrepreneur.e» ?

- Diriez-vous que vous avez «l'esprit d'entreprendre»?
- Finalement, en quoi votre activité est-elle spécifique par rapport à d'autres types d'activités que vous avez menées (comme salarié par exemple)?

9. Au quotidien, quelles sont les tâches ou les situations dans lesquelles vous vous sentez le plus à l'aise et le moins à l'aise?

- Quels sont, à votre avis, vos points forts, vos points faibles? Comment les avez-vous détectés?
- La situation la plus complexe que vous ayez rencontrée depuis la création?

10. Aujourd'hui, comment envisagez-vous l'avenir de votre entreprise/de votre activité?

- Avez-vous déjà eu envie d'abandonner? Si oui pourquoi? (Création de nouveaux produits/services, réorientation, développement, changement de statut, association, clôture de l'activité, etc.)
- Si ce n'est pas confidentiel, quels sont vos objectifs pour l'année à venir?

Index des acronymes

ACAME - Analyse des Compétences et de l'Activité des Micro-Entrepreneurs

ACCRE - Aide aux Chômeurs Créateurs ou Repreneurs d'Entreprise

ADIE - Association pour le Droit à l'Initiative Économique

ARCE - Aide à la Reprise ou à la Création d'Entreprise

ARE - Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi

BGE - Boutiques de Gestion pour Entreprendre

CAF - Caisse d'Allocations Familiales

CCI - Chambre de Commerce et d'Industrie

CIREL - Centre Interuniversitaire de Recherche en Éducation de Lille

CLAP - Comité Local d'Aide aux Projets

CMA - Chambre des Métiers et de l'Artisanat

EEE - Éducation à l'Esprit d'Entreprendre

ESAT - Établissement et Service d'Aide par le Travail

Insee - Institut National de la Statistique et des Études Économiques

REF - Réseau International de recherche en Éducation et Formation

RSA - Revenu de Solidarité Active

SE - Systèmes Éducatifs